L'LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 12 MAI 1966 — PRIX 10C



Les deux premiers gagnants du Marchoton CKSB 1966 ont raison d'être fiers de leur exploit et aussi des prix qu'on leur a remis à l'arrivée... après 50 milles de marche rapide de La Broquerie à St-Boniface. Ci-dessus l'on voit ces athlètes courageux en bonne compagnie: de gauche à droite, MM. Georges Hébert et Brunelle Léveillé, juges du Marchoton devant les studios de CKSB, Roland Trudeau, président de Radio St-Boniface Ltée, Clément Courchaine, de Fort Alexandre, 2e gagnant qui a mérité $100, Etienne Couture, échevin et représentant du Conseil de Ville, Roy Penner, de Giroux, 1er gagnant qui reçut la fameuse Honda et le trophée Chez Huot, Rémi Lafrenière, maître de cérémonies, et Etienne Bohémier, grand organisateur du Marchoton. (Photo Studio Perrin)

L'Association Québec-Manitoba

Claude Léveillée viendra chanter au Playhouse le 27 mai prochain

Quelqu'un a déjà dit que l'on n'écoutait pas certaines chansons de Claude Léveillée, qu'elles nous étaient jetées, brûlantes, à la face avant que nous puissions nous familiariser avec une mélodie, un rythme sans cesse changeants. Et ceci est vrai parce que les chansons de Léveillée n'ont rien à voir avec ces rengaines qui repassent à la radio. Elles ne sont pas au niveau du "triste" et du "gai", même si elles semblent souvent se donner comme telles. Et lorsqu'elles se présentent ainsi, ce ne peut être que sur le mode du dérisoire.

Parce que Léveillée se sert du "triste" et du "gai" pour exprimer beaucoup plus, et directement. Ainsi, c'est une dimension tragique qui s'ouvre derrière ses chansons gaies: l'humour est un piège, la bonne humeur un porte-à-faux, et là où la gaieté est un pénible effort de la volonté, la chanson devient délibérément mièvre, l'insignifiance des détails cristallise le sentiment du vide.

Cet artiste, le premier de la nouvelle vague des chansonniers québécois qui ait atteint une renommée internationale, sera à Winnipeg le 27 mai prochain. Il présentera un récital au théâtre Playhouse, accompagné d'André Gagnon, le plus grand pianiste populaire au Québec à l'heure actuelle.

Agé de 34 ans, Léveillée a fait ses débuts professionnels il y a une douzaine d'années. Son premier concert à l'Université de Montréal amena une série d'engagements dans les meilleurs cabarets de Montréal... et ceci à l'âge de 22 ans!

C'est à cette époque, un soir, que la grande dame de la Chanson française, Edith Piaf, l'entendit. Fascinée par la vitalité et le charme de ses compositions, elle est demeurée dans ce cabaret jusqu'à l'aurore. Tout au cours de sa visite à Montréal, elle s'est rendue chaque soir entendre Léveillée, l'inspirant à improviser.

Enfin, avant son retour en France, elle organisa un séjour de Léveillée en son pays, où il y composerait des oeuvres pour elle seule.

Léveillée demeura un an à Paris, composant des chansons telles que "Les vieux pianos", "Ouragan" et "Boulevard du crime", qu'elle ajouta à son catalogue de grands enregistrements.

Avec André Gagnon, Léveillée a enregistré une série de disques à long-jeu, y inclus un enregistrement d'un concert donné il y a deux ans à la Place des Arts.

Léveillée lui-même étant un pianiste accompli, les deux artistes ont élaboré un répertoire de compositions de jazz pour deux pianos, dont ils présenteront quelques sélections lors de leur concert au Playhouse.

André Gagnon lui-même a enregistré deux albums de musique pour piano et orchestre. Il accompagne régulièrement d'autres chanteurs et chansonniers québécois, notamment Monique Leyrac, qui a présenté un récital à St-Boniface l'automne dernier. Ce sera donc la seconde visite d'André Gagnon à Winnipeg.

Les billets à ce concert, organisé par l'Association Québec-Manitoba, sont en vente chez Huot, à la librairie Lumen, à CKSB, au Attractions Ticket Office dans le magasin Eaton's, au Record Room et dans plusieurs villages canadiens-français du Manitoba.

Mme Rita Lacoste, caissière de la Caisse Populaire de St-Boniface, "la première dame" à parcourir la distance de 50 milles de La Broquerie à St-Boniface lors du Marchoton CKSB 1966, en fin de semaine, se mérita, en plus d'un chèque de $100, le trophée Guay. Les deux autres dames qui réussirent le même exploit, en un peu plus de temps, ont été Mlles Evelyne Choquette, de St-Pierre-Jolys, et Diane Cayer, de Winnipeg, à qui on a remis respectivement $50 et $25, 2e et 3e prix des dames. Dans la photo ci-dessus Mme Lacoste est entourée, de gauche à droite, de MM. Gérard Prénovault, représentant "Lipton" qui remit aux marcheurs des boites de soupe aux tomates, Rémi Lafrenière, maître de cérémonies au point d'arrivée devant les studios de CKSB, et Roland Trudeau, président de Radio St-Boniface Ltée. (Photo Studio Perrin)

Le Canada peut-il prouver au monde que deux nations peuvent vivre ensemble?

OTTAWA — "La plus grande contribution que peut faire le Canada à la condition humaine actuelle est de démontrer que deux nations peuvent vivre ensemble dans la paix, au sein d'un même Etat", a déclaré le ministres des Mines, M. Jean-Luc Pépin, lors d'un diner au Canadian Club.

M. Pépin, ancien professeur d'université et autrefois commentateur politique, a tenté de démontrer les différences fondamentales qui existent entre les deux groupes. Ces mêmes différences peuvent, selon le ministre, être retracées aux caractères nationaux et psychologiques de l'Angleterre et de la France plusieurs siècles en arrière.

La conception française de l'individualisme est basée sur la liberté de parole, dit-il, principalement caractérisée par une liberté de parole contre le gouvernement, tandis que la mentalité anglo-saxonne de ce concept tend plutôt vers le respect de l'intimité, le respect des lois et enfin, le respect du gouvernement.

"Les Français extériorisent leur intellectualisme dans des discussions, des définitions et des calembours, a-t-il ajouté. Les Anglais, par contre, mettent l'accent sur la tradition, la moralité et l'approche évasive des problèmes. Ils ont peur d'être intellectuellement brillants.

"En politique, le Français est conservateur. Il ne désire qu'une petite terre, une petite femme, une petite entreprise et une petite pension. Mais la France est révolutionnaire par tradition et de ce fait, elle ne progresse que très lentement.

"L'Anglais est plus progressiste, mais il effectuera ce progrès en fonction des traditions."

Le Canada a donc été fondé par des émigrants issus de ces deux cultures européennes. On ne pouvait éviter les conflits d'idées et d'idéaux, a dit M. Pépin. L'isolement de la France a eu pour effet la rupture du cordon ombélical et aux yeux des Canadiens français, le Français était coupable.

Le Canadien anglais par contre, devint alors plus britannique que les britanniques eux-mêmes. Entouré des Etats-Unis et du Canada-français, il a eu peur de couper le cordon et s'est satisfait d'une culture coloniale.

Le Canada-français a développé un complexe d'infériorité, d'ajouter M. Pépin.

"Vous avez combattu notre taux de croissance par l'immigration. Vous avez soutenu que nous ne parlions pas le "Parisian French" et qu'il ne valait donc pas la peine que vous vous occupiez de nous. Les Français avaient l'intelligence, et vous, l'argent. Nous nous sommes donc cloitrés.

"Nous, nous sommes regroupés autour de nos mères, de nos prêtres et de nos politiciens. Nous avions un standard de vie moins élevé, une éducation de second ordre et une société tronquée. Mais nous avions bonne conscience: nous possédions le royaume de Dieu.

"Vos hommes d'affaires sont venus au Québec parce que la main-d'oeuvre y était bon marché et docile. Vous, les Canadiens anglais, vous y viviez comme si c'était une colonie, dressés que vous étiez sur le Mont-Royal, tandis que nous nous déployions sur la terre grasse, là, tout en bas.

"Le résultat en a été ce que l'a appelé un auteur: deux solitudes. Il n'y a pas eu réellement d'échange culturel, sinon dans le climat: nous avions tous les deux froid l'hiver.

"Les Canadiens français se défont maintenant de ce complexe. La présumée révolution tranquille est complète dans son étendue. Surtout bourgeoise, d'esprit plutôt démocratique; elle est également étatiste, très peu anti-cléricale du fait que le clergé s'y est joint, et enfin, nationaliste. A mon sens, elle est même dangereusement nationaliste.

"C'est une percée pour le Canadien français, a précisé le conférencier. Il est moins individualiste, plus intellectuel, plus confiant et moins conservateur.

"Cela crée nécessairement des difficultés et peut même forcer une réévaluation du concept de base du Canada qui en fait un Etat biculturel et fédéral."

Mais, conclut l'orateur, même si vous éprouvez de l'ennui devant la révolution tranquille du Québec, chers Canadiens anglais, et aussi devant cette soudaine exigence d'une voix plus forte dans les affaires nationales, ne vous faites pas l'illusion que les Canadiens français vont bientôt se rendormir.



Commission itinérante des Etats généraux du Canada français

ST-HYACINTHE — "Il importe de donner au peuple du Québec l'occasion de s'exprimer, par la voix de ses corps publics et ses intitutions, sur les différents aspects de son avenir. Chacun sait que la constitution canadienne a vieilli depuis cent ans et qu'il est devenu urgent de la repenser en fonction des aspirations nouvelles du Canada français."

C'est ce qu'a déclaré le secrétaire général des états généraux du Canada français, M. Léo Gagné.

Le conférencier, qui s'adressait à un groupe de journalistes, a soutenu qu'une grande consultation populaire était donc nécessaire afin de déterminer les changements constitutionnels qui s'imposent.

"Les états généraux du Canada français, a-t-il dit, n'ont pas d'autres buts en visitant les différentes régions du Québec que de permettre aux représentants des organismes du milieu d'émettre leurs opinions et de faire part de leurs commentaires aux membres de la commission itinérante."

M. Gagné a dit que c'est là le sens qu'il fallait donner aux propos du président, M. Jacques-Yvan Morin, professeur de droit public à l'Université de Montréal, lorsqu'il présente les états généraux comme étant le forum de la nation canadienne-française.

"De fait, a-t-il noté, pour la première fois dans son histoire, la nation canadienne-française sera consultée sur la conception qu'elle se fait de son avenir, particulièrement de son avenir constitutionnel".

M. Gagné a dit que dans le but de faciliter le dialogue avec les représentants des groupements divers, les états généraux ont institué une commission itinérante qui a commencé par une série de rencontres régionales.

Selon lui, en allant vers la population, la commission procède à une vaste consultation de tous les secteurs de l'opinion sur les différents aspects de l'avenir constitutionnel.

Politique de main-d'oeuvre dans une optique... nationale

MONTREAL — Une politique canadienne de main-d'oeuvre doit s'exécuter dans "l'optique nationale", a réaffirmé M. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, qui doit incessamment prendre en main le nouveau ministère de la Main-d'oeuvre.

Dans une causerie devant les membres de l'Institut religion-travail, M. Marchand, après avoir souligné qu'en créant le Canada, les Pères de la Confédération ont voulu lui donner une "économie nationale qui soit puissante, indépendante et viable", a affirmé: "Aujourd'hui, une politique de main-d'oeuvre est tout aussi importante à notre vie économique nationale", que l'étaient à l'origine de la Confédération les droits de douane, les chemins de fer et le commerce des banques qui ont été confiés au gouvernement fédéral.

"Et pour qu'une politique de main-d'oeuvre puisse rayonner dans toute sa plénitude, a ajouté le ministre, il faudra qu'elle s'exécute dans l'optique nationale."

Sans chercher querelle aux autorités québécoises qui estiment qu'une politique de main-d'oeuvre pour les travailleurs québécois peut être conçue et exécutée de Québec, M. Marchand a noté qu'au temps des "Pères de la Confédération, les problèmes de main-d'oeuvre au Canada étaient aussi inconnus que ceux de la technologie sidérale".

Il fallait donc préparer le règlement des problèmes que connaitra la main-d'oeuvre "avec le même intérêt et le même souci qui ont entouré déjà le règlement de problèmes d'un autre ordre" et c'est cette tâche "particulièrement louable" qui a été assigné au futur ministère fédéral de la Main-d'oeuvre.

"Aujourd'hui, a poursuivi le ministre, rien ne peut se substituer à la planification d'un programme puissant de main-d'oeuvre. Pour pouvoir soutenir la concurrence, il nous faut être à l'avant-garde du progrès technologique."

Le progrès technologique, qui va nécessiter des "programmes de recyclage des travailleurs", qui fera même que parfois des "industries entières devront faire place à de nouvelles", est aussi essentiel à la vie économique canadienne que l'électricité et l'eau courante".

"Nous ne pouvons ni l'arrêter, ni vivre sans lui", a dit M. Marchand.

L'automation

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a noté par ailleurs que le mot automation a plus que tout autre " fait frémir le public puisqu'il tend, aux yeux des travailleurs, des journalistes et de la population même, à déshumaniser le travail, à substituer la machine à l'homme".

Les ouvriers avaient toujours considéré avec inquiétude l'automation, une inquiétude qui "les poussait même à la combativité".

D'un autre côté, les économistes et les hommes à projet "nous assurent, a souligné M. Marchand, que l'automation, dans l'optique moderne, rehaussera la dignité du travail, accordera aux travailleurs plus de loisirs, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail".

"Il est inutile de tenter de nier, a ajouté le ministre, que l'automation a donné lieu à des revers, imposé des contrariétés aux familles ou causé des difficultés d'ordre économique."

Dans chaque province

Trois jours auparavant, prenant la parole à Québec devant les délégués du conseil central des syndicats nationaux, M. Marchand avait abordé là aussi la question de la main-d'oeuvre dans "une optique nationale", précisant toutefois qu'une telle politique ne peut avoir pour objectif de transplanter les travailleurs d'une province à une autre, mais qu'elle doit s'exercer à l'intérieur de chaque province.

L'éveil du Québec n'est pas une menace au Canada anglais

MONTREAL — "Malheureusement, il y a des gens parfaitement de bonne foi, qui ont peur d'avoir peur! On se demande parfois s'ils ne trouvent pas une certaine satisfaction dans cette peur!" Au déjeuner-causerie du Lions Club of Montreal, où il était le conférencier invité, le ministre Pierre Laporte n'a pas identifié les peureux, mais il a décrit leurs peurs.

"Je vous demande à vous si le nouveau départ que vient de prendre le Québec vous a été préjudiciable, si votre liberté ou vos droits ont été de quelque façon violés? La réponse est évidemment non. Certains d'entre vous ont eu peur de la nationalisation de l'électricité. Vous alliez être malmenés dans des compagnies dominées par des Canadiens français; l'économie du Québec allait prendre un dur coup. Cette peur, nous le savions nous, ne s'est pas matérialisée."

"Certains d'entre vous ont craint la réforme de l'éducation. Vous aviez peur que vos droits ne soient pas protégés complètement. Encore une fois, cette peur était sans fondement."

"La réalité, c'est que le développement de notre économie, les réformes de l'éducation, nos nouvelles lois sociales vous étaient destinés autant qu'à mes propres compatriotes, vous ont profité autant qu'à eux."

Toujours au chapitre des peurs, le ministre des Affaires culturelles et des Affaires municipales a abordé la question des relations culturelles avec la France. "Hélas! Cela en aura inquiété plus d'un, bien à tort croyons-nous. Là encore, on ne saurait nous accuser de discrimination, d'étroitesse d'esprit, car nous avons entrepris récemment des démarches pour développer nos relations culturelles avec l'Angleterre, de même qu'avec l'Ontario."

Un nouvel équilibre

M. Laporte a voulu démontrer que l'éveil du Québec ne menace ni la Confédération, ni la population anglophone, mais il ne peut expliquer cet éveil: "Je pense sincèrement que nous sommes trop près des événements et trop engagés pour espérer porter un jugement serein."

Selon M. Laporte, la poussée du Québec ne saurait que conduire à un nouvel équilibre entre les deux grands partenaires de la Confédération et à l'égalité totale et réelle entre les Canadiens français et les Canadiens anglais.

Mais l'égalité absolue "ne peut s'appliquer, bien entendu, si les Canadiens français ne cessent de répéter que la Confédération est un échec complet, qu'elle ne nous a apporté que des obligations."

"D'autre part, les Canadiens anglais doivent cesser de croire que les cent premières années de la Confédération ont été pour nous, du Canada français, excellentes ou même satisfaisantes."

Les participants au déjeuner-causerie ont applaudi avec un enthousiasme égal les propos du ministre et les excellents chants folkloriques qui ont accompagné le poulet rôti.



Cette photo a été prise dans la salle du Conseil de ville de St-Boniface à l'occasion de la proclamation par S. H. le maire Joseph-P. Guay de la "Semaine de la Société du Cancer", qui aura lieu du 15 au 21 mai prochains. De gauche à droite l'on voit S. H. le maire Guay, Mlle Cécile Denyser, représentant l'Unité manitobaine, Mme Arthur Lévesque, secrétaire de l'Unité de St-Boniface, Mlle Diane Landry, "Mlle Canada 1966" qui fait tant honneur à sa ville depuis quelques mois, M. Joseph-E. St-Hilaire, échevin et président de l'Unité de St-Boniface, et M. George McOuat, président de la campagne 1966 à St-Boniface. On demande des volontaires pour la campagne 1966 de la Société du Cancer à St-Boniface. Téléphonez à 233-4084, demande le président, M. St-Hilaire, domicilié à 456, rue Aulneau.

Au Parlement — Sans Parti Pris

Carte électorale et moralité publique



Du 27 avril au 3 mai, nos législateurs entreprirent deux grands débats en Chambre. Tout d'abord, ils expliquèrent leurs objections générales et particulières aux recommandations du rapport de la commission de délimitations des circonscriptions électorales. Puis ils se lancèrent à fond de train dans un autre débat sur la moralité au gouvernement et au parlement.

En 1964, après de longs et difficiles débats, les députés avaient adopté une mesure législative visant à confier à des commissions indépendantes le pouvoir de remanier les limites des circonscriptions électorales, mais sans libérer la Chambre des Communes de sa responsabilité finale consistant à décider de la valeur du travail des commissaires. Or, 158 députés sur 265 avaient profité de cette dernière chance pour présenter des instances, et plusieurs d'entre eux, sans partisanerie, prirent part au débat pendant six jours. Voici le nombre d'orateurs par province: Québec, 16; Ile-du-Prince-Edouard, 2; Nouvelle-Ecosse, 2; Nouveau-Brunswick, 3; Alberta, 7; Colombie-Britannique, 9; Ontario, 24; Saskatchewan, 6. Les orateurs du Manitoba mirent fin au débat le 4 mai: nous en reparlerons la semaine prochaine.

Critiques constructives

Disons qu'en général les orateurs offrirent des protestations vraiment constructives, susceptibles d'inviter les commissaires à réfléchir, à réétudier les problèmes qui leur étaient soumis. Mais en même temps on sent que les députés ne se font pas illusion quant au succès de leurs interventions... En tout cas, la lecture de ces discours permet une vue d'ensemble remarquable de notre pays, d'un océan à l'autre. Les descriptions de comtés donnent une riche image de la diversité de notre nation. On se rend compte qu'il y aurait vraiment intérêt que la carte électorale respecte davantage l'homogénéité de la population des divers comtés, au lieu de ne prendre pour critère de délimitation qu'un nombre relativement uniforme de population. Car il y a des intérêts communs (démographiques, culturels, sociaux, géographiques, économiques) qu'on ne peut sacrifier qu'au prix d'un appauvrissement du pays et de sa population.

Nous ne pouvons mentionner ici tous ces discours, comme celui de M. Jean-Eudes Dubé, député de Restigouche-Madawaska (Nouveau-Brunswick) qui parla avec tant d'éloquence de la "République du Madawaska" et des besoins particuliers de sa population francophone qu'il ne faut pas déchirer sous prétexte de favoriser l'économie de la pomme de terre dans cette province. Disons plutôt que le 29 avril M. Ian Watson (Châteauguay - Huntingdon - Laprairie, Qué.) proposa, appuyé par M. E. A. Winkler (Grey-Bruce, Ont.), une résolution générale de la Chambre à faire transmettre aux commissaires, car les

(Suite à la dixième page)

Le français reprend sa place dans le ciel du Québec

Tenir les Francos de l'Ouest au courant de toute l'actualité du Québec est plus qu'essoufflant, c'est impossible. Il se passe rarement une journée sans quelque événement sensationnel dans ce coin de pays en ébullition: grèves, lancement d'un nouveau gratte-ciel, scandales, nouveau projet du maire Drapeau. Presque chaque mois amène la naissance d'un nouveau journal, un changement liturgique, la construction d'une nouvelle route, la mise en orbite d'une nouvelle étoile du monde artistique. Ces jours-ci, la vedette va aux élections provinciales, la conquête de la coupe Stanley, l'anniversaire moins un de l'Exposition universelle, la visite d'un luxueux paquebot soviétique, les grèves du monde scolaire. Les grands projets du maire Drapeau, le métro souterrain, le deuil des Jeux olympiques pour Montréal, l'affaire Munsinger, retiennent l'attention aux jours d'accalmie ou à l'occasion d'un tournant significatif.

L'ancien visage du Québec

Ce qui intéresse un visiteur francophone à travers tout cela, c'est la part faite à la langue française. La place faite à celle-ci dira si ce renouveau se fait grâce aux Canadiens français ou au moins si on les tient en considération. Dans le passé, le francophone qui visitait le Québec pour la première fois était le plus désagréablement surpris de constater l'omniprésence de l'anglais dans cette province dite française. Montréal, la "deuxième ville française du monde", étalait un visage décevant; la partie ouest, à prédominance anglaise, n'étalait que de l'anglais; les parties centrale et est, à forte majorité française, se faisaient scrupuleusement bilingues. Le train du Canadien Pacifique qui vous amène dans la métropole annonçait encore récemment dans une langue unique l'arrêt à "Dourvall", cependant que les chauffeurs d'autobus de la ville s'écorchaient la langue pour annoncer des arrêts à la rue St-Hubert-Saint-Youbeurt!

L'ancien état d'esprit

Ce qu'il y avait de plus grave, c'est que cet usage des langues reflétait un état d'esprit profondément ancré. C'était un fait accepté que l'Anglophone pouvait à son gré se conduire en unilingue, pendant que le Francophone avait accepté comme normal le poids de faire le pont dans toute communication. Une majorité linguistique avait accepté le rôle de dominée.

Ce phénomène, plus vif à Montréal, était cependant généralisé. Dans les usines, les services administratifs du gouvernement fédéral, c'est toujours le Canadien français qui devait se dédoubler. C'était le domaine où il était toujours compétent. Beaucoup d'entreprises canadiennes-françaises aidaient en ce sens en se piquant d'utiliser de l'anglais dans leurs factures ou annonces.

Le vent nouveau

Mais voilà que ça change au pays du Québec. Le français reprend son territoire. Il reprend surtout les esprits et les coeurs. Rarement et probablement jamais depuis 200 ans a-t-on constaté une volonté aussi généralisée d'utiliser le français, de le rendre rentable, prestigieux. On ne rencontre plus un groupe de Canadiens français résigné à l'assimilation. Fait nouveau dans l'histoire. Dans le passé, même au temps des luttes, il y eut toujours un groupe pour prôner l'anglais comme "la clé du succès" ou "la clé de l'avenir". Le Québécois d'aujourd'hui s'affirme et revalorise sa langue. La bataille d'aujourd'hui se fait entre le bilinguisme et l'unilinguisme français.

Comment cela se manifeste-t-il? Eh bien! A part la surenchère verbale à laquelle se livrent certains mouvements et partis politiques, surtout en temps d'élection, c'est surtout par la pénétration du français dans les affaires commerciales et industrielles. Ces secteurs de la vie, moteurs de tous les autres aujourd'hui, les Canadiens français les avaient lamentablement négligés: par calcul de la part des gouvernants étrangers d'abord, mais aussi par suite d'une certaine idéologie étouffante qui ne voyait dans les Canadiens français qu'une race aux talents prédéterminés et limités.

Des symboles spectaculaires

Ce qui est agréable à constater actuellement, c'est que le français en regagne au moment même où se fait un mouvement de rénovation. Le français marche de pair avec la modernisation et le développement industriel, même si une bonne partie des capitaux viennent de l'extérieur. Le plus prestigieux édifice de la ville s'appelle "Place Ville-Marie", déclassant l'ancien champion, le "Sun Life Building". Les gratte-ciel de 40 étages et plus comptent des édifices aux noms de "Hydro-Québec", "Place de la Justice", "Banque Canadienne Nationale", "Place Victoria", "Place du Canada". Le luxueux hôtel neuf du Canadien Pacifique porte le nom de "Château Champlain". Un vaste centre commercial, le deuxième plus grand au monde, qui coûtera $75 millions, se nommera "Place Bonaventure" et son président est un Canadien français. Le français aura donc sa place dans le ciel et les nombreuses "Places" de Montréal!

L'on doit ajouter à cela les vastes entreprises du gouvernement et de la ville, l'Exposition universelle, le Métro (service de transport souterrain), les autoroutes ultra-modernes, qui assurent au français au moins la moitié et parfois toute la place. Les grandes enseignes, uniquement françaises, le long de certaines autoroutes, comme dans l'ouest de Montréal, déconcertent les séparatistes autant que certains anglophones.

Changements en profondeur

Mais ce qui est encore plus important que ces signes extérieurs, c'est l'usage quotidien du français au travail, l'enseignement du français. Les syndicats ouvriers revendiquent de plus en plus l'usage du français au travail, et ces syndicats dans le Québec actuel prennent une influence toujours plus marquée. Bien sûr, des entreprises résistent au mouvement, mais devront ultimement céder. La "General Motors" qui vient d'ouvrir une usine à Sainte-Thérèse a pris des mesures dès les débuts pour que les ouvriers puissent travailler en français, malgré le grand embarras d'avoir à démarrer avec des contremaitres venus d'Ontario. Et quand "General Motors" bouge, habituellement il y en a d'autres qui suivent! Au même moment s'ouvrait à Saint-Bruno l'usine Peugeot-Renault qui familiarisera les Canadiens français avec la terminologie française.

Dans le domaine scolaire

Dans l'enseignement, le phénomène le plus marquant est peut-être la scolarisation plus poussée des Canadiens français et une meilleure connaissance de leur langue. Avec cela se développe un goût généralisé de culture, une vitalité surprenante de la littérature française. Il se publie un livre chaque jour au Québec. Une exposition de livres français a attiré 135,000 personnes en cinq jours, en fin de février.

L'enseignement du français dans les écoles anglaises est encore minime. Il n'est réglementé que par leur propre département d'études. Aucune autorité gouvernementale n'a encore osé imposer quoi que ce soit. Mais là aussi des changements viendront, car la situation sociale l'imposera. Les écoles Berlitz sont surchargées et dispendieuses. L'Université Sir George Williams se fait partiellement bilingue, en donnant même des cours de sciences en français. Et l'Université McGill aussi sort graduellement de son enclos: le gouvernement ne lui a donné que $7 millions cette année!

Cette renaissance du français est donc spectaculaire. Il reste encore du chemin à faire, assurément. Mais elle est une des manifestations les plus significatives de la "Révolution tranquille".

Donc, en autant qu'elle est un signe, on peut dire que le Québécois actuel reprend sa place sur son territoire, non seulement comme être biologique, sujet d'un gouvernement, mais comme être culturel qui veut vivre selon son identité propre. Et c'est ça qui s'appelle la dignité humaine, le respect démocratique des droits.

G. L.

Bienfaits et dangers de la soif de liberté des jeunes étudiants

MONTREAL — "La jeunesse étudiante d'aujourd'hui est plus qu'organisée et consciente; — elle sait ce qu'elle veut — la liberté totale de pensée — et l'imposera aux adultes qui, eux, devraient s'intéresser davantage à elle et la comprendre, tout en essayant de l'arrêter sur la voie des exagérations dangereuses."

Telle est la substance d'une courte, mais incisive causerie prononcée récemment pas le R. P. G. McDonough, S.J., directeur des étudiants au Collège Loyola, devant le Club des Lions de Montréal (Central).

Sur le thème de la "Liberté chez les étudiants modernes", le R. P. McDonough a brossé un tableau saisissant des principales attitudes du monde estudiantin moderne qui toutes en effet trahissent une soif absolue et de plus en plus exigeante de liberté.

Cette soif s'exprime en particulier par la multiplication des manifestations publiques des étudiants sur le campus comme au dehors, chose inconnue il y a encore une dizaine d'années en Amérique du Nord, quoique déjà bien connue en Europe depuis plusieurs générations.

Que veulent les étudiants?

Ces manifestations, a noté le conférencier, sont parfaitement organisées, articulées, tant chez les étudiants anglophones (rassemblés dans la Canadian Union of Students") que chez les Canadiens français (UGEQ).

Et que veulent les étudiants? Ils veulent avoir leur mot à dire sur tout — sur leur propre activité académique, le système des bourses, leurs conditions de vie sur le campus — et aussi sur la politique nationale et internationale . . .

Le conférencier souligne alors que le point de vue des étudiants n'est pas sans fondements: après tout, c'est la formation de leur propre esprit qui est en cause et ils entendent être consultés à ce sujet.

En bref, il s'agit d'un "instinct profond de libération" qui concerne aussi leur vie spirituelle: la plupart, au fond, ne croient plus en rien, tant ils redoutent de perdre leur liberté avant d'avoir atteint l'âge du choix raisonné, avant d'être formés.

Les causes de la libération

Les causes de cette libération spirituelle? Le R. P. McDonough les situe d'une part dans la libération économique d'une société à l'aise; d'autre part dans l'influence d'un système de communications (Radio-télévision) qui a blasé les esprits et rendu le monde incroyablement petit; et enfin dans l'impact extraordinaire des progrès scientifiques, qui a diminué le prestige des générations antérieures, dont le savoir se trouve singulièrement dépassé par celui de la jeunesse actuelle.

D'ailleurs les jeunes veulent non seulement savoir et penser librement, ils veulent aussi se sentir responsables.

Or les études universitaires interviennent généralement à partir de 16 ans, à l'âge où désormais on a acquis cette totale liberté d'esprit — sans avoir encore la possibilité d'assumer une responsabilité totale; d'où un état de tension qui débouche dans les manifestations extérieures que l'on sait.

A ce moment de son entretien, le R. P. McDonough essaie de faire un bilan: il y a de bons côtés — à très peu d'exceptions près les jeunes méritent la confiance qu'on met en eux.

Ils montrent une énergie, une loyauté et une coopération dignes d'éloges toutes les fois qu'on les traite adéquatement.

Dangers graves

Mais il y a aussi les dangers. Le R. P. McDonough les voit en particulier dans l'entrée prématurée des étudiants dans l'arène politique — où ils veulent entrer non plus individuellement (ce qui après tout est leur droit) mais collectivement, en tant qu'étudiants.

Il y a là, entre autres objections à faire, une perle grave du temps qui devrait être alloué à la seule formation — et de fait "les étudiants d'aujourd'hui manifestent un piètre sens de l'utilisation de leur temps."

En outre, cette soif de libération crée un détachement progressif à la fois des parents et des professeurs, fort dangereux pour l'équilibre social.

Que faudrait-il faire? Là-dessus le R. P. McDonough ne s'est guère étendu. Il a mentionné en tout cas une législation plus stricte sur les manifestations publiques et les grèves d'étudiants.

Et surtout il a recommandé que les parents et les éducateurs s'intéressent davantage à la jeunesse, qui est destinée bientôt à sortir des collèges et des universités et à prendre sa place aux postes-clés de la société.

Son Em. le cardinal Stefan Wyszyski, archevêque de Gniezo et de Varsovie, préside dans toute la Pologne les grandes fêtes du "millénaire chrétien" qui attirent partout des milliers et des milliers de catholiques polonais en dépit des obstacles que ne cesse de susciter le gouvernement communiste. Que ce soit dans sa cathédrale de Varsovie, au sanctuaire national de Notre-Dame de Czenstochowa ou ailleurs, le cardinal ne cesse de louer Dieu et la Vierge des grâces de foi et de piété accordées à son peuple depuis 1,000 ans, surtout aux heures tragiques de persécutions, de démembrement du pays, d'occupation étrangère et, maintenant, de domination communiste. Dans le monde entier, les Polonais à l'étranger s'unissent par la prière à leurs compatriotes si cruellement mis à l'épreuve, mais si tenaces dans leur foi et leur fidélité à Dieu, à la Vierge et à l'Eglise.

Découverte de "Myxin", un nouvel antibiotique

OTTAWA — Une équipe de chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada a découvert et mis au point un nouvel antibiotique à large spectre d'activité qui pourrait devenir une arme importante contre les maladies: telle est la nouvelle que l'hon. J. J. Greene, ministre de l'Agriculture du Canada, a annoncé le 26 avril.

Le nouvel antibiotique, appelé Myxin, est le fruit de plusieurs années de travail de MM. F. D. Cook, E. A. Peterson et D. C. Gillespie, de la Direction de la recherche du ministère de l'Agriculture du Canada.

Le Myxin retient vraiment l'attention pour les motifs suivants:

1. Les épreuves de laboratoire démontrent qu'il attaque une gamme beaucoup plus étendue d'organismes pathogènes que n'importe quel autre antibiotique connu. (On ne connaît pas encore la mesure de son efficacité, particulièrement dans le domaine des maladies de l'homme.)

2. Il est extrêmement puissant. Dans les épreuves de laboratoire, employé à des concentrations de quelques parties seulement par million, il a empêché la croissance de maintes bactéries, levures et moisissures, reconnues comme causant des maladies chez l'homme, les plantes et les animaux.

3. Comme il est facile à produire, le nouvel antibiotique pourra probablement être utilisé aussi dans la lutte contre des maladies des cultures dont le traitement au moyen d'antibiotiques n'a pas été économique jusqu'ici.

4. Le Myxin a une structure différente de celle des antibiotiques qui existent actuellement: cela signifie que l'on a ouvert un nouveau domaine de la recherche sur les antibiotiques et que l'on a très probablement mis à jour une nouvelle famille d'antibiotiques.

Il faudra continuer la mise au point et faire de multiples épreuves avant que la valeur réelle de l'antibiotique puisse être établie, fait remarquer M. R. M. Hochester, qui a remplacé feu M. Harry Katznelson à la Direction de l'Institut de recherches microbiologiques, où la découverte a été faite. Cependant, affirme-t-il, le Myxin s'annonce plus prometteur que n'importe quel autre antibiotique au même stade de mise au point.

Le Myxin s'est en effet montré efficace dans des épreuves de laboratoire contre 34 espèces de bactéries, 49 espèces de champignons cryptogamiques, 12 espèces d'actinomycètes et 12 espèces de levures.

Dans l'éprouvette encore, il a été efficace contre l'organisme qui cause la tuberculose et contre le microbe infectieux **Staphylococcus aureus**, qui cause des difficultés dans les hôpitaux et qui résiste actuellement aux autres antibiotiques. Il a aussi été extrêmement efficace dans des épreuves de laboratoire contre maintes espèces de bactéries pathogènes des plantes qui causent des maladies telles que la flétrissure bactérienne de la pomme de terre, la flétrissure de la luzerne, la brûlure bactérienne des arbres fruitiers, la tache auréolée de l'avoine, ainsi que les champignons cryptogames qui causent des maladies comme les pourritures des racines des céréales.

L'organisme qui produit le Myxin appartient au groupe de bactéries du sol que l'on appelle myxobactéries.

Cet organisme, unicellulaire, a été découvert par M. Cook alors qu'il poursuivait des recherches de caractère fondamental sur le rapport qui existe entre les bactéries du sol, la fertilité du sol et la santé des plantes. Le microbe a été isolé à partir d'un échantillon de sol prélevé dans les terrains de la Ferme expérimentale centrale, bien à l'intérieur des limites de la ville d'Ottawa.

M. Cook a constaté que ces myxobactéries, c'est-à-dire bactéries muqueuses, empêchaient la croissance de nombre d'autres organismes qui causent de graves maladies chez les plantes cultivées. Cette aptitude à empêcher la croissance provenait de ce que les myxobactéries produisaient des enzymes lytiques qui dissolvaient les autres bactéries. Il s'aperçut par la suite qu'une souche de myxobactéries ne produisait pas d'enzymes lytiques, mais plutôt une substance rouge qui empêchait la croissance des bactéries.

M. Gillespie réussit à extraire cette substance colorée du bouillon dans lequel les myxobactéries avaient été cultivées. MM. Cook et Peterson démontrèrent par la suite que cet extrait avait le même effet germicide que celui que possédait la culture vivante.

M. Gillespie mit au point des méthodes de production, d'isolation et de purification de l'antibiotique et il réussit à faire cristalliser celui-ci, ce qui facilita l'exécution d'épreuves plus étendues.

Continuant ses travaux, M. Peterson démontra que le Myxin peut être utile dans la répression des maladies des plantes par le traitement des semences ou par la pulvérisation de l'antibiotique sur le feuillage des plantes.

On envoya une certaine quantité de Myxin à l'Université de la Saskatchewan pour le faire soumettre à d'autres expériences. Or, celles-ci indiquent que le Myxin ne cause pas de dommages aux animaux de laboratoire.

La société Canadian Patents and Development Limited, organisme du gouvernement fédéral qui se charge de faire breveter les inventions faites par des fonctionnaires fédéraux, a pris pour ce produit un brevet de portée très étendue.

Un certain nombre de sociétés de produits pharmaceutiques cherchent déjà à obtenir des licences qui leur permettraient de continuer à mettre au point le nouvel antibiotique et de le produire.

Régulation des naissance,

CITE DU VATICAN — Une décision de Paul VI sur le problème de la régulation des naissances ne se limitera pas à donner une réponse sur un point de casuistique, mais elle situera les résultats des études actuelles dans le cadre plus général de la morale conjugale.

C'est ce qui ressort d'un communiqué émis par le secrétaire de la commission des évêques sur le mariage et la natalité, le père Henri de Riedmaten.

Le communiqué précise que la commission se préoccupe de terminer ses travaux le plus rapidement possible et que les sessions sont actuellement très fréquentes.

"La Commission, ajoute le communiqué, sait à quelles attentes anxieuses, et à quelles espérances ses travaux doivent répondre. Il n'est pas possible de fixer aujourd'hui une date certaine pour l'achèvement des études et d'en arrêter une pour la réponse de l'autorité suprême."

Lorsque les travaux seront terminés, il faudra ensuite affronter le problème de la présentation et de l'élaboration du document qui demandera lui aussi un certain temps.

Le communiqué précise d'autre part que les travaux sont déjà avancés et que l'on devrait sans trop de retard éclaircir ce problème compliqué et aux implications nombreuses.

Enfin, la commission juge inopportun de donner des informations partielles, au fur et à mesure de la progression des travaux, car, au lieu d'aider les couples à affronter leurs difficultés, ces informations risqueraient d'augmenter leur confusion.

Monsieur ou Monseigneur?

Une revue de France, "Nouvelles de Chrétienté" (13 janvier 1966), regrette que certains prélats renoncent au titre de Monseigneur et aux insignes de leur dignité. Voici ses commentaires:

Le terme **Monseigneur** n'est rien d'autre qu'une forme du mot **Monsieur**; mais comme **Monsieur** est devenu commun, nous ne voyons pas bien pourquoi le terme de **Monseigneur** ne serait pas justement distinctif. De son temps, on appelait l'Evêque de Meaux Bossuet: **Monsieur de Meaux**, ce qui ne revenait qu'à lui et le distinguait d'assez noble manière.

Monsieur tout court était le titre du Frère du Roi, tout comme **Madame** et **Mademoiselle** étaient des titres princiers (par exemple **Madame Elisabeth**, soeur du roi Louis XVI). Revenir au **Monsieur** pour les évêques ferait archaïque et suppose une société autre que la nôtre. Les prêtres de la Société de Saint-Sulpice ont gardé le titre de "**Monsieur**", mais ce titre n'a plus la même résonance qu'au 17e siècle.

On ne trouve guère l'ancien caractère avec l'appellation **Monsieur**, que dans de vieilles provinces de France où l'on parle encore du clergé paroissial en disant: **Ces Messieurs du Clergé**.

Restons-en donc à l'usage maintenant établi, qui est exactement dans l'esprit de celui qui l'a précédé. L'Eglise a été saluée comme **la dernière école de respect**: est-il besoin qu'elle y renonce, sous prétexte qu'elle doit être à tous? Le peuple qui déteste la hauteur, ne déteste pas moins le rabaissement.

Un père qui se fait camarade avec ses fils démonétise son amour de père, qui a une valeur inestimable. La démocratisation et le nivellement sont des simplismes qui ne résolvent rien.

Le véritable esprit chrétien, chez l'inférieur comme chez le supérieur, est l'humilité de coeur; il est dans le naturel de l'humilité de ne pas se montrer. L'humilité n'est que plus profonde (quand elle existe) chez le supérieur qui accepte les honneurs dus au service que Dieu lui a imposé: honor — onus. L'humilité n'est que plus pure (quand elle existe) chez l'inférieur, car ses respects vont à Dieu qui est honoré dans son représentant.

Alors, l'autorité est facilitée, sans que l'homme qui en est investi ait à employer des moyens beaucoup moins purs pour se faire obéir: l'obéissance ne l'est pas moins, par le fait même.

Au fond, le rejet des signes d'honneur peut fort bien n'être pas la marque de l'humilité. Il peut faire soupçonner qu'on les croit adressés à soi-même, et non pas à Dieu. Et le peuple les adresse à Dieu, ces hommages: c'est en tant que représentants de Dieu qu'il vénère ses chefs spirituels. Ne naturalisons pas ces sentiments par une sotte innovation. Le résultat ne serait pas bon.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

Au nom de la Banque Canadienne Nationale, M. Roland Trudeau, alors gérant de la succursale de St-Boniface, présentait à Son Exc. Mgr Maurice Baudoux un chèque de $5,000 pour l'oeuvre du Grand Séminaire de St-Boniface.

Pour aider à défrayer les dépenses du Cercle Molière au festival national d'art dramatique tenu à Sherbrooke, le gouvernement du Manitoba présentait un chèque de $200 à M. Brunelle Léveillé, trésorier du comité de perception chargé de recueillir des fonds pour ce voyage. La présentation avait été faite par l'hon. W. C. Miller et l'hon. Edmond Préfontaine.

M. Omer Héroux, ouvrier de la première heure dans la publication du "Devoir" fondé par M. Henri Bourassa en 1910, célébrait le 60e anniversaire de sa carrière journalistique. (M. O. Héroux est le frère de M. Hector Héroux, premier rédacteur de La Liberté.)

Le budget pour les écoles séparées de Prince-Albert (St-Paul, St-Marc, St-Jean, St-Michel, St-Joseph), au montant de $128,140, avait été approuvé. Les dépenses étaient réparties comme suit: salaires des instituteurs et institutrices, $59,310; salaires des principaux, $12,915; entretien, $12,000; réparations, $7,000.

Il y a 20 ans (1946)

Les soldats polonais qui avaient combattu avec les alliés au cours du conflit 1939-45 refusaient de retourner en Pologne depuis que celle-ci était devenue la proie des communistes. Ces soldats, au nombre de 135,000, désiraient devenir citoyens de l'un ou l'autre des pays alliés.

Le vote aux Communes d'Ottawa pour décider du prêt de $1,250,000,000 à l'Angleterre avait été approuvé par 167 voix contre 6. (Il serait bon de rappeler que ce prêt ne comportait pas d'intérêt pour une période de dix ans et qu'aucun versement n'était requis pour une même période.)

M. l'abbé James Mulholland, fils de Mme C. Mulholland, de la paroisse St-Edouard de Winnipeg, était élevé à la prêtrise dans sa paroisse. Son Exc. Mgr G. C. Murray, archevêque-coadjuteur de Winnipeg, présidait cette ordination.

Le R. P. Joseph Poulet, O.M.I., missionnaire bien connu dans les provinces de l'Ouest, mourait au Cap-de-la-Madeleine. Le Père Poulet avait été ordonné en 1907 à St-Boniface par Mgr Langevin.

Il y a 30 ans (1936)

L'hon. C. A. Dunning, ministre fédéral des Finances, présentait son budget aux Communes. Le déficit global pour l'année 1935-36 avait été de $162,191,000 et on prévoyait un déficit de $100,000,000 pour l'exercice 1936-37. La dette nette du Canada était de $3,000,000,000, une augmentation de $867,000,000 dans l'espace de six ans.

Les troupes italiennes continuaient leur invasion de l'Ethiopie en pillant tout sur leur passage. L'empereur Hailé-Sélassié avait dû s'enfuir de sa capitale d'Addis-Abeba.

La gendarmerie royale avait reçu d'Ottawa l'ordre de surveiller étroitement les cours des chemins de fer afin d'empêcher les chômeurs d'attendre le passage de convois de marchandises pour y monter et ainsi voyager gratuitement.

La ville de Vancouver célébrait le 50e anniversaire de sa fondation par un programme de démonstrations militaires, navales, sportives et autres. On ouvrait aussi une grande exposition historique illustrant les progrès de Vancouver durant un demi-siècle.

Il y a 40 ans (1926)

A St-Pierre-Jolys, Man., les semences devaient être achevées si ce n'eut été d'un caprice de la nature. Lisons la chronique d'alors: Le blé est levé en plusieurs endroits, mais il nous est venu des vents d'une violence extrême qui remplirent l'atmosphère de nuages de poussière. Parfois ces vents ont mis la semence à nu et, dans certains endroits, l'ont même emportée. Quelques cultivateurs ont cru bon de semer une seconde fois.

Le correspondant de Ponteix, Sask., nous informait de la situation difficile de l'hôpital de l'endroit qui manquait de chirurgien. Les cas opératoires devaient chercher un hôpital à l'extérieur. Le village espérait qu'un chirurgien canadien-français choisirait Ponteix pour y exercer sa profession, vu que la région comptait au-delà de 1,600 âmes catholiques et françaises. L'hôpital était dirigé par les religieuses de Notre-Dame.

Parfois les correspondants d'alors ne se rendaient pas compte du manque de détails dans leurs chroniques. Ainsi, celle de La Broquerie annonçait le retour du curé de la paroisse et de l'enthousiasme des paroissiens en revoyant leur curé. On lui présenta une bourse bien garnie pour aider à défrayer les dépenses du culte. Même il y eut la bénédiction d'une statue de sainte Anne qui fut portée en procession jusqu'à l'église... mais qui était le curé? Son nom n'apparait nulle part dans la chronique. (Abbé R.-A. Giroux)

L'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg construisait une nouvelle aile. Le contrat pour l'agrandissement de cette institution avait été octroyé à l'entrepreneur J.-A. Trembay, au coût de $250,000.

Il y a 50 ans (1916)

Nul parmi les têtes blanches ou chauves (ou les deux à la fois) n'ignore la première division des diocèses de St-Boniface et de Winnipeg. Pour obtenir justice, Mgr Béliveau avait dû faire un voyage spécial à Rome et prouver à la Curie romaine que le partage du territoire manquait d'équité et que l'Eglise-Mère de l'Ouest canadien était lésée dans ses droits. A son retour, Mgr Béliveau, du haut de la chaire de sa cathédrale à St-Boniface, rendait compte de son voyage à la Ville Eternelle et disait sa joie de voir son diocèse rentrer dans ses droits.

En marge du Rose Day, vente publique de roses au profit de l'orphelinat St-Joseph de Winnipeg, dirigé alors par les Soeurs Grises, Jacqueline des Erables commençait ainsi son article en faveur de cette campagne de perception: Il faisait froid, le ciel était gris, la neige tombait et un vent glacé cinglait les joues en ce 29 avril 1916. (On aurait juré qu'il s'agissait de 1966... Pour ce qui est de la vente des roses, votre chroniqueur, alors élève de l'orphelinat, se rappelle comme si c'était d'hier l'animation qui régnait pendant des semaines pour la confection de ces roses par les religieuses, de bonnes dames intéressées et dévouées et les orphelins... Et, parmi les religieuses, qui pourra oublier le dévouement des Soeurs Prince, St-André, Phaneuf, Vermette, Provencher et autres qui nous prodiguèrent leurs soins maternels!

Une violente tempête de vent s'abattait sur St-Boniface, Winnipeg et la région. La tour de l'église méthodiste MacDougall s'effondrait enfonçant le toit du temple. Les usines de la Western Canada Marble and Granite Co. subissaient des dommages évalués à $5,000. Deux maisons de bois étaient renversées par le vent ainsi qu'une remise de planches. Les communications télégraphiques entre Winnipeg et Portage-la-Prairie avaient été interrompues.

MONTREAL — La Société St-Jean-Baptiste de Montréal vient de révéler le nom du lauréat de son grand prix de musique Calixa-Lavallée pour l'année 1966: il s'agit du chansonnier Gilles Vigneault. Le conseil général de la société a, en effet, ratifié la recommandation unanime du jury, présidé par le Dr J. Alcide Martel, ancien président et directeur général de la Société, et dont les autres membres étaient MM. Clément Morin, P.S.S., doyen de la faculté de musique de l'université de Montréal, Eugène Lapierre, organiste et professeur, Charles Goulet, secrétaire du conseil des arts de la région métropolitaine, Jean Deslauriers, chef d'orchestre et M. Yvon Groulx, président général de la SSJB, membre d'office.

Le prix Calixa-Lavallée signale annuellement les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine musical ont servi ou servent les intérêt du Canada français, tant chez nous qu'à l'étranger.

Session de catéchèse à l'Université de Montréal

MONTREAL (CCC) — La prochaine Session de Catéchèse à l'Université de Montréal aura lieu du 4 au 30 juillet 1966. Les étudiants seront groupés en quatre sections. Une attestation d'études de 90 heures sera accordée aux étudiants qui auront suivi les cours, participé aux carrefours et réussi les examens. Les cours se donneront tous les jours du lundi au vendredi, dans la matinée de 9 h. 30 à 11 h. 30 dans les deux premières sections, de 9 h. 30 à 12 h. 30 dans les deux autres; dans l'après-midi, de 2 h. 30 à 4 h. 30 pour toutes les sections.

Le Corps enseignant de la prochaine Session de Catéchèse sera composé de spécialistes canadiens et européens. Parmi les professeurs invités, mentionnons M. le Chanoine Joseph Colomb, P.S.S., Directeur de l'Institut de Catéchèse de Strasbourg, Monsieur l'abbé René Berthier, Directeur-adjoint de l'enseignement religieux en France, le Père Pierre Babin, O.M.I., Directeur à Lyon du Centre de recherche sur la catéchèse aux adolescents, M. l'abbé Jean Le Du, professeur à l'Institut de Pastorale catéchétique de Paris, le Père Francis-de-la-Croix, O.C.D., et Monsieur le Chanoine Aimé-Georges Martimort.

Première section: Initiation générale à la Catéchèse pour les éducateurs de tous les niveaux. Le programme de cette section consistera en des cours sur la nature de la catéchèse, sur la Bible, sur la Liturgie et sur la Pédagogie de la catéchèse avec une insistance sur certains thèmes doctrinaux.

Deuxième section: Approfondissement doctrinal et catéchétique pour les éducateurs ayant déjà suivi une ou plusieurs sessions. Les étudiants de cette section auront des cours sur la Parole de Dieu dans ses exigences catéchétiques, sur certains thèmes bibliques, sur la pédagogie de la catéchèse aux adolescents, sur les problèmes sociologiques de l'Eglise au Québec et sur certains problèmes de la pensée religieuse contemporaine.

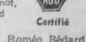
Troisième section: Pastorale catéchétique et ministère sacerdotal. Les prêtres et les séminaristes incrits à cette section étudieront la nature de la pastorale catéchétique, la pastorale liturgique, l'anthropologie pastorale, la catéchèse des adolescents et les problèmes sociologiques de l'Eglise au Québec. Les activités de l'après-midi consisteront surtout en des carrefours selon les divers centres d'intérêt des participants.

Quatrième section: Recherches sur la catéchèse des adolescents. Dans cette section, les étudiants feront surtout des travaux de recherche sur les orientations actuelles de la catéchèse des adolescents, dans sa démarche et dans son contenu. N'y seront admis que des candidats nommément désignés par les Directeurs diocésains ou d'autres organismes d'éducation, et possédant une formation solide, sinon un diplôme, en catéchèse.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage

Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard: publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2 Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée — A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi dernier 9 mai eut lieu la réunion régulière du conseil de ville. Elle commença à 8 h., parce que les échevins avaient dû participer à 7 h. à une autre réunion "spéciale et privée" pour discuter l'avis de motion de l'échevin Turner réclamant que le conseil rescinde une motion passée en 1962, au sujet des travaux légaux que l'avocat de la ville peut entreprendre sans qu'il n'y ait conflit avec les intérêts de la ville. Aucune déclaration publique n'a été faite de l'issue de la discussion.

Aussitôt que M. le Maire eut déclaré la séance ouverte, l'échevin Softley demanda la permission de soulever une question se rapportant au "St. Boniface Courier". Il fit l'éloge de ce journal bilingue qui remplit un rôle important dans notre communauté, mais s'indigna contre la sorte de journalisme jaune exhibé en première page où un journaliste imberbe qualifie tous les échevins, à l'exception d'un seul, d'être des andouilles. Il s'objecta particulièrement au dernier paragraphe de cet article, où il est dit qu'un seul échevin est capable de tenir tête à notre maire entreprenant. Il analysa le mot "enterprising" qui dénote bien des qualités, mais a aussi un sens péjoratif.

M. le Maire dit qu'il accepte volontiers la première définition, mais l'échevin Softley continua en disant qu'il ne s'objecte pas à la liberté de parole, mais à son abus dans un article qui laisse entendre que le maire et les échevins ne font pas leur devoir. Il croit voir dans cet article un sens caché et un but ultérieur. Par contre, dit l'échevin Softley, si vous voulez avoir un compte rendu impartial des séances du conseil, vous pouvez les lire dans La Liberté et le Patriote où les rapports sont donnés avec une grande exactitude.

Dans une lettre au maire et au conseil, le premier ministre de la province, M. Roblin, les invite à la cérémonie du dévoilement du nouveau drapeau provincial le 12 mai à 2 h. p.m., sur les terrains de la législature. Il fut décidé que le maire suppléant y représenterait la ville, puisque le maire présidera notre propre cérémonie à l'hôtel de ville le même jour à 3 h. p.m.

L'organisation de la défense civile remercie M. L. Forest, surintendant du Bien-être social, pour son grand dévouement dans l'organisation des services de secours durant la menace d'inondation.

Le président de la Chambre de Commerce de St-Boniface félicite le maire, le conseil et les employés pour la manière efficace avec laquelle tous les services municipaux ont été organisés pour nous protéger contre les dangers de l'inondation, et pour le prompt nettoyage par la suite.

Plusieurs autres lettres (de Westeel, etc.) furent lues, qui abondent dans le même sens.

M. Lionel Moore, de C.J.Q.M., un nouveau résident de notre ville, se dit fort impressionné de la promptitude avec laquelle les pompiers et policiers ont répondu à un appel lancé par le "999", quand il dut avoir recours au service de sauvetage pour son enfant.

La Frontier Packing avise que le mercredi 18 mai à 3 h. 30 p.m., l'hon. M. Whitney présidera la cérémonie des débuts des travaux de construction de leur nouvelle installation de salaison au no 140 chemin Panet, et invite le maire et le conseil à s'y rendre.

Le gérant des ventes de la Cie Huggard Equipment, M. Barber, se présenta devant le conseil pour demander qu'on reconsidère la décision d'acheter une nivelleuse d'un de leurs compétiteurs. Il analysa les soumissions des divers concurrents et soumit que la machine proposée par sa compagnie est plus forte et donnera meilleur rendement, permet une plus grande visibilité, est très économique à faire fonctionner, et il dit que depuis octobre 1965 sa compagnie a vendu 25 de ses machines au Manitoba. Il se déclara prêt à donner des garanties supplémentaires sur le bon fonctionnement de sa machine. Le conseil, après l'avoir questionné longuement, décida de remettre les soumissions à l'étude.

Le comité du personnel recommande qu'on accepte les candidats suivants pour les 4 positions de pompiers qui étaient à l'affiche: MM. Victor Schroeder, Marc R. Guyot, R. H. Stefanec et Renald Laurencelle.

Le comité spécial des arènes rapporte que 4 endroits pourraient être considérés pour l'emplacement d'une arène dans le Parc Windsor. MM. Beaulieu et Grant firent rapport qu'à une réunion subséquente avec la commission scolaire ils ont appris que la commission scolaire ne pouvait pas se démettre d'un des terrains concernés, et donc qu'ils étudieront lors d'une autre réunion le choix d'un autre terrain. Car il y a aussi un terrain de 59 acres qui serait disponible et un autre, détenu par Quality Construction, qui serait trop coûteux. Enfin il y aurait possibilité d'utiliser le terrain du Winakwa Community Center. On décida de remettre la décision finale à une autre réunion du comité spécial, cette semaine.

Mercredi soir à 7 h., il y aura une réunion spéciale pour honorer les patrouilles scolaires et pour rencontrer ceux et celles qui ont représentés nos patrouilles scolaires au jamborée à Ottawa.

Jeudi soir à 9 h. 45, la Masonic Lodge de Norwood honorera un de nos citoyens, M. Joseph Bibeau, qui s'est grandement dévoué dans nos combats contre les inondations.

Le conseil a adopté un règlement qui diminue de 3 à 2 le nombre d'arènes à construire comme projets de Centenaire des fêtes de la Confédération.

L'échevin Couture, ayant donné avis de motion, a demandé au conseil de bien vouloir reconsidérer sa décision de nommer Mlle Richardson au poste de commis à l'Unité sanitaire, surtout à cause de la recommandation du docteur French, chef de ce service, qui avait fait une autre suggestion, et à cause des qualités telles qu'inscrites dans sa demande. Cette candidate, de plus, devait être bilingue. A cause des informations que cette employée doit obtenir et des renseignements qu'elle doit donner, l'échevin Couture précise que le choix de cette autre candidate, et non de Mlle Richardson, aurait des avantages précieux pour notre population bilingue.

Plusieurs échevins indiquèrent qu'ils n'étaient pas opposée au bilinguisme, mais que cette qualité n'avait pas été spécifiée dans la demande d'emploi. M. le Maire souligna que la question à décider est si le conseil veut permettre de reconsidérer le choix fait par le comité, et donc que la question du bilinguisme n'est pas le sujet précis de la discussion. Lorsque le vote fut pris, 4 échevins seulement, MM. Lonergan, Ludwick, St-Hilaire et Couture votèrent en faveur de la motion Couture. Donc celle-ci est évidemment défaite.

Le diner civique offert aux employés ayant atteint les 25 ans de service, aux échevins sortant de charge et aux membres des diverses commissions, aura lieu le 30 mai à l'hôtel Marion.

Les condoléances du conseil furent offertes aux familles Besant et Isaac, qui viennent d'être éprouvées par la perte d'un des leurs.

M. le Maire a dit qu'il reçoit beaucoup de plaintes au sujet des camions qui tournent à droite sur la rue Des Meurons pour se rendre à la rue Goulet. Une motion fut faite, demandant au Métro de faire de la rue Youville une rue à sens unique, de la rue Marion à la rue Goulet; et que la rue Goulet, de la rue Des Meurons à la rue Youville, soit aussi à sens unique, afin de faciliter la circulation des camions.

La veillée s'est terminée après minuit, les membres du conseil se séparant en chantant des souhaits de "bonne fête" à l'échevin St-Hilaire dont c'était l'anniversaire de naissance.

A lundi prochain.

De notre mieux




Les Scouts accueillent leur aumônier national

Les scouts du diocèse de St-Boniface ont l'honneur et le grand plaisir cette semaine de recevoir la visite du R. P. G. Rinfret, aumônier national. Il est accompagné du commissaire régional de l'Ouest, M. H. Dubé; le commissaire régional de l'Ouest à la branche éclaireur, M. Arthur Proulx, de la Colombie-Britannique; de l'aumônier régional de l'Ouest, M. l'abbé F. Juneau; et du commissaire diocésain de St-Boniface, M. L. Lambert.

Pendant ces trois jours parmi nous il visitera les meutes, troupes, jeune route et clan du diocèse. Voici un bref aperçu de ses rencontres:

Le dimanche 8 mai: St-Claude, St-Norbert, St-Eugène; rencontres avec les chefs et cheftaines des unités.

Le lundi 9 mai: Rencontre avec les aumôniers. Visite des troupes de St-Malo, St-Pierre et Lorette.

Le mardi 10 mai: Rencontre avec le Curé de la paroisse Cathédrale et rencontre des louveteaux de St-Boniface et Précieux-Sang; visite des troupes de Transcona et St-Louis; visite du Clan, de la jeune route et des troupes de St-Boniface; visite du Clan et de la troupe de Précieux-Sang.

L'unité engendrée par la compréhension mutuelle, voilà le garant de l'avenir scout.

Bonne chassse!

Scouts et Louveteaux du diocèse de St-Boniface.

Nouveau secrétaire

M. Paul-Emile Leblanc a pris charge du Secrétariat général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, le lundi 9 mai dernier. Le secrétaire actuel, M. René Rottiers, nous quitte. Né à St-Léon, Man., en 1943, M. Leblanc a obtenu son baccalauréat ès arts du Collège de St-Boniface en 1964 et poursuit actuellement ses études à l'Université de Manitoba en Histoire. Il assumera ses nouvelles fonctions jusqu'à la reprise des classes en septembre. L'A.E.C.F.M. est toujours à la recherche d'un secrétaire permanent.



L'hon. Léo-Alphonse Cadieux, ministre associé de la Défense nationale, vient d'annoncer que l'hon. Charles Dufferin Roblin, premier ministre du Manitoba, a été nommé capitaine de groupe (honoraire) de l'escadrille no 17, de Winnipeg, de l'Aviation Royale Canadienne (auxiliaire).

M. Roblin commença sa carrière militaire dans la Milice canadienne comme simple soldat, puis, de 1930 à 1940, il fut sous-lieutenant au R.C.A.S.C. En 1941 il devint officier pilote de l'A.R.C., puis sous-lieutenant d'aviation, section de l'équipement. Il fit du service outre-mer en Europe occidentale de 1942 à 1945, sous le vice-maréchal de l'air Sir Harry Broadhurst, affecté à la seconde force tactique de l'air sur le continent. C'est alors qu'il fut promu commandant d'escadrille, et fut cité à l'ordre du jour. Il prit sa retraite en 1946.

En 1951, M. Roblin fut nommé officier d'administration de l'escadrille de réserve de Winnipeg no 17. Depuis juin 1953, il est membre de la réserve supplémentaire. Chef du parti Conservateur du Manitoba et chef de l'opposition en 1954, il devint premier ministre en juin 1958.

Le Congrès des Coopérateurs à Québec du 10 au 15 juillet

Le Conseil Canadien de la Coopération invite tous les coopérateurs de langue française à venir participer à leur congrès qui aura lieu dans la belle Province; tous pourront goûter à l'ambiance charmante du Canada français et respirer cette atmosphère de gaieté et d'hospitalité si proverbiale.

En plus des sessions d'étude, il y aura la visite de certaines villes: Québec, Granby, et Montréal, comprenant l'Oratoire St-Joseph et l'Ile Ste-Hélène. Le coût du voyage pour un délégué est de $100 et celui de sa compagne $75. Ceci comprend les frais de chambre du 10 au 15 juillet, la plupart des repas, le transport en groupe durant le congrès, soirée sociale et réceptions jusqu'au samedi matin.

Que les intéressés fassent leur réservation immédiatement en communiquant avec le Conseil de la Coopération du Manitoba, 184½, rue Provencher, St-Boniface. Téléphone: 233-6737.

Voulez-vous dire de grandes choses? accoutumez-vous à n'en jamais dire de fausses.

VAUVENARGUES.

Concert à l'école Taché

Pour marquer la distribution des prix et des diplômes de Français, le personnel de l'école Taché invita les parents, à un concert qui eut lieu le 5 mai à 1 h. 30 p.m.

Le gymnase avait été décoré pour l'occasion. Les mots d'ordre suivants: "Soyons fiers de notre belle langue", "Enrichissons notre vocabulaire", étaient en relief.

Les élèves de la 4e année récitèrent d'abord "La Balançoire" et chantèrent "Notre âme". Puis la 5e année interpréta "La Ronde du Vent". Ensuite, les élèves de 6e mimèrent "C'était un p'tit avocat". Ils furent suivis des énergiques "Ratsmen" de la 7e. Pour terminer, les plus grands rendirent "Ça ira mieux demain", et "Dominique". L'auditorium se joignit aux élèves pour le refrain de ce dernier chant.

Le tout fut exécuté avec beaucoup de vie, de chaleur et d'imagination. Il est évident que les professeurs et les élèves ont beaucoup de talent et de bonne volonté.

En quelques mots bien expressifs, l'abbé Deschênes félicita les responsables de la fête. Il signala aussi le fait remarquable que les élèves de l'école Taché avaient obtenu de très hauts points en français, ce qui prouve que lorsqu'on veut vraiment, on est toujours capable.

Il appuya cette assertion d'un geste très convaincant! Les jeunes et les moins jeunes . . . furent impressionnés.

Après le concert les parents furent invités à visiter les classes. Les instituteurs accordèrent aux parents une entrevue qui fut très appréciée et qui leur permit de constater avec bonheur que ces professeurs sont des idéalistes pratiques aussi dévoués que compétents. Les parents sont heureux de leur exprimer leur gratitude. Un merci tout à fait spécial à mademoiselle la principale qui en est l'inspiratrice.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Un peu comme les pèlerins de Chaucer, un groupe de Chevaliers accompagnés de leur famille, se rendait au couvent des Soeurs Chanoinesses 210, rue Kenny, St-Boniface, pour assister à la messe du premier vendredi du mois à 7 h. 30 p.m.

Durant la messe, notre aumônier célébrant, M. l'abbé Laval Cloutier, fit ressortir les points saillants de l'épître du jour. La messe terminée nous sommes descendus à la salle de conférence. Le frère Guy Bazin nous présenta Soeur Marie-Joseph, qui fit un court entretien sur l'Amérique latine, plus spécifiquement sur le Brésil.

Son exposé fut des plus captivant car elle-même a vécu pour quelques temps dans ce pays. Nous ressentions le don de soi en ces religieuses qui ont répondu à l'appel que leur archevêque leur fit d'aller au secours de ceux qui ont faim de la parole du Christ.

Une remarque entre autre qui m'a frappé est que les religieuses indigènes avaient plus ou moins oublié les pauvres et rejoignaient le monde plus fortuné. Examinons notre conscience, frères chevaliers, ne sommes-nous pas tentés parfois d'oublier, de négliger, et même d'ignorer d'autres chevaliers qui ont faim de cette charité fraternelle qui devrait animer les Chevaliers. Est-ce que nous nous efforçons de nous faire aimer par les autres?

On nous présenta une série de diapositives pour mieux nous familiariser sur l'endroit et les conditions de vie de ce pays de mission.

Le tout se termina par un goûter qui nous donna l'occasion de causer avec les religieuses. Nous avons ressenti cette atmosphère de bienvenue. Nous les remercions de leur chaleureux accueil.

Le monde devient meilleur par le fait que nous jetons dans la mêlée des choses un élément de bien. — Guilbert.

Vente de remue-ménage

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché de St-Boniface invitent tous les amis de leur oeuvre à une grande vente "remue-ménage" qui aura lieu à l'hôpital Taché le vendredi 13 mai, de 4 h. à 6 h. p.m., et le samedi 14 mai, au même endroit, de 10 h. a.m. et à 4 h. p.m. Bienvenue à tous.

Décès

Mme A. (St-Laurent) Marcoux

Au sanatorium de St-Boniface le dimanche 1er mai, est décédée Mme Anna (St-Laurent) Marcoux, du 156, rue Notre-Dame. Elle était âgée de 88 ans.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de St-Boniface, le mercredi 4 mai et l'enterrement eut lieu dans le lot de famille, au cimetière paroissial.

Mme Marcoux (Anna Brabant) naquit à Québec le 6 janvier 1878 et vint demeurer à St-Boniface, Man., en 1895. Lui survivent: deux fils, Marius, de Vancouver; six petits-fils, et sept arrière-petits-enfants; une soeur, Mme G. Turcotte (Flore), d'Edmonton.

• • •

M. Jean Bruneteau

Le lundi 9 mai, est décédé subitement à l'hôpital général de Winnipeg, M. Jean Bruneteau, époux de Mme Georgette Bruneteau, de 678, rue Taché. Le défunt était âgé de 55 ans.

Les prières eurent lieu de 7 h. à 10 h. à la chapelle funéraire Philippe Coutu, 156, rue Marion, le mercredi 11 mai. Le service fut chanté à la basilique de St-Boniface à 10 h., jeudi matin, et l'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Venez à Somerset

Le vendredi 13 mai, aura lieu l'ouverture officielle de la magnifique nouvelle salle communautaire de Somerset. Cette salle, fruit du travail et de la coopération des gens de Somerset et des environs, fut complétée au début d'avril de cette année.

Un programme spécial pour marquer cette occasion débutera à 5 h. 30 p.m., lorsque l'on servira un souper style "Smorgasbord". A 8 h. 30 p.m. auront lieu la bénédiction de la salle et la cérémonie de la coupe du ruban. Enfin à 9 h., soirée dansante.

Une invitation spéciale est lancée à tous de venir célébrer ce grand événement.

NOTICE TO CREDITORS

In the estate of HENRI HEBERT late of the Postal District of Carey, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 304 Avenue Building, 265 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of June, 1966.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this 4th day of May, A.D. 1966.

L. A. REGNIER,
Solicitor for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ANDRE JOSEPH PELLAND, late of the City of St. Vital, in the Province of Manitoba, Carpenter, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700, Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of June, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 6th day of May, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT & ASSOCIATES,
Solicitors for the Administratrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of MARIE ANNE FONTAINE, late of the city of St. Boniface, in Manitoba, wife of Wilfrid Fontaine of the same place, Engineer.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at their offices, Room 304, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 18th day of June 1966.

DATED at the city of Winnipeg in Manitoba, this 5th day of May 1966.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, PERREAULT & LAFRENIERE,
Solicitors for the executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of CHARLES AUGUSTE VERSCHEURE, late of the Village of Stonewall, in the Province of Manitoba, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 14th day of June, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 4th day of May, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT & ASSOCIATES,
Solicitors for the Executor.

NOTICE TC CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH ALEXANDRE DONAT McDOUGALL, late of the Village of St. Norbert, Retired Priest, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 17th day of June, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 9th day of May, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Estate.

Résultats des auditions JMC

Les auditions de piano organisées par le Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada ont eu lieu le 30 avril. Pierre Souvairan, professeur à la faculté de musique de l'Université de Toronto, en était le juge-critique.

Il attribua le Grand Prix à Mlle Andrea Graham, qui, grâce à un don généreux du Conseil Métropolitain du Grand-Winnipeg, fera un séjour de trois semaines au Camp des Jeunesses Musicales du Mont Orford, dans le Québec.

Mlles Laurie Ann Thomson, Karen Joy Yamada, Claudette Caron, Joanne Martin et Cherly Ann Zahalan remportèrent les premiers prix dans leurs classes respectives.

Ces prix ont été offerts grâce au généreux appui de l'Association des Canadiens français du Manitoba, de M. Etienne Gaboury, architecte, de la maison Chez Huot, de La Liberté et le Patriote et de M. l'abbé Pierre Raymond.

Les Jeunesses Musicales de St-Boniface remercient ces personnes et ces organisations, ainsi que Mme Alfred Monnin, qui recevait chez elle en l'honneur de M. Souvairan et des lauréates, après les auditions.

La semaine des hôpitaux du 8 au 14 mai

En proclamant la semaine des hôpitaux du 8 au 14 mai, le ministre de la Santé, M. C. H. Witney, a rendu hommage au personnel de ces institutions en soulignant l'intérêt constant apporté au soin des malades et aux recherches dans ce domaine.

Durant les sept dernières années, les soins hospitaliers ont augmenté considérablement; en 1959, les dépenses totales de la Commission des Hôpitaux du Manitoba s'élevaient à $27,000,000, tandis que le budget prévu pour 1966 est de $54,000,000.

En 1959, il y eut 1,750,000 jours hospitaliers comparés à 2,000,000 de jours en 1965. M. Witney fit aussi remarquer qu'un huitième des opérations pratiquées aujourd'hui, ne pouvaient se faire il y a 20 ans.

M. Roy Penner, gagnant du Marchoton CKSB 1966, reçoit ci-dessus le trophée "Chez Huot" que lui remet M. Guy Carrière, employé du magasin Huot, boulevard Provencher. On sait que le champion Penner, qui a parcouru les 50 milles règlementaires de La Broquerie à St-Boniface en 8 heures 37 minutes, a aussi mérité la motocyclette Honda d'une valeur de $300. (Photo Studio Perrin)

Marchoton CKSB 1966
La Broquerie à St-Boniface

1—Roy Penner (105), Giroux	Lady Slipper Feed Lot, Steinbach
2—Clément Courchaine (95), Fort Alexandre	Cambridge Dairy, Powerview
3—Gilbert Tétreault (4), La Broquerie	Forest Guénette et Cie, 607, Langevin, St-Boniface
4—Bill J. Flett (81), Assiniboia School	Maison de Retraite Villa Maria, Saint-Norbert
5—Claude Bohémier (88), Lorette	Na-Churs Liquid Fertilizer, Lorette
6—Paul Dubé (49), La Broquerie	Couture Motors, 169, Provencher, Saint-Boniface
7—Léo Taillefer (100), La Broquerie	Fournier Mobile Feed Service, La Broquerie
8—Jean-Paul Taillefer (101), La Broquerie	Magasin de chaussures Guay, 196, Provencher, Saint-Boniface
9—Ronald Bourrier (21), La Broquerie	Laiterie Coopérative, La Broquerie
10—Steven Fortin (123), Transcona	Jubee's Repair Shop, 100, rue Day, Transcona
11—Claude Tétreault (7), La Broquerie	Transfer La Broquerie, La Broquerie
12—Aimé Tétreault (6), La Broquerie	Albert Vielfaure, agent Shell, La Broquerie
13—Gordon Yvon (93), Woodridge	Magasin Vrignon, Woodridge
13—(ex aequo) Aurel Richard (116), Fannystelle	Transit Shell Service, 567, Marion, Saint-Boniface
14—Guy Fagnan (8), Saint-Boniface	Lavergne Electric, Saint-Pierre-Jolys
15—Stanley Fontaine (45), Séminaire Saint-Jean, Otterburne	Triple L Construction, 1105 Bétournay, Saint-Boniface
16—André Savard (12), La Broquerie	Duffy's Taxi, William et Arlington, Winnipeg
17—Chris Byrne (1), Ecole Provencher, Saint-Boniface	Le Paladin, restaurant, 588, des Meurons, Saint-Boniface
18—Donald Fontaine (48), Séminaire Saint-Jean, Otterburne	Etienne Gaboury, architeste, 674, Langevin, Saint-Boniface
19—Maurice Désaulniers (125), Sainte-Elisabeth	Vermette Frères, Saint-Jean-Baptiste
20—Gilles Hébert (39), Sainte-Agathe	Epicerie Carrière, 248, Cathédrale, Saint-Boniface
21—Jules Labossière (37), Haywood	Medo-Land Dairy Products, 376, Marion, Saint-Boniface
22—Jean-Ls Saint-Vincent (16), Ste-Anne-des-Chênes	Joe's Radio et TV, Ste-Anne-des-Chênes
23—Gilbert Bibault (10), N.-D.-de-Lourdes	Hôtel Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes
24—Gilbert Hince (42), Saint-Claude	St. Claude Trading, Saint-Claude
25—Georges Saint-Vincent (17), Ste-Anne-des-Chênes	Agence D'Eschambault, 136, Provencher, Saint-Boniface
26—Georges Proulx (112), Saint-Boniface	Patricia Interior et Furnishing, 127, Goulet, Saint-Boniface
27—Alain Desrochers (54), Lorette	Camille's Snack Bar, Lorette
28—Gilles Martel (56), Collège Saint-Joseph, Otterburne	Somerset Creamery (1961) Ltd., Somerset
29—Gérald Bohémier (58), Saint-Boniface	A. Huot Co. (Ltée), 200, Provencher, Saint-Boniface
30—Mme Rita Lacoste (31), Giroux	La Caisse Populaire de St-Boniface, 194, Provencher
31—Mlle Evelyne Choquette (63), Saint-Pierre-Jolys	Nu-Fashion Sportswear, Saint-Pierre-Jolys
32—Denis Desrosiers (19), Ste-Anne-des-Chênes	Boulangerie Sainte-Anne, Ste-Anne-des-Chênes
33—Denis Pattyne (27), Ste-Anne-des-Chênes	Chambre de Commerce, Ste-Anne-des-Chênes
34—Charles Gosselin (99), La Broquerie	Baril's Tire Service, 164, Provencher, Saint-Boniface
35—Gérald Choiselat (5), La Broquerie	Cour à Bois La Broquerie, La Broquerie
36—Wilfrid Daigneault (69), Saint-Boniface	La Jolie Bergère, 127, Provencher, Saint-Boniface
37—Léon Parisien (79), Otterburne	Isle de Chênes Motor Hotel, Ile-des-Chênes
38—Abbé Gérard Toupin (13), Saint-Claude	Crémerie de Saint-Claude, Saint-Claude
39—Gérald Durand (14), Saint-Claude	Mobile Feed Service, Saint-Claude
40—Marcel Fraser (138), Somerset (Collège Saint-Joseph, Otterburne)	Provencher Service, 174, Provencher, Saint-Boniface
41—Mlle Diane Cayer (86), Sisler High School, Winnipeg	Blackwoods Beverages, Winnipeg
42—Marc Chabalier (20), Saint-Boniface	Centre d'Achats Mulaire, 570, Des Meurons, Saint-Boniface
43—Jean Beaudoin (119), Otterburne	Messagerie d'Otterburne Transfer, Otterburne
44—Alphonse Fontaine (104), Richer	Magasin général Gendreau, Richer
45—Claude Martel (35), Saint-Léon	Coopérative de Saint-Léon, Saint-Léon
47—Noël Taillefer (2), La Broquerie	Del's Specialty Meats, 586, Des Meurons, Saint-Boniface
46—Roger Grégoire (77), Saint-Norbert	Imprimerie Labelle, 158, Provencher, Saint-Boniface
48—Romain Grenier (66), Saint-Léon	Nadeau Electric, Somerset
49—Georges Bohémier (72), Lorette	Salon de barbier Désorcy, Lorette
50—Louis Bohémier (71), Lorette	Louis Marcoux, agent, Guardian Ins. Co. and Portage Mutual, Lorette
51—Denis Raynaud (43), Lorette	Eddie's Garage, Lorette
52—Lucien Poiron (137), Florzé	Cour à Bois La Broquerie, La Broquerie
53—Michel Tétreault (62), Saint-Boniface	Soeurs Missionnaires Oblates, 601, Aulneau, Saint-Boniface
54—Paul Bourgeois (98), Powerview	Papineau Motors Ltd., Powerview
55—Pierre Chénier (40), Saint-Boniface	Pâtisserie Pelland, 161, Provencher, Saint-Boniface

Plus Catholique que Français?

Vous autres les Canadiens français vous êtes plus français que catholiques. Nos coreligionnaires d'expression anglaise nous lancent ce reproche assez fréquemment, on l'entend même parfois chez les nôtres. Cependant, l'on n'apporte aucune preuve à l'appui de cette assertion. Il ne s'agit pas, dans quelques lignes, de lancer la pierre à qui que ce soit, mais seulement de scruter la réalité afin de connaître si cette accusation est fondée ou non.

L'école confessionnelle et les Canadiens français

Il n'est pas question évidemment, ici, d'écrire un chapitre sur ce sujet, quoiqu'il y aurait ample matière. Nous nous contenterons de citer, pour cette fois en prenant un exemple d'ici, le cas de l'école confessionnelle au Manitoba.

En 1870, à l'entrée du Manitoba dans la Confédération, la population de la province se composait d'environ 12,000 personnes, dont légèrement plus la moitié était francophone et en vaste majorité catholique et l'autre quasi-moitié était anglophone et en grande majorité protestante.

Le groupe d'expression française a exigé que dans la liste des droits soumise au gouvernement canadien, soit inscrite la reconnaissance de l'école publique confessionnelle et du français comme langue officielle au Manitoba.

C'est à la suite de cette exigence, qu'en 1871 selon les prescriptions de l'Acte du Manitoba, le système des écoles publiques fut érigé, à l'unanimité, en deux secteurs: l'un catholique et l'autre protestant. En 1890, les écoles confessionnelles furent remplacées par l'école publique neutre et en même temps, l'usage du français fut aboli comme langue officielle.

Deux catégories de droits à défendre

Donc, en 1890 les Canadiens français du Manitoba, en perdant et l'école catholique et la langue française, perdaient du même coup deux droits bien distincts que leur garantissaient la constitution de la province, le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial.

Si, alors, ils avaient été plus français que catholiques, c'est la langue française que les Franco manitobains auraient défendue avec le plus d'acharnement possible.

Or, l'histoire et les faits indiquent que les Franco manitobains ont fait porter tous leurs efforts à la défense de l'école confessionnelle auprès du gouvernement fédéral et devant les hauts tribunaux de l'empire.

Bien plus, ils ont même négligé de lutter pour retenir le français comme langue officielle au Manitoba, ce qui aurait été souhaitable et bien dans l'ordre.

En somme, si cette clause des écoles a été insérée dans l'Acte du Manitoba, c'est dû uniquement aux catholiques francophones. Ce que plusieurs semblent ignorer et qui les porte à une certaine confusion, c'est que l'Acte du Manitoba garantissait aux citoyens canadiens-français deux droits: comme catholiques ils avaient droit à l'école confessionnelle et comme Canadiens d'expression française ils avaient droit à l'usage de la langue française.

Pour celui qui ne tient pas compte de cette distinction, il est porté à mettre ces deux problèmes dans le même sac. Comme conséquence, quand un Canadien veut défendre les intérêts de la langue française, on lui reproche de faire passer les intérêts de la foi en deuxième place; ce qui n'est pas du tout le cas. Si en plus, l'accusateur n'aime pas la langue française, le blâme devient encore plus prononcé.

Résumons en disant, que si les Canadiens français depuis les 350 ans qu'ils habitent ce continent, avaient placé la foi au second plan de leurs préoccupations, ils ne seraient pas restés catholiques dans la proportion de 90 p. 100, alors que la plupart des pays catholiques, pendant ces mêmes trois siècles, sont passés de 90 p. 100 catholiques à 50, 30 et même à 15 et 10 p. 100.

Les faits et les chiffres gardent toujours leur éloquence.

Raymond BERNIER

Boites à Chansons "Feux roulants"

Il ne faudrait pas manquer un événement qu'on pourrait apeler unique dans notre milieu franco-manitobain.

Plus de cent jeunes participeront à une "Boite à Chansons". C'est pourquoi, nous lançons un appel à tous les jeunes du Manitoba français de se rendre au gymnase Notre-Dame de St-Boniface, le 14 mai au soir. Le tout commencera à 8 h. précises. De nombreux disques seront tirés comme prix de présence...

Voici la liste des Centres qui ont bien voulu accepter de participer à cet événement: les Académies St-Joseph et St-Charles, le Collège de St-Boniface, les écoles Provencher, Otterburne, Lorette, La Broquerie, St-Adolphe, Ste-Anne-des-Chênes, Ste-Agathe, St-Norbert, St-Jean-Baptiste, St-Pierre-Jolys et St-Malo.

Réunion annuelle de la L.F.C. de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges

A la réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges, tenue dernièrement, eut lieu l'élection du nouvel exécutif qui donna les résultats suivants: présidente, Mme H. DeLeeuw; 1ère, 2e et 3e vice-présidentes, Mmes F. Miller, T. Kaminski et G. Verstraete; secrétaire, Mme G. Bockstael; trésorière, Mme R. Cappan. Le directeur est le R. P. Germain, O.F.M., Cap.

Le rapport annuel démontra les différentes activités de l'année écoulée: retraite fermée à la Villa Maria, journée de récollection ,messe offerte pour les membres de la Ligue vivants ou défunts, heure d'adoration mensuelle pour la paix dans le monde, Quarante Heures de dévotion et déjeuner-communion des mères et filles en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de la Ligue, aide financière à un séminariste pendant sept ans, perception en faveur de la campagne de bienfaisance, visites aux malades de la paroisse, aide aux projets pour vieillards, dons de vêtements et autres articles à la "Canadian Mental Health Association", argent perçu et envoyé au "Christmas Cheer Board", aide financière à la 135e compagnie des Guides et Brownies, carnaval des sous, bingo de dindes, thé printanier, etc.

La conférencière invitée, la Rév. Sr Marie-Cécile, de Villa Rosa, parla des relations mères-filles.

Qui riposte avant que d'entendre montre sa folie pour sa confusion. (Ps 18, 13)

On demande des maternelles françaises en Saskatchewan

SASKATOON — Deux associations francophones de la Saskatchewan se sont prononcées en faveur de la création d'écoles maternelles françaises en sorte que le nombre de crédits en littérature et en composition soit le même dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

L'Association culturelle canadienne-française et l'Association des commissaires d'écoles canadiennes-françaises ont toutes deux soumis un mémoire dans lequel elles recommandent également la création d'une école normale pour la formation de professeurs bilingues compétents.

Les deux groupes ont témoigné devant le comité provincial chargé d'étudier l'enseignement de langues autres que l'anglais.

Le mémoire prétend que le français qu'on enseigne actuellement en Saskatchewan est insuffisant pour donner la maîtrise d'une langue seconde.

"Les meilleures années pour acquérir la maîtrise d'une langue se situent entre les âges de six et dix ans. Il faut donc que l'enseignement du français commence à l'école maternelle."

AVIS DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées pour contrat général seront reçues le mardi 31 mai 1966, jusqu'à midi (heure avancée), au bureau d'Etienne-J. Gaboury, architecte, 674, rue Langevin, Saint-Boniface, Manitoba, pour l'Institut Collégial St-Boniface — cinquante-quatre classes — rue St-Jean-Baptiste et Cathédrale, Division scolaire St-Boniface no 4, St-Boniface, Man.

Un cautionnement de 5% du montant de la soumission est requis de chaque entrepreneur.

Des soumissions cachetées pour sous-contrats seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le 30 mai 1966. Elles devront être adressées a/s Winnipeg Builders Exchange, selon le système de dépôt des soumissions.

On peut se procurer les plans et devis au bureau de l'architecte en déposant $200.00. Ce dépôt sera remis sur réception des plans et devis en bon état, dans les dix jours qui suivront la date d'échéance.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. GABOURY.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Barbara à trois émissions de télévision

Ça sonne un peu Prévert, et il nous vient à la mémoire le célèbre poème: Souviens-toi, Barbara, il pleuvait sur Brest, ce jour-là... Il semble que Prévert a pressenti Barbara lorsqu'il a pris la plume pour immortaliser ce prénom.

La Barbara qui nous arrive de France ressemble étrangement à celle de Prévert. Distante, longue, mince, avec d'étranges yeux bruns très longs. Ce n'est pas une fille à grand spectacle, c'est la simplicité même. La chanson de Barbara, c'est une communication, une conversation avec le monde qui l'entoure, un dialogue avec ceux qu'elle rencontre. Pas de gala, pas d'éclat ni de clinquant. Un piano sur la scène, une grande fille toute simple qui chante "le Bel Age", cette chanson qui parle de la jeunesse, de la vie, et qui est tout un programme pour Barbara.

Elle sera au Canada pour presque une semaine, et nous n'aurons pas trop de quelques émissions de variétés où elle sera invitée pour avoir le temps de comprendre tout le message qu'elle nous apporte dans ses chansons.

Le samedi 14 mai, Barbara sera l'invitée de "Votre choix", puis dimanche, elle fera une courte apparition à "Music-hall". Le lundi 16 mai, elle sera l'invitée de Fernand Gignac à "Face à la musique".

Pendant son court séjour au Canada, Barbara enregistrera aussi une émission d'une heure destinée aux grands spectacles d'été. C'est ainsi que nous aurons le plaisir de la revoir un de ces beaux samedis des vacances. Ce sera certainement encore une fois une nouvelle Barbara que nous découvrirons.

Un festival Charlie Chaplin à la télévision

A compter du samedi 14 mai à 6 h. 30 du soir, le réseau français de Radio-Canada présentera aux téléspectateurs une demi-heure des meilleures séquences tirées des films de Charlie Chaplin.

Bien que le grand comédien ait tournée d'excellents films depuis le cinéma parlant, il reste sans contredit le roi du muet. C'est donc de son énorme production de l'époque du muet que seront faites les émissions hebdomadaires de "Charlie Chaplin".

Pour les adultes, ce sera le rappel d'une belle époque. Pour les jeunes, adolescents ou écoliers, ce sera une demi-heure d'enchantement et de rires en compagnie du mime le plus comique au monde. On sait que l'art de Charlie Chaplin pouvait transformer en tragédie ou en drame social un geste chargé de comique au départ. On sait également que Charlie Chaplin, doué d'un sens aigu de l'observation et du ridicule, joint à des dons exceptionnels de souplesse et d'acrobatie, pouvait faire crouler une salle de rire rien qu'en descendant un escalier. On se souvient de "Night Out", par exemple, ou Chaplin atteint au sommet du comique dans le rôle d'un ivrogne qui ouvre sa porte avec son cigare, qui fume sa clef, qui se trempe le pied dans le bocal du poisson rouge et qui dégringole l'escalier en s'enroulant dans le tapis.

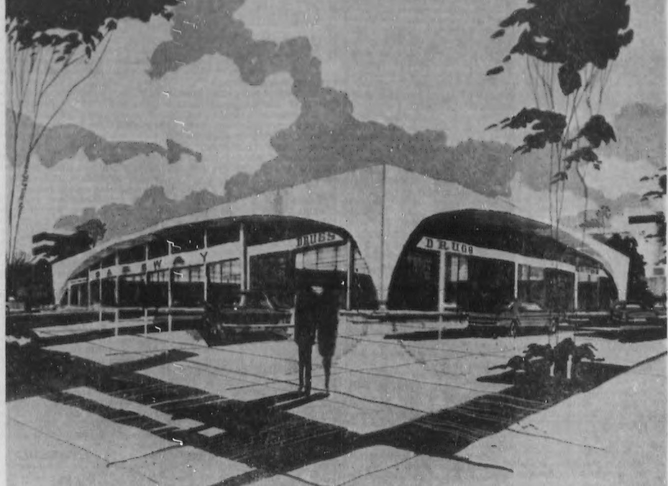
Documentaire sur Antonioni

Le dimanche soir 15 mai, de 9 à 10 heures, le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera "Antonioni", coproduction de l'ONF et de Idi Cinema-tographica, de Rome.

Ce film n'a pas pour but de tracer un portrait précis du réalisateur de "la Notte". Il a plutôt été conçu comme une enquête: les documents et les témoignages recueillis fournissent un excellent point de départ pour une meilleure connaissance de l'homme et de son oeuvre.

Les films d'Antonioni ne laissent pas indifférent. Nous pensons à "la Notte", sans doute, mais aussi à "l'Aventura", l'Eclipse" et surtout le "Cri", avec la belle Monica Vitti. "J'ai choisi Monica, dit Antonioni, parce qu'aucune actrice ne m'inspire comme Monica. Et puis, elle me porte bonheur. Avant de la rencontrer, pas une n'était exactement ce qu'il fallait."

"Antonioni, le dimanche 15 mai, à 9 heures.



On a commencé la construction d'un nouveau et vaste magasin Safeway à l'angle des rues Marion et Braemar, dans le coeur de St-Boniface. Le plancher principal aura une superficie approximative de 27,000 pieds additionnels. La nouvelle construction couvrira tout le terrain, de la rue Marion à la rue Goulet, et il y aura suffisamment de places de stationnement pour 150 automobiles. Le terrain requis pour une telle expansion de l'ancien magasin Safeway a été acheté par Safeway du Club de curling Heather.

Le nouveau magasin Safeway inclura une boulangerie, un casse-croûte et le département des gourmets. La boulangerie produira, tout frais du four, pains, gâteaux, pâtisseries, tartes, biscuits, etc. Des gâteaux pour toutes occasions spéciales constitueront la spécialité de cette boulangerie.

La photo ci-dessus démontre éloquemment que les architectes de Safeway ont su donner une allure toute nouvelle à ce magasin en construction, qui sera l'un des plus vastes magasins Safeway du Grand-Winnipeg. Tout a été prévu pour satisfaire les besoins et les exigences de la clientèle de St-Boniface, selon la ligne de conduite habituelle de Safeway qui connait et accepte ses responsabilités "de bon voisin" envers ses amis et clients, et qui entend participer au progrès continuel et solide de la ville-cathédrale.

On espère que le nouveau magasin sera terminé et ouvert dès le mois d'août prochain. St-Boniface possèdera dès lors un magasin pouvant se comparer avantageusement à tous les supermarchés du genre dans l'Ouest canadien.

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, Man.
Le 8 mai, 1966.

Monsieur le Rédacteur,

Toujours au "que faire" concernant l'école privée de la paroisse St-Emile, il y a un tas de "si" à répondre.

Si l'on y enseigne le français comme le prétend une famille, et si le français enseigné est celui du programme de l'Association d'Education, pourquoi tant de familles canadiennes-françaises doivent-elles envoyer leurs enfants à l'école St-Eugène, au loin?

Si le secours apporté au "Fond St-Onge" l'an dernier par les Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, les Francos de Saskatoon, les nombreux Manitobains et autres, a servi à la sauvegarde du français à l'école St-Emile, tout est dans l'ordre.

Mais . . . il y a toujours des mais . . .

Si le français enseigné à St-Emile est le cours destiné aux Anglais et non celui préparé par l'Association d'Education, maintenant accepté par le Département de l'Instruction publique, alors où est le besoin d'une école privée?

Si le but de cette école est de franciser les Anglais . . . tout de même . . .!

Si le but de cette école est de sauvegarder la foi au détriment de la langue, de grâce, changez le nom de l'école et de la paroisse, et bonne chance.

Si l'école est la "raison" pour continuer le bingo afin de permettre certains délassements loin des hivers manitobains . . .

Je termine par cette remarque qui m'a été faite cette semaine par un employé civil: "A propos, qu'a-t'on fait du Fond St-Onge?" Que ceux qui le savent y répondent, car moi, je ne le sais pas, n'y ayant pas contribué.

A la prochaine, alors que je ferai la comparaison entre les écoles privées de St-Emile et de Saskatoon. Merci au journal pour l'espace dans ses colonnes.

Emile PELLETIER.

* * *

Communiqué

Monsieur le rédacteur,

Depuis quelques semaines, des lettres assez véhémentes ont été publiées dans votre journal au sujet de la situation du français à l'école St-Emile de St-Vital. Des représentants de l'Association d'Education ont rencontré séparément, d'abord, des porte-parole du Cercle local de St-Emile et de la Commission scolaire pour essayer de tirer la situation au clair.

Une première réunion conjointe des deux groupes a déjà eu lieu. De part et d'autre on a accepté que l'Association pourrait jouer un rôle de médiateur dans la question. D'autres réunions devront avoir lieu avant que le problème ne soit définitivement réglé.

Le Président de l'AECFM,
577, rue Des Meurons,
St-Boniface, Manitoba.

* * *

A la défense du joual

Le joual est réhabilité! Un linguistique a signé dans un des derniers numéros de "Parti Pris" (vol. 3, no 6) un long article intitulé "Défense et illustration du "québécien" (néologisme proposé pour "québécois"). Il s'en prend aux puristes et aux correcteurs de tout acabit, aux avocats du "français international", illusion pour lui, pour leur dire: l'anglicisme est un phénomène normal, laissez-le faire, le français québécois (le "québécien"!) se porte bien, sa syntaxe et sa morphologie ne sont pas attaquées; pensez donc à l'anglais qui est demeuré de l'anglais après avoir subi trois siècles de franco-normand! Transformation du lexique, dit-il, non de la morphologie!

La linguistique devrait s'occuper d'étudier le québécien au lieu de chercher à l'aligner sur le français international. Il invoque donc la linguistique moderne, qui n'a que faire de patriotisme et d'esthétisme. Il sympathise avec les victimes de la tradition officielle: les Québécois qui souffrent d'infériorité vis-à-vis du français supposé juste! Parmi les postulats de la linguistique moderne: "les langues changent constamment" et "chaque communauté linguistique possède un dialecte qui la caractérise" . . . Le linguistique ne tranche pas, il observe. "Attitude, on le reconnaîtra, diamétralement opposée à celle de nos pontifes et détracteurs québécois."

Notre plus sérieux problème, donc, ne serait pas l'état de la langue (de notre dialecte . . .), mais "peut-être" le traumatisme infligé à la population. "On a osé lui dire qu'elle joualisait! Et elle l'a cru." Et parmi les premières mesures à prendre: "nous délivrer de nos charlatans de la linguistique." Parmi les autres, ensuite: enseigner le russe, l'allemand et le chinois au niveau secondaire. Et je vous avertis que le charlatanisme s'étend jusqu'aux auteurs du rapport Parent et jusqu'à Grevisse . . .

On reste sceptique après lecture de cet exposé. En attendant l'armée de linguistique que souhaite l'auteur, Gilles des Marchais, et qui établiront, eux seuls, une norme, comment faire et comment dire? On perd pied dans le relativisme académique où l'auteur nous conduit, jusqu'à parler, au pluriel, de dialectes régionaux au Québec et mettre en question l'appartenance du français québécois à la langue française. (Il préfère dire: le système de la . . .)

On retient que le joual a autant droit — voire plus — à la considération du linguiste, comme homme de science, que le bas français ou le bas chinois de n'importe où. Mais on ne peut admettre sans nuance qu'il soit "illusoire de vouloir faire changer les habitudes articulatoires et linguistiques de toute une population". Si les prêcheurs qu'il dénonce sont victimes de leur zèle, notre auteur se laisse un tant soit peu emporter par les théories! Et si les théoriciens du langage trouveront ample matière à discussion dans cette "défense et illustration", les praticiens ne peuvent que s'orienter, sans systématiser contre les tendances joualisantes, sur le français traditionnellemnt correct sinon international, qui n'est pas une chose absolue mais qui existe assez solidement. Rien de moins convaincant contre une systématisation qu'une autre systématisation.

Rossel VIEN.

Au poste CBWFT

JEUDI 12 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Festival Franck Pourcel
8.30—Rocambole
9.00—Long métrage: "Ecoute ma chanson"
11.00—Cinéma: "Les Aventuriers"

VENDREDI 13 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Autopsie d'un crime"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Les Amants diaboliques"

SAMEDI 14 MAI
2.30—La Souris verte
3.00—Pépinot
3.30—Tennis professionnel et pêche
4.30—Langue vivante
4.45—Ulysse et Oscar
5.15—Cent millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Charlie Chaplin
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "L'Assassin ne pardonne pas"
10.00—Votre choix
10.30—Paris-musique
10.45—Cinéma: "Le Passeur"

DIMANCHE 15 MAI
2.30—Grand prix
3.00—Cinéma 66
3.30—L'Univers des sports
4.30—Les travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Montréal, ville olympique
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music-hall
9.00—Antonioni
10.00—Conférence de presse
10.30—La Grande Guerre
11.00—D'hier à demain

LUNDI 16 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Le Courrier du Roy
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en-haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "Pourquoi viens-tu si tard?"

MARDI 17 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Le Train bleu
10.30—Cinéma: "Le Trésor des SS"

MERCREDI 18 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "L'Affaire de Nina B"
10.15—Le Sel de la semaine
11.15—A communiquer
11.30—Les Incorruptibles

Sts-Martyrs-Canadiens

Çà et là

Pus de 200 enfants de 5 à 12 ans étaient présents le samedi 7 mai à la journée organisée par l'Association des Canadiens français du Parc Windsor.

Le 28 mai à 8 h. p.m., ce sera au tour des enfants de 8 à 14 ans; l'Association les invite à y venir en grand nombre.

La Confirmation aura lieu le 25 mai à 8 h. p.m.

Il y aura réunion générale de la L.F.C. le 12 mai à 8 h. 30 p.m. On promet un programme très intéressant; que toutes les dames de la paroisse s'y rendent.

Réception Guide

Une promesse guide eut lieu le 26 avril après la messe de 7 h. 30. La cérémonie, comprenant la remise du béret et la veillée d'armes fut présidée par la Commissaire, A. Loiselle. Voici le nom des nouvelles guides, ce qui en donne maintenant 24 à la paroisse: Joanne Boulet, Rachelle Châtelain, Gisèle Couture, Maureen Cross, Eveline Dumaine, Suzanne Garand, Lynn Johnson, Denise Legros, Louise Marius, Desneiges Pambrun, Elisabeth Senez et Claire Vadeboncoeur.

La fête se termina par un goûter.

PETITE NOTE

En voyage

A la fin de mars, Mme Rose-Aimée Leblanc, de Winnipeg, partit pour un voyage en Egypte, ainsi qu'au Jourdain et à Nazareth en Israël, où elle passa la Semaine sainte en pèlerinage à Jérusalem. Ce fut pour elle des cérémonies très impressionnantes se réalisant là où Notre-Seigneur fit son passage sur la terre. A son retour, elle passa quelques jours à Rome où elle eut la chance de voir S. S. le pape Paul VI. Elle est maintenant revenue tout enchantée de ce trop court séjour dans le pays de la sainte Famille.

Une invitation spéciale aux parents et maitres

Venez tous, venez en foule, parents et instituteurs chrétiens qui avez à coeur de vouloir rester jeunes, à la page!

Le mercredi 18 mai, à 8 h. 30 p.m., à l'Institut Collégial St-Joseph, M. l'abbé Lucien Roy, directeur de l'enseignement religieux des jeunes, sera le conférencier invité par l'Association des Parents et Maîtres de St-Boniface. Il leur expliquera le programme qu'on enseignera dès séptembre prochain au cours secondaire (10e, 11e et 12e années). Tout est changé.

Les parents, pour la première fois peut-être, seront informés d'avance au sujet du programme de Catéchisme. On ne saurait se passer d'eux. Ceci explique pourquoi tous et chacun auront à coeur de venir écouter et apprendre comment aider les jeunes, tous les jeunes.

Il y aura aussi exposition du matériel: manuels, etc., pour les 10e, 11e et 12e années, mais aussi pour la 1ère année. On donnera des explications spéciales pour cette première année.

Thé à la salle St-Amant

Le dimanche 15 mai prochain, les Soeurs Grises, conjointement avec les parents des enfants retardés de la salle St-Amant du sanatorium de St-Boniface, tiendront leurs thé et vente de pâtisseries annuels.

Après la visite des salles A, B et C, un thé sera servi de 2 h. à 5 h. p.m. au cafétéria.

Bienvenue à tous.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Soirée dramatique

La troupe de "Mon Pauvre Albert", qui avait présenté sa pièce à l'Académie en janvier, a été invitée au M.T.C. "Across the Street Theatre", pour exécuter leur comédie au Festival d'Art Dramatique des Ecoles Secondaires. Les étudiantes dramatiques du M.T.C. ont joué une comédie anglaise, "The Rivals". Nous avons joui de leur exposition.

Les actrices françaises ont fait honneur à l'Académie St-Joseph et ont certainement mérité de participer au festival. Félicitations aux filles, et bon succès à l'avenir. Nous nous attendons à voir bientôt de nouvelles preuves de leurs talents.

Education vs. Film?

Beaucoup a été dit en faveur des films comme moyens d'éducation. A l'Académie St-Joseph, les institutrices se servent assez souvent de cette méthode. Par exemple, en huitième année, des films sont présentés pour les cours d'histoire; dernièrement, sur William Lyon Mackenzie et sur Sir John A. Macdonald. Voici quelques impressions des étudiantes:

— J'ai bien joui de ces films.

— Ils facilitent le cours d'histoire.

— Très détaillés, ils éclaircissent certains points.

Les élèves de la onzième année ont aussi donné leur appréciation sur les films de biologie, traitant de la vie des plantes.

— Intéressant, éducationnel.

— Le dernier surtout était bien.

En douzième année, une série de films sur "Hamlet" a été bien appréciée. Les élèves commentent:

— Voir agir les personnages aide beaucoup à comprendre la pièce.

— Les explications du professeur, en étant animées, deviennent beaucoup plus claires.

D'après ces quelques réflexions des élèves, il est facile de conclure que les films comme moyens d'éducation ont beaucoup de succès.

Huguette LETOURNEAU,
Lucille PREJET.

Un oeil sur l'avenir

Durant la dernière semaine d'avril, les filles de la classe numéro 20 ont eu l'occasion d'assister à des conférences sur les carrières offertes par Trans-Air et la CBC. Bien que la plupart des cours expliqués étaient destinés surtout aux garçons, les filles ont aussi profité des renseignements. Parmi les sujets discutés par M. Hodgkins, le représentant de Trans-Air, les qualifications nécessaires pour devenir hôtesse de l'air intéressaient les demoiselles. L'orateur de la CBC, M. Maxime Desaulniers, a aussi parlé de la carrière de secrétaire. Les filles apprécieraient certainement d'autres conférences semblables l'année prochaine.

Le jeudi 28 avril, les filles de la onzième et de la douzième années étaient privilégiées: elles entendirent le Père L. Guy, S.J., les renseigner sur les études universitaires. Le Père Guy leur a parlé durant trois quarts d'heure sur quelques-uns des cours qui nous sont offerts au Collège St-Boniface et à l'Université de Manitoba. Cette rencontre a été très agréable et en même temps vraiment instructive. Les filles ont apprécié l'intérêt du Père Guy pour elles.

Colette CALVEZ,
Gloria PACHET.

Semaine de vocation du 25 au 29 avril

Quel meilleur moyen de mettre à profit la Semaine de Vocation qu'en ayant l'occasion de rencontrer quelques religieuses et quelques parents de jeunes religieuses. Mardi matin, nous avons eu la visite des Soeurs Chanoinesses: Soeur Geneviève et deux postulantes, Soeur Charlotte et Soeur Suzanne. Elles nous ont fait voir ce qu'est la vie d'une religieuse, spécialiste de l'amour. Ensuite, mercredi, nous avons eu le bonheur d'écouter M. Gérard Rousseau et Mme Frank Kennedy donner leurs impressions à la révélation que leurs filles deviendraient religieuses. Il répondirent aussi à nos questions avec beaucoup de simplicité et de gaieté. Une telle semaine aurait été incomplète sans une messe. Alors, vendredi matin, les étudiantes de la 10e à la 12e année assistèrent à une messe célébrée par notre aumônier, M. l'abbé L. Roy, et offerte pour les vocations religieuses. Pour terminer, Soeur Patrick of the Trinity, Soeur Colette-Françoise et Soeur Patrick Michael nous ont révélé les petits secrets de leurs expériences comme jeunes religieuses. Toutes ces activités furent grandement appréciées. Mais tout ceci a été possible grâce à l'initiative du Club de Vocation. Grand Merci à nos invités et à nos organisatrices.

Rose-Marie LOISELLE,
Agnès MORIN.

Visite à Villa Rosa

Mardi dernier, le 3 mai, les membres du Club de Vocation ont visité Villa Rosa, institution tenue par les Soeurs de la Miséricorde. Dans ce milieu moderne, on a réussi à créer l'atmosphère d'un foyer. Nous constatons aussi que, dans cette demeure pour les filles-mères, il y a beaucoup d'adultes vivement intéressés, qui font tout leur possible et plus pour aider les jeunes filles dans la pénible circonstance. Il est beau de voir le dévouement des religieuses dans cette oeuvre de charité.

Lorraine BERNIER,
Fleurette COUTURE.

Piste et pelouse

Le 17 mai sera une journée de plaisir et d'agrément pour les élèves des Instituts St-Joseph et Provencher. Pour la première fois ils participeront à de nombreux sports qui auront lieu dans le Parc Provencher. Des trophées seront décernés aux classes qui auront accumulé le plus grand nombre de points.

Les différentes compétitions offertes à tous les élèves seront les courses de 100, 220, 440 verges. Il y aura aussi les sauts en hauteur et en longueur, et la course de relais qui est la préférée de tous. Pour régaler les participants et les spectateurs, les clubs athlétiques vendront des liqueurs douces, des patates frites et d'autres friandises. Le profit ira au deux clubs athlétiques.

Les élèves des 7e, 8e et 9e années auront déjà eu leur journée sportive le 10 mai. Bonne chance à tous. Amusez-vous de bon coeur!

Louise LARIVIERE,
Linda LAVOIE.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Club Toastmaster

Le lundi 2 mai, une quarantaine de nos frères assistaient à une assemblée modèle du Club Vital Words Toastmaster de St-Boniface. Cette réunion avait lieu au Club Traverse où le Conseil Goulet tiendra désormais toutes ses assemblées régulières.

Il y eut réception à 6 h. et banquet à 6 h. 30; le tout se termina à 9 h. L'organisateur de la soirée, le frère Albert Rousseau, avait si bien préparé la rencontre que le tout se passa avec ordre et dans une atmosphère de franche camaraderie, à la grande satisfaction de l'assistance.

L'espace nous manque dans une telle chronique pour faire ressortir tous les détails intéressants de cette réunion conjointe présidée par M. Howard Clevett. Le Club Toastmaster a fait montre aux frères qu'il sait enseigner à ses membres à écouter, à penser et à mieux parler.

Quatre orateurs, MM. Garry Evans, Jack Feely, Gérard Rousseau et René Nitelet, ont pris part au programme. M. Don Peterson, anciennement de Prince-Albert, agissait comme critique et fit ressortir avec habileté les faiblesses et les bons points des orateurs. L'assistance dans un bulletin secret donna la palme au constable G. Evans.

Le nouveau gouverneur du 64e district de Toastmaster International, M. G.-E. Tardi, qui nous honorait de sa présence, prit également la parole et fit ressortir les bienfaits du Club Toastmaster.

Deux trophées furent présentés à cette occasion: un au constable G. Evans pour son discours sur les patrouilles scolaires, et l'autre au champion de 1966 du Club Vital Words Toastmaster, M. Albert Rousseau, un de nos membres les plus dévoués. Félicitations à ces deux messieurs!

Terminons en disant que ce fut une soirée agréable et profitable à tout point de vue. Ce premier essai avec les membres du Club Toastmaster portera certainement des fruits et nous n'hésitons pas à recommander aux autres conseils de la ville de suivre l'exemple donné. Il se fait un travail constructif au sein des Clubs Toastmaster comme nous avons pu le constater à notre souper-rencontre et nous sommes heureux de remercier sincèrement nos hôtes pour cette démonstration instructive.

Qu'est-ce qu'un roquet?

Le petit Larousse nous dit qu'un roquet est une sorte de petit chien; au figuré: un individu hargneux, mais peu redoutable! Ce cher Bistouri s'y prend drôlement pour expliquer et excuser ses trompes répétées ... dans le but de distraire ses lecteurs.

Puisse le mordillage du roquet (s'il y tient tant) causer une saignée salutaire à notre confrère de l'autre côté de la Rouge! Tu en gagnerais, Bistouri, à suivre de plus près les exemples de ton prédécesseur! Ouf! Ouf!

Prochaine assemblée

N'oublions pas que la prochaine assemblée a été remise au mardi 24 mai, au Club St-Vincent, à cause de la clinique des donneurs de sang du lundi 16 mai.

RIGOLETTO.

Décès

MME M.-N. LAPLANTE

A l'hôpital général de Winnipeg, le mardi 26 avril, est décédée Mme Marie-Noëla Laplante, de 235, rue Young, Winnipeg. Elle était âgée de 79 ans.

Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le samedi 30 avril et l'inhumation eut lieu au cimetière du St-Sépulcre.

Les porteurs étaient MM. Joseph, Jean, Laurent et Louis Perreault, Walter Mansfield et Lucien Grenier, neveux de la défunte.

Née à St-Boniface le 25 décembre 1887, Marie Letendre épousa Alfred Laplante, qui mourut à Montréal en 1945. Lui survivent: un frère, Joseph-T., et une soeur, Mme J. Perreault (Bernadette), tous deux de St-Boniface.

Remerciements

Mme Bernadette Perreault et M. Joseph-T. Letendre remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux, visites au salon mortuaire ou par leur assistance aux funérailles, lors du décès de leur soeur, Mme M.-N. Laplante. Un merci spécial aux docteurs et au personnel de l'hôpital général de Winnipeg pour leurs bons soins.

CKSB — On se souvient . . .

Dans la vie, les premiers vingt ans sont les plus beaux. Ici, il en est de même. On fête un anniversaire heureux et important, celui de notre premier poste français dans l'Ouest canadien. Que faisons-nous pour commémorer cette occasion joyeuse? Des voeux d'abord ... et qu'est-ce qu'on souhaite à un poste radiophonique? Prospérité, longue vie, et surtout continuation de sa raison d'être, la survivance parmi nous de notre langue et de nos traditions. Un poste comme le nôtre, c'est un drapeau flottant en toute saison, à la pluie comme au beau temps. Il a ses difficultés et ses angoisses, mais il a aussi ses succès et ses triomphes.

Nous saluons son personnel dévoué, son administration persistante et progressive, son élan sans cesse renouvelé de nous lier ensemble ... par le patriotisme et la bonne entente, par le développement moderne de la présentation et du commerce, par son goût surtout, car on n'a aucun reproche à faire de ce côté. CKSB est tout à fait dans le vent.

Il a glané au cours de ses vingt ans une discothèque merveilleuse, il a reçu des personnalités éminentes et intéressantes dans tous les domaines. Les humbles comme les grands y ont été toujours bienvenus. Il a plu à tous les goûts dans ses programmes variés et renouvelés avec la marche du temps. CKSB nous a fait honneur toujours, et il continue de le faire. Bon anniversaire de tous et de chacun de nous au Manitoba.

Manie TOBIE.

Timbre des armoiries du Canada

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé le 4 mai qu'un timbre portant les armoiries du Canada, le 14e et dernier de la série des fleurs emblématiques qui précède le Centenaire et qui fut lancée en 1964 pour honorer les provinces et les territoires du Nord, sera émis le 30 juin 1966, soit la veille du 99e anniversaire de la Confédération.

POSTAGE POSTES CANADA 5

Le timbre qui couronne bien la série des fleurs emblématiques est émis par les Postes canadiennes, au dire de M. Côté, à titre d'hommage symbolique à tout le Canada dans son ensemble. Il comprend une reproduction en bleu des armoiries du pays accompagnées à droite de la feuille d'érable rouge vif à onze pointes du drapeau canadien.

Ces armoiries remontent à une proclamation de Sa Majesté le roi Georges V, datée du 21 novembre 1921. Elles portent les armoiries royales d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, de même que celles de la France, au-dessus de trois feuilles d'érable qui sont semblables à celles que l'on trouve sur les blasons que Sa Majesté la reine Victoria accordait à Québec et à l'Ontario, en 1868. Y figurent également le lion britannique tenant l'Union Jack et la licorne tenant une bannière à trois fleurs de lis (France). Le tout est posé sur un listel chargé de la devise du Canada "A mari usque ad mare", soit "d'un océan à l'autre".

Le ministre des Postes a également déclaré que le timbre sera tiré à 24 millions d'exemplaires par la Canadien Bank Note Company, d'Ottawa, qui a créé et gravé le modèle en taille-douce.

Sainte-Marie

Retraite

La retraite de cette année, du 22 au 26 mai, est spéciale. C'est une retraite de spiritualité communautaire. Il s'agit d'une orientation nouvelle donnée par le concile, où l'on accorde une place importante à l'amour de l'un envers l'autre. Après cette retraite, tous auront un ensemble de connaissances spirituelles, qui rendra facile le progrès de la vie religieuse-laïque, dans le monde d'aujourd'hui. Venez tous, soit l'après-midi, soit le soir, et amenez tous vos amis de partout. Vous en serez très heureux. Le prédicateur sera M. l'abbé Maurice Gareau, de Montréal.

Prions pour le succès de la retraite et faisons des sacrifices agréables à Dieu qui nous comblera de ses bénédictions de Père.

Confirmation

Mgr M. Baudoux sera dans la paroisse le lundi 16 mai pour confirmer les enfants de 1ère année.

Comités paroissiaux

Le mercredi 4 mai, M. Hubert Philippot présida une réunion de tous les comités paroissiaux en l'école Ste-Marie.

Les buts et les devoirs des organisations paroissiales furent expliqués et on donna un bref résumé de leurs activités.

Les présidents des organismes suivants, ou leur remplaçant, présentaient un rapport: syndics, Norbert Decloux (président); Caisse Populaire, Gilbert Mignot, remplaçant, Louis Vincent; Club Social, Léo Grouette (président); Ligue des Femmes Catholiques, Mme Gilbert Mignot (présidente); Parents et Maîtres, Hubert Philippot, remplaçant Gérard St-Onge; Commission Scolaire, Paul Boily, président.

Deux points importants furent discutés: 1) la participation plus active de toutes les paroissiens est à souhaiter. 2) Les besoins financiers des paroisses possédant une école paroissiale vont en augmentant et la paroisse Ste-Marie désire se joindre à l'Association Manitobaine pour l'égalité en éducation afin d'obtenir l'aide gouvernementale aux écoles séparées.

Le comité paroissial, qui se composera d'un membre de chaque organisation sera le même pour l'"A.M.E.E.".

La prochaine réunion de ce genre aura lieu le 28 juin en l'école Ste-Marie.

Bienvenue à tous les paroissiens.

Intentions du mois

Intention générale du mois de mai: L'amour des jeunes pour l'Eucharistie et pour Marie, mère de l'Eglise. Intention missionnaire: La paix entre les peuples d'Afrique.



On voit ci-dessus un groupe d'élèves de l'école paroissiale du Sacré-Coeur qui ont sollicité de nouveaux membres à l'Association Manitobaine pour l'Egalité en Education: 1ère rangée, de gauche à droite, assises, Judith Pazdor, Louise Bazinet, Barbara Todd, Michèle Sala, Carole Château, Soeur M.-Jean-Augustin, institutrice; 2e rangée, Jeannette Godin, Suzanne Desrosiers, Raymond Rubigny, Antoine Landino, Paulette Desaulniers; 3e rangée, Léon Hurard, Paul Sala, Arthur Desautels, Jacques Boulet, René Rajotte et Gérald Picard. Cette campagne de recrutement a obtenu 125 nouveaux membres à l'A.M.E.E., tout en permettant à ces élèves du cours secondaire au Sacré-Coeur de se familiariser avec les divers aspects historiques de la Question Scolaire Manitobaine et avec les buts de l'A.M.E.E., grâce aux divers bulletins de cette Association qu'ils avaient étudiés sous la direction de leur institutrice, Soeur M.-Jean-Augustin. M. Léo Soenen, secrétaire de l'A.M.E.E., se réjouit tout naturellement de tels résultats.

Chronique sportive

Les Canadiens sont là, mais où donc était M. Clarence Campbell

par Jacques LEMOYNE

Après avoir remporté le titre plus important de champions de la Ligue Nationale, les Canadiens viennent de s'emparer une autre fois de la coupe Stanley. Ils ont accompli cet exploit de façon assez remarquable en disposant des Leafs en quatre joutes, puis en battant les Red Wings quatre fois de suite, après avoir perdu les deux premières rencontres au Forum. Les Canadiens, notons-le en passant, étaient privés des services du meilleur joueur de défense de la Ligue Nationale, Jacques Laperrière, ce qui n'a pas semblé les ralentir tant il y a de fortes réserves au sein de cette organisation. La série finale a été disputé à vive allure, les joueurs cherchant plus à compter qu'à se démolir. La défaite des Red Wings n'avait rien de déshonorante. Voilà une équipe que nous avions sous-estimée et nous saluons bien bas l'instructeur Sid Abel après avoir mis en doute quelques-unes de ces décisions. Il ne fait aucun doute que l'acquisition de Prentice et de Léo Boivin a bien aidé la cause des Red Wings, et si Sid Abel n'est pas choisi le meilleur instructeur de l'année, ce sera parce que cet honneur aura été décerné au remarquable Toe Blake.

Il est malheureux que le président Clarence Campbell n'ait pu se rendre au centre de la glace présenter la coupe Stanley aux vainqueurs. Le président avait sans aucun doute de bonnes excuses, mais il n'y en a aucune, à mon sens, qui puisse justifier ce manque complet de courtoisie. La coupe Stanley, c'est l'emblème de la suprématie au hockey professionnel et la Ligue Nationale représente cette suprématie. Le président de la Ligue Nationale se doit d'être là pour remettre officiellement la coupe aux vainqueurs. Son absence nous prouve que même les plus grandes organisations peuvent avoir l'air de "bush leagues" quand les dirigeants ne font pas face à leurs responsabilités. La remise du trophée Connie Smythe n'avait pas l'importance de la coupe Stanley et il nous semble que le président aurait dû réaliser cela. C'est accorder beaucoup d'importance à un événement qui n'a pas tant de mérite après tout.

L'autre trophée

Les joueurs du Canadien étaient heureux d'avoir gagné la coupe Stanley et ils ont fêté joyeusement jusqu'au moment où on est venu leur dire que Roger Crozier venait de gagner le trophée Connie Smythe. Cette nouvelle jeta une douche d'eau glacée sur les célébrations, sans champagne à ce moment de la soirée. Nous comprenons un peu l'attitude des joueurs du Canadien et nous trouvons qu'une fois de plus la partisanerie des directeurs de la ligue est honteuse. Si Crozier a gagné le titre du meilleur joueur des séries, que fait-on de Lorne Worsley? Il a été absolument superbe dans les quatre joutes contre Toronto et que dire des quatre dernières contre Detroit et de la première joute de la série? Notre choix était différent de celui des Gouverneurs et c'est peut-être pourquoi nous avons été surpris de cette décision. Nous pensions que Normie Ullman et Bill Gadsby avaient été les plus méritants chez les Wings et que Worsley et Béliveau avaient été les meilleurs chez les Canadiens. Mais nous ne pensions certainement pas à Crozier et il faudra écrire un long chapitre avant de nous convaincre qu'il a été plus utile aux Wings qu'Ullman. Ce dernier était notre choix dans cette série et dans la précédente.

Mais il est bien inutile de revenir sur cette décision. Elle a été prise et il faut l'accepter. Les directeurs de la Ligue Nationale et leurs représentants ont probablement pensé que Connie Smythe ne serait pas trop heureux si un joueur des Canadiens remportait encore une fois ce trophée: ils auraient pu choisir ou Ullman ou Gadsby sans faire injure à qui que ce soit. Il faut aussi souligner le fait que le but vainqueur ne ressemblait pas aux buts que le club Canadien compte d'habitude. On a même parlé des buts de Rocket Richard, mais on ne peut pas tout demander. Les Canadiens ont prouvé leur supériorité en revenant de l'arrière après avoir perdu deux joutes chez eux. Ils ont fait face à un magnifique ralliement des Red Wings et ont compté le point de la victoire. Quand on inscrira le nom des joueurs de l'équipe au bas de la coupe, on n'ajoutera pas au bout de leur nom la mention: chanceux. Ce sera le mot champion qu'on inscrira aux côtés des autres joueurs de grand talent qui ont remporté cet honneur.

* * *

Desjardins avec les Bombers

Paul Desjardins, âgé de 22 ans, vient de signer son deuxième contrat avec les Blue Bombers. Bien qu'il n'en fût qu'à sa première saison, il a commencé chacune des parties comme centre l'an passé.

Malgré la transition du football intercollégial au jeu professionnel, il s'est adapté de façon tout à fait satisfaisante aux nouvelles conditions au grand contentement des pilotes de l'équipe.

Il s'est vu décerner le trophée Gil-O-Julien pour 1965, après avoir été jugé le joueur canadien-français le plus remarquable dans les sports professionnels. Ce trophée avait été attribué à Jacques Laperrière, des Canadiens de Montréal en 1964.

Paul appartient à la nouvelle espèce de joueur de football; diplômé en biochimie, il poursuit des recherches à l'hôpital général de Winnipeg en vue de déterminer s'il y a baisse du niveau de cholestérol chez les rats qui manquent de vitamines Biotin.

(Communiqué de presse reçu en français du Club de Football de Winnipeg.)

Le Cercle Molière fait honneur à "notre petite ville"

Le Cercle Molière n'attire plus les foules d'antan. Pourtant ses jeunes comédiens de 1966, solidement appuyés par des vétérans de la première heure, offraient au public, les 4, 5 et 6 mai, un spectacle de haute qualité, profondément humain, et susceptible de divertir tout en invitant à de saines et profondes réflexions.

C'est l'histoire de "Notre Petite Ville", car Grover's Corner, au New Hampshire, ressemble tellement à nos propres villages et petites villes dont les petits événements quotidiens ou hebdomadaires sont relatés fidèlement dans La Liberté et le Patriote, comme les habitants de ce village de la Nouvelle-Angleterre les consignaient deux fois par semaine, au début du siècle, dans "La Sentinelle". Il n'est donc pas surprenant que les auditeurs qui assistèrent à la présentation de cette pièce de Thornton Wilder aient réagi si fortement, transposant chaque petit détail dans leur propre vie ou milieu. D'ailleurs, le narrateur (Robert Trudel) favorisait sans cesse ce lien entre comédiens et spectateurs, entre scène et parterre. Et même, parfois, des comédiens se mêlaient à l'auditoire et engageaient un vrai dialogue avec tel ou tel acteur.

SUR LES TRETEAUX

Robert Trudel, Dr J.-J. Trudel, Claude Dorge, Paul Léveillé, Danielle Collette, Carmelle LeGal, Gisèle Vermette, Arthur Aubin, Marjolaine St-Pierre, Richard Prince, Maurice de Petter, Alphonse Tétrault, Jeannette Arcand, Angéline LaRivière, Ronald Séguin, Léo Leblanc, Robert Bellefeuille, Raymond Thuot, Aldo di Pietro.

A LA CANTONADE

Gilles Guyot, Paul Léveillé, Danielle Collette, Alphonse LaRivière, Roland Dufault, Mme Pauline Boutal, Soeur Gilles, S.N.J.M., Ronald Séguin, Mme Irène Lane, Mme Angéline LaRivière, Louis Aubry.

La couverture du programme avait été dessinée par Christiane LeGoff.

Au premier acte on se transporte donc à Grover's Croner. C'est le 7 mai 1901. De l'aube au coucher, on participera à la vie quotidienne des 2,642 habitants en ce jour printanier. Tout d'abord disons que les décors sont limités à l'essentiel, en l'occurrence deux tables, quatre chaises, deux entrées de jardin. L'imagination de chacun, aidée par des détails mentionnés par le charmant narrateur, par les gestes significatifs des comédiens, par des effets sonores remarquables, saura enrichir le tout de multiples et riches manières. C'est ainsi qu'on "assiste" au passage du train de Boston, à la livraison du lait et du journal, au petit déjeuner des familles Gibbs et Webb, au départ des écoliers pour l'école, aux sereines activités routinières du constable Warren, etc. ... Même, le savant Willard et le journaliste Webb nous enrichissent de données météorologiques, géologiques, anthropologiques sur la région, nous communiquent des statistiques démographiques (mariages, naissances, décès), nous parlent des problèmes de politique municipale, de pluralité religieuse, et précisent que "la justice sociale" ne pose pas de problèmes précis et que "la culture" se limite surtout à une connaissance de la nature: l'éclosion des fleurs, le bouillonnement de la sève des arbres, le chant des oiseaux sont des spectacles qui compensent chaque jour la privation de lecture, de musique, de théâtre.

C'est dans ce milieu tellement simple que vivent les familles du docteur Gibbs (Dr J.-J. Trudel) et du journaliste Charles Webb (Alphonse Tétrault). Thornton Wilder nous fait pénétrer dans leur intimité, grâce à des scènes conjugales et familiales d'une profonde simplicité: petit déjeuner préparé avec amour par les mamans, causeries entre mère et fille et papa et garçon, commérage entre voisines qui ne cessent pas pour autant leur travail de ménagères assidues, rêveries de Georges Gibbs et d'Emilie Webb (Arthur Aubin et Marjolaine St-Pierre) qui feront naître un amour mutuel très prometteur.

* * *

Justement, au 2e acte qui se passe en 1904, nous allons découvrir que l'écolier Georges, plus amateur de baseball que d'étude, s'est transformé en jeune homme sérieux, délicat, ambitieux. On ne peut oublier ce moment où il se décide enfin à avouer à Emilie son grand désir de l'épouser et de vivre avec elle sur la ferme dont il héritera bientôt de son oncle. Emilie, jeune fille délicatement sage, ajoute ses bons conseils à son acceptation enthousiaste. Et puis, c'est l'heure des conseils émouvants des parents à leurs jeunes qui vont, comme l'immense majorité des humains, se soumettre à la loi commune qui consiste "à vivre deux par deux" dans le mariage qui "est une chose merveilleuse." Tout cela est couronné sur scène par la brillante cérémonie du mariage, avec nervosité des jeunes mariés, émotion des parents, curiosité des invités, marche nuptiale à l'orgue...

Hélas! Au 3e acte, en 1913, au cimetière, on assiste à la scène lugubre de l'enterrement de la jeune Emilie, morte en donnant la vie à son deuxième enfant. Maintenant ce sont les morts eux-mêmes qui parlent, nous apprenant comment ils se sont détachés des préoccupations terrestres pour s'attacher aux merveilles permanentes de l'éternité. Ce détachement, toutefois, s'apprend petit à petit, comme le démontre la belle Emilie qui croit pouvoir retourner sur terre et expliquer aux humains à quel point ils sont des "vivants aveugles", ne comprenant pas le sens si riche de chaque petit événement quotidien de leur vie personnelle, conjugale, familiale, sociale.

Comme on le voit, rien de compliqué dans tout cela. Aucun recours à des moyens extraordinaires pour amplifier le drame de cette vie ou de l'au-delà. La simplicité même de la vie comporte déjà de telles riches leçons! Et les auditeurs, par leur silencieuse attention, par leurs sourires ou (disons-le) leurs pleurs, par leurs applaudissements à la fin, démontrèrent qu'ils vivaient intérieurement et personnellement les émotions d'Emilie, les joies et tristesses de Georges, les préoccupations paternelles et professionnelles du docteur Gibbs, les rêves de Mme Gibbs qui aurait tant voulu aller à Paris et devait plutôt servir quotidiennement son mari et sa famille, les sentiments maternels de Mme Webb qui cause si facilement avec sa grande Emilie. Et tous, sans exception, se laissèrent gagner par cette Emilie qui aime sainement sa vie, en titre le meilleur... jusqu'à cette éternité qui donne la réponse définitive à toutes les questions.

* * *

C'est là le succès de "Notre Petite Ville": une soirée de réflexion personnelle, sans emballement aucun, sans rien d'artificiel. Il faut en remercier tous les responsables, sans exception. Mais comme beaucoup d'auditeurs possibles ont préféré connaître alors les étoiles des parties de gouret, disons que ceux qui se rendirent au spectacle du Cercle Molière la semaine dernière ont nommé leurs propres étoiles, immédiatement après la représentation. Nous avons écouté les conversations et commentaires à ce propos...

Tous ont attribué la première étoile à Marjolaine St-Pierre, l'écolière à succès, la jeune rêveuse sympathique, l'amoureuse délicate, l'épouse et mère qui découvre le vrai mystère de la vie. Son beau-père journaliste (Alphonse Tétrault) a mérité la 2e étoile par sa diction impeccable, sa tenue agréable, ses sérieux conseils, teintés tout de même d'une pointe d'ironie qui va bien au journaliste d'expérience des petits à-côtés de l'humanité. Carmelle LeGal et Danielle Collette ont décroché, ex aequo, la 3e étoile, car vraiment elles incarnaient à perfection ces mamans qui accomplissent au jour le jour leur héroïque devoir, sans même se rendre compte que tant de dévouement sème joie et bonheur dans les coeurs des êtres aimés. Paul Léveillé, dans ses multiples apparitions comme laitier, joueur de balle, etc., s'adaptait si naturellement à toutes les circonstances qu'il a obtenu une 4e étoile, à l'unanimité.

Le docteur J.-J. Trudel, un vétéran de la première heure au Cercle Molière, obtient une mention toute particulière. Il est vrai que sa voix faisait parfois défaut, que sa lourde démarche convenait peu au papa du jeune Georges, mais tous les auditeurs admiraient le comédien d'expérience et ne pouvaient que se ressouvenir de ses succès d'autrefois.

Disons que Me Robert Trudel, le charmant narrateur, est hors concours. Car son talent dépasse ceux de jeunes premiers. Mais que d'agréables moments il fit passer aux petits auditoires qui se sont succédé du 4 au 6 mai dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph!

Enfin, après avoir félicité sincèrement tous les autres figurants, disons que M. Gilles Guyot mérite de très chaleureuses félicitations comme metteur en scène émérite. Une fois de plus, il a permis à des "jeunes" de continuer la tradition du théâtre français à St-Boniface, et de le faire avec grand succès.

Non, le Cercle Molière n'est pas mort. Puisse notre population franco-manitobaine se réveiller elle-même et venir, la prochaine fois, plus nombreuse pour applaudir les talents de chez nous!

Congrès annuel du conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba

Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba tiendra son assemblée annuelle les 21 et 22 mai. M. James Carr, député d'Etat, vient d'annoncer que M. Harold J. Lamboley, avocat suprême de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, adressera alors un message spécial aux délégués au nom des officiers suprêmes de l'Ordre.

Voici les principaux points au programme de cette réunion annuelle: réception et inscription des délégués à l'hôtel-motel Montcalm, chemin Pembina, à 7 h. p.m. le vendredi 20 mai; messe au collège St-Paul, campus de l'Université du Manitoba, à 7 h. 45 a.m. le samedi 21 mai, suivie du déjeuner et de l'ouverture officielle du congrès au "Montcalm"; l'avocat suprême Harold J. Lamboley parlera à 1 h. p.m.; le soir à 6 h. il y aura grand banquet et danse à la salle paroissiale St. Mary's à Winnipeg. Le dimanche 22 mai la messe sera célébrée à 8 h. a.m. dans la chapelle du collège St-Paul, les sessions du congrès se continuant à 10 h.

Les Chevaliers de Colomb, comme on le sait, constituent une organisation fraternelle d'hommes catholiques qui entreprend aussi de nombreuses oeuvres charitables dont, peut-être, peu de gens se rendent compte. Ainsi au Manitoba les 4,000 Chevaliers ont volontairement contribué, ces dernières années, d'importantes sommes d'argent et donné beaucoup de leur temps pour favoriser l'action catholique, la fraternité humaine et l'assistance à ceux qui sont dans le besoin.

Par exemple la "Fondation Catholique" est maintenant établie, avec un don initial de $10,000 des Chevaliers de Colomb du Manitoba, pour entreprendre les oeuvres philanthropiques voulues par les directeurs. La Fondation acceptera tous les dons fournis pour ses futurs projets.

M. Harold J. Lamboley, avocat suprême de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, est membre du conseil no 1471 de Monroe, Wisconsin. Avocat, juge de comté, il quitta sa profession en 1943 pour se consacrer entièrement à ses fonctions d'avocat suprême de l'Ordre. Il sera l'orateur invité au prochain congrès annuel du Conseil d'Etat du Manitoba, et apportera alors à ses frères Chevaliers du Manitoba le message personnel des officiers suprêmes de l'Ordre dont le siège social se trouve à New Haven, Connecticut.

Les Chevaliers de Colomb ont aussi, depuis des années, contribué temps et argent à la Salle St-Amant où sont soignés les enfants attardés. En plus de donner maintes et maintes fois des dons spéciaux pour les enfants, ils ont maintenant terminé la construction d'une piscine et... songent maintenant à l'organisation d'un terrain de jeux.

Le conseil d'Etat a constitué un fonds spécial pour prêts aux frères Chevaliers qui veulent parfaire leur éducation, ou pour tout autre but approuvé par les directeurs. Le conseil d'Etat du Manitoba octroie annuellement des bourses d'étude à des étudiants méritants qui, à cause des besoins financiers de leur famille, ne pourraient continuer leurs études supérieures dans une école catholique. Cette année plus de $3,600 ont ainsi été distribués à des jeunes gens des régions manitobaines hors du Winnipeg métropolitain.

Récemment, les Chevaliers de Colomb du Manitoba ont donné un chèque de $3,000 à l'Association pour l'Egalité en Education au Manitoba, pour l'aider à promouvoir cette "égalité d'opportunité" dans la province.

Un comité spécial a étudié à fond le problème de la mauvaise littérature, et son rapport doit être rendu public incessamment.

Les Chevaliers de Colomb ont de plus organisé un Centre sur le campus de l'Université de Manitoba, comme partie du collège St-Paul. Ils ont donné $50,000 pour cette oeuvre.

Des Chevaliers se rendent régulièrement à la Clinique des Donneurs de Sang, et ont déjà donné des milliers de pintes de bon sang à la Croix-Rouge.

Ces oeuvres et d'autres prouvent que les Chevaliers de Colomb font leur part au service de l'Eglise, de l'Education et de la Société. Sans doute que le prochain congrès annuel, les 21 et 22 mai, du Conseil d'Etat les poussera à continuer à l'avenir ce bon travail de laïcs catholiques.

L'Expo 67 est-il connu à Winnipeg?

M. André Léveillé, du Conseil du Travail de Montréal, s'est plaint à M. Dupuy, commissaire général de l'Expo 67, qu'à Winnipeg, où il se trouvait en congrès la semaine précédente, la plupart des citoyens ignoraient la tenue de cette exposition universelle à Montréal. M. Léveillé affirma même que des citoyens lui avaient demandé depuis quand il était nécessaire d'avoir un passeport pour visiter le Québec. (Il offrait en vente les passeports de l'Expo.)

M. Dupuy lui a répondu en ces termes:

"Merci de l'intérêt que vous portez à l'Expo. Nous n'avons aucun doute que l'Exposition amènera une meilleure connaissance du Canada aux Canadiens.

"Notre rôle actuel est de faire connaître l'Expo, et nous nous y employons non seulement au Canada, mais dans le monde entier dans la mesure de nos moyens. Nous constatons partout que notre pays, notre province, notre ville, sont mal connus malgré les efforts publicitaires des 50 dernières années. Il ne nous est pas possible de nous substituer aux offices de tourisme des gouvernements fédéral, provincial et municipal, ni de réaliser davantage en un an ce qu'ils n'ont pu faire depuis 1920."

Comité de perception du centenaire du Manitoba

Les présidents adjoints du Comité de perception du centenaire des citoyens du Manitoba, MM. S. N. Cohen, George Heffelfinger et M. G. H. Sellers viennent d'annoncer la nomination de M. George S. Turner, directeur général de la Manitoba Pool Elevators, au poste de vice président adjoint de cette organisation, et président de la section de perception rurale. On sait que cette organisation espère réaliser la somme de 4.5 millions de dollars dans la province pour faire les frais des projets du Centenaire — une nouvelle galerie des Beaux-Arts, un centre du Centenaire qui comprendra un théâtre, une salle de concert, un musée et un planétarium, tous situés au centre de la ville de Winnipeg.

Les porte-parole du comité désirent que la perception soit faite partout dans la province, afin de permettre à tous les Manitobains de participer à l'achèvement de constructions qui feront la joie de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

M. Turner fit ses études en Saskatchewan et vint accepter une situation avec Manitoba Pool Elevators, il y a trente-huit ans. Il a été très actif dans diverses organisations, telles que le club Kiwanis, le club Canadien et la chambre de Commerce. Il est membre du bureau de direction du Winnipeg Grain Exchange.

La Bible vous parle

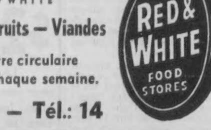
La foi est la garantie des biens que l'on espère, la preuve des réalités qu'on ne voit pas. (Heb 11, 1)

Une belle cérémonie à Laurier: le couronnement des finissants

LAURIER — La journée des finissants, le dimanche 8 mai, débuta par la messe paroissiale. Précédés du drapeau bleu et or, couleurs de l'école, les douze élèves de la 12e année entrèrent en procession et occupèrent des prie-dieu au centre de la grande allée. Après la messe, Mlle Vivianne Jeannotte lut la consécration à Marie et Denis Letain, la consécration au Sacré-Coeur.

A 2 h. 30 de l'après-midi, tous se réunirent à la salle paroissiale pour le couronnement des finissants. En toges noires et blanches, les diplômés entrèrent aux applaudissements des parents, amis et visiteurs. Mlle Vivian Smith souhaita à tous la bienvenue en anglais; Mlle Blanche Leclerc en français. Il y eut chants, morceaux de piano et saynètes. L'orateur du jour, M. V. Sanderson, inspecteur d'école, donna de bons conseils aux finissants. Mlles Diana Plessis et Marguerite Philippot remercièrent, l'une en anglais, l'autre en français, les parents, maîtres et maîtresses au nom de tous. Un bouquet de roses fut offert à Soeur Marie-de-la-Croix, principale de l'école secondaire. Sr Marie-Adjutor, accompagnée au piano par M. Rémi Bouchard, dirigeait le chant.

Vers les sept heures, une centaine d'invités participèrent au souper servi en l'honneur des finissants. Le tout se termina vers minuit. Ce fut une journée mémorable surtout pour les finissants: Marguerite Philippot, Vivianne Jeannotte, Jeannette Jackson, Gertrude Johnston, Blanche Leclerc, Diana Plessis, Vivian et Léonard Smith, Rémi Therrien, Denis Letain et Marius Péloquin.







St-Pierre

Décès de M. H. Hébert

Subitement à l'hôpital de St-Pierre-Jolys est décédé, le samedi 23 avril, M. Henri Hébert, de Carey, Man., âgé de 71 ans.

Les funérailles et la sépulture eurent lieu à St-Pierre le mercredi 27 avril.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Odila; cinq fils, Paul, Léo et Benoit, de St-Pierre, Bernard, de Minneapolis, Minnesota, et Gilbert, de Toronto, Ont.; trois filles, Cora, de St-Pierre, Mme G. Bérard (Lorraine), de St-Jean-Baptiste, et Mme G. Roy (Cécile), de Windsor, Ont.; quatorze petits-enfants; quatre soeurs, Mmes Edgar Lussier (Flore), d'Elie, Ambroise Joubert (Rose) et Antoine Bérard (Léona), de St-Pierre, et Gilbert Irvine (Jeanne), de Californie; quatre frères, Adrien, de Floride, Edouard, de Californie, Georges, du Labrador, et Hector, de St-Vital.

Remerciements

La famille Henri Hébert désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, visites, prières, tributs floraux ou assistance aux funérailles. Un merci spécial au R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., à M. l'abbé Eugène Hébert, à M. Alfred Bérard, commentateur, au choeur de chant, ainsi qu'aux Filles d'Isabelle, de St-Pierre, qui se dévouèrent pour servir le goûter après les funérailles.

Dunrea

Activités du Club 4-H

Pour finir en beauté et comme couronnement des activités de l'année par les jeunes membres du Club 4-H, une fort intéressante veillée eut lieu le jeudi soir 21 avril à la salle paroissiale, réunissant parents, enfants et amis de cette localité et même plusieurs venus de l'extérieur pour faire salle comble.

La salle présentait un aspect des plus réjouissants; jolies fleurs et feuillages disposés ici et là, arcs fleuris ornant l'estrade, puis, circulant parmi toute cette beauté artistique, les jeunes fillettes revêtues de blouses roses et jupes blanches formaient un tout charmant. N'oublions pas non plus les garçonnets, tout proprets dans leurs pantalons noirs et chemises blanches avec boucles papillons.

Tout au tour de la salle, les travaux de couture et des pâtisseries faits par les filles, ouvrages de menuiserie et même gâteaux et conserves exécutés à la perfection par les garçons, livres de notes, etc., étaient exposés et présentaient une grande attraction pour les nombreuses personnes présentes.

Le programme de la soirée débuta par le chant d'"O Canada", puis les jeunes membres redirent à l'unisson les promesses du club; ensuite la jeune Darlene Légaré se fit l'interprète de tous les membres pour souhaiter la bienvenue à tous, et Mme Nazaire Légaré dit un bon mot aux personnes présentes.

La jeune Claire Labossière fit des remarques utiles, et une démonstration sur les salades fut donnée par Debra Dunlop et Darlene Légaré, qui fit venir l'eau à la bouche tant s'avait l'air appétissant.

Pour faire ensuite une agréable diversion, les membres du club exécutèrent à l'unisson plusieurs jolies chansonnettes, sous l'habile direction de Mme Gérard Boulet.

La trésorière, Mlle Suzanna Carney, lut le rapport financier, puis il y eut parade de couture, les jeunes fillettes paraissant tour à tour sur la scène avec jupes, blouses ou tabliers de leur exécution. Suzanna surtout fit sensation dans sa jolie toilette jaune pâle avec un maintien des plus charmeurs.

Un numéro très amusant fut une démonstration sur la bonne posture, position du corps dans la marche, maintien pour s'asseoir et se lever d'une manière élégante, etc.

Ensuite, Suzanna, qui avait eu la bonne fortune d'être choisie pour aller passer quelques semaines, l'été dernier, au camp de Killarney, en fit un récit très intéressant.

Disons en passant que, cette année, c'est la jeune Lorraine Boulet, qui fut l'élue du sort et ira à son tour, pendant les vacances prochaines, jouir de cette heureuse expérience.

Mme P. Lommerse, épouse du médecin local, se fit l'interprète de toutes les mamans pour présenter gentiment quelques sages conseils, puis, invités à adresser la parole, Mlle Lois Wilton, représentante du Club 4-H régional de Boissevain, et M. Bill Poole, représentant de l'agriculture du district de Killarney, qui avaient jugé tous les travaux des jeunes dans le cours de l'après-midi, redirent à l'unisson leur admiration pour le beau travail accompli par les jeunes pendant le cours de l'année écoulée et firent la présentation de plusieurs trophées comme marques des succès obtenus.

Le club compte cette année 30 membres très actifs, auxquels 15 rubans rouges furent accordés pour l'art, 5 rouges et 3 bleus pour la couture, 5 rouges et 2 violets pour travaux de menuiserie; ces derniers rubans ont échu aux jeunes Paul Carney et Rhéal Boulet.

Les membres de l'exécutif sont: présidente, Darlene Légaré; vice-présidente, Elisabeth Dionne; secrétaire, Marcelle Lavoie; trésorière, Suzanna Carney; correspondante, Gisèle Côté.

Agissant comme guide en tête du club est Mme Nazaire Légaré qui mérite certainement félicitations pour son entier dévouement et sa compétence, ainsi que Mmes René Côté et Irène Beauchemin, et on peut dire toutes les mamans de ces jeunes qui ont collaboré en tout afin de les encourager à aller de l'avant, apprendre à se présenter en public et à se débrouiller dans n'importe quelle circonstance au meilleur de leur connaissance. C'est bien là le but du Club 4-H.

M. Gérard Boulet mérite aussi une mention spéciale pour avoir guidé les jeunes garçons dans leur travail de menuiserie.

Tous les enfants se sont présentés devant le public d'une manière aisée avec une diction parfaite et une voix claire et forte; mentionnons en passant les deux jeunes annonceurs du programme, Philippe Rondeau et Bernard Boulet, qui se sont acquittés de leur tâche avec honneur.

Avant le goûter qui fut servi par les jeunes, un membre de chaque groupe avait présenté un souvenir tangible de leur reconnaissance à leur animateur.

Tous, enfants et parents, désirent remercier sincèrement tous ceux qui sont venus les encourager de leur présence.

Thé

Le samedi après-midi 30 avril, un thé fut offert par les membres du Club 4-H à la salle paroissiale, au profit des enfants retardés. Il y eut vente de pâtisseries, et le prix du tirage, un couteau à dépecer, offert par un généreux donateur, fut gagné par M. A. Dalley, de Ninette.

Çà et là

Ce fut le R. P. A. Levasseur, O.M.I., qui vint remplacer M. l'abbé C. Vachon, curé, pour la messe du dimanche 1er mai et, en s'en retournant, célébra la messe à Baldur.

Le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., des missions de Birtle, se rendit avec ses parents, M. et Mme Arthur Paradis, de cette localité, à la journée des finissants du Juniorat de St-Boniface dont François, leur frère et fils, faisait partie, le dimanche 1er mai, pour revenir le lundi soir.

M. et Mme Athanase Lavoie ont joui plus ou moins de leur dernier voyage en ville lors d'une bonne tempête de neige, mais en sont revenus sains et saufs.

La vieille école locale a râlé ses derniers râlements, comme dirait Séraphin, et a succombé sous les coups des démolisseurs; elle n'est plus qu'un souvenir qui restera vivace cependant dans la mémoire de plusieurs.

Le dernier groupe est à préparer la prochaine partie de cartes et le bingo qui auront lieu le dimanche 15 mai. Invitation cordiale à tous les amis de l'extérieur!

Mariage Combot-Perrault célébré à St-Laurent, le 11 avril

ST-LAURENT — Le samedi 16 avril, à 4 h. p.m., en l'église de St-Laurent, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, bénissait le mariage de Mlle Mona Perrault, fille de M. et Mme Ubald Perrault, à M. Paul Combot, fils de M. et Mme Joseph Combot.

La mariée, accompagnée de son père, était élégante dans sa longue robe blanche et son voile court bouffant. Son bouquet se composait de roses jaunes.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Annabelle et Rosa Perreault, soeur et cousine de la mariée respectivement, et Henriette Combot, cousine du marié, portaient des robes courtes en dentelle jaune. Des oeillets jaunes formaient leurs bouquets.

Les garçons d'honneur étaient MM. Elmer Perrault et David Bell, frère et cousin respectifs du marié, et Eric Smith, son ami.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle Windsor Masonic Temple de St-Vital. La journée se termina par une soirée dansante.

Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces en Ontario. A leur retour, ils demeureront à Winnipeg.

Parmi les invités venus à ce mariage, on remarquait Mme H. Kowch, de Fort William, Ont., M. et Mme M. Brown, de Winnipeg, M. et Mme Bédard, de Vancouver, C.-B., M. et Mme R. Combot, de Flin Flon, MM. et Mmes B. Bell, Y. Guillou, Palud et Saurette, tous d'Aubigny, MM. et Mmes E. Bell et Oscar Courchaine, de St-Vital, Jean Combot, de Transcona, Louis Combot, de Lorette, Pierre Combot, de Marquette, François Combot, de St-Eustache, MM. Robert et Léon Palud, d'Aubigny, MM. et Mmes Ubald et Gérard Perrault, de Winnipeg.

Va-et-vient

M. Gabriel Chartrand est allé à Calgary, Alta, pour le mariage de son fils, Patrice, à Mlle Selma-Cheryl Boisjoli, de Calgary, le 16 avril.

MM. et Mmes Jean Buors, Henri Boucher et Arthur Allard sont allés visiter des parents à Vancouver, C.-B.

MM. et Mmes Jos. Prairie et Len Lampman ont visité des parents à Toronto, Ont.

M. Louis Cyr a visité sa mère et autres parents à Winnipeg, le jour de Pâques.

M. Jean Guiboche est venu passer les vacances de Pâques chez ses parents.

Le R. F. Guy Lavallée, O.M.I., est venu visiter ses parents pendant les vacances de Pâques.

MM. et Mmes Joseph Boucher et Hervé Kerbrat recevaient la visite de Mme Derrien, accompagnée de son fils, Francis, de St-Boniface.

Mme Pat. Connelly est partie le 21 avril pour Calgary, Alta, où elle visitera sa fille, Thérèse.

M. Jean-M. Kerbrat, d'Ashern, visita ses frère et belle-soeur, M. et Mme Hervé Kerbrat.

M. et Mme J.-E. Verrier recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme E. M. Atkinson, de White Rock, C.-B., M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste, Mlle Marie Deslauriers, de Winnipeg, M. Gédéon Deslauriers, de Headingly, M. et Mme René Verrier et leurs fils, Randell et Eddie, Mlles Lois Verrier et Patricia Bing, tous de Winnipeg.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes E. Bruce et Louis Boudreau, ainsi qu'à M. Rupert Bruce, hospitalisés dernièrement.

Décès de Mme G. Lavallée

Mme Gaspard Lavallée, âgée de 58 ans, est décédée à l'hôpital général de Winnipeg le dimanche 17 avril.

Les prières furent récitées au Salon mortuaire P. Coutu le jeudi 21 avril, à 8 h. p.m. Le lendemain matin, le R. P. L. Brossard célébra la messe de Requiem. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre filles, Mme Beaudin (Agnès), Mme D. Boudreau (Juliette), Mme Chaboyer (Léona) et Jeannine; trois fils, Gaspard, Christopher et Benjamin.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.



Lors du congrès de nomination libérale tenu à la salle d'Elma le samedi 23 avril dernier, M. William Lucko fut choisi unanimement comme candidat libéral de la circonscription électorale de Springfield aux prochaines élections provinciales. M. Lucko, propriétaire du magasin général Lucko à Hazelglen, est maitre de poste et ancien secrétaire-trésorier du district scolaire de Hazelglen. Le candidat, que l'on voit sur cette photo, n'en est pas à ses premières armes politiques. Il fut élu à l'assemblée législative en 1949 et réélu en 1953 et 1958.

A l'occasion de la session spéciale de la législature manitobaine en 1964, M. Lucko posa de vives objections lorsque ses membres s'octroyèrent un salaire de $200 par jour. Il considérait ce montant gravement injuste. Les vieillards à leur retraite devant se contenter d'une maigre pitance et des pères de famille n'arrivent pas à joindre les deux bouts avec un salaire de $15 par jour. ***





Ste-Elisabeth

L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 6 avril au presbytère avec 21 membres présents.

La présidente ouvrit l'assemblée par la prière et, ensuite, différents rapports furent lus.

Plusieurs sujets furent discutés, en particulier l'organisation du congrès diocésain.

La présidente, Mme Noël Alarie, remercia les dames pour leur dévouement durant son terme de deux ans et demi, et félicita Mme Wilfrid Dupuis, nouvelle présidente. Cette dernière remercia les membres pour leur preuve de confiance en votant pour elle, et promet de faire de son mieux dans l'accomplissement de sa nouvelle tâche.

Mmes Ovila Collette et Léandre St-Godard furent réélues 1ère et 2e vice-présidente, et Mme Gilbert Lussier fut élue 3e, Mme Henri Marion, secrétaire, et Mme Lionel Lussier, trésorière.

Le comité remercie toutes les dames pour le beau travail accompli durant le terme qui vient de s'écouler.

Le 1er mai, les Ligues d'Aubigny et de Ste-Elisabeth tinrent une réunion au presbytère d'Aubigny afin de rencontrer l'exécutif du diocèse dans le but d'organiser le congrès diocésain qui aura lieu à Aubigny le jeudi 9 juin et dont ces deux paroisses seront hôtesses. M. l'abbé Bernard Bélanger ainsi que l'aumônier des deux paroisses, M. l'abbé Jean-Louis Caron, étaient présents.

La Confirmation aura lieu à Aubigny le lundi soir 6 juin.

Félicitations

Félicitations à Maurice Desaulniers, âgé de 14 ans, qui arriva 19e au marchoton. Son commanditaire était "Vermette Frères", de St-Jean-Batpiste.

Maurice remercie tous ceux qui lui ont offert des dons, soit le poste CKSB, la Ligue des Femmes Catholiques, les Chevaliers de Colomb de Ste-Elisabeth, la Caisse Populaire de Steinbach ainsi que beaucoup d'autres parents et amis trop nombreux pour énumérés.

Fiançailles

M. et Mme Noël Alarie sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Paulette, à M. Jules Hébert, fils de M. et Mme Wilfrid Hébert, de St-Pierre. Ils souhaitent aussi bonne chance à leur fille, Monique, qui a commencé un cours de coiffeuse au "Marvel School", de Winnipeg.

Fêtes des mères

M. et Mme Wilfrid Dupuis recevaient la visite de tous leurs enfants (leur deux filles religieuses incluses), à l'occasion de la fête des mères.

Ste-Rose-du-Lac

Club 4-H

Le vendredi 29 avril, le club 4-H de couture présenta sa journée d'accomplissement. Les juges, Mmes L. Adams et Bell, de Dauphin, délibérèrent une bonne partie de la journée afin d'accorder justice à toutes les filles. Elles évaluèrent le travail en couture et métier d'art de 32 jeunes filles de 10 à 17 ans et accordèrent 18 rubans rouges, neuf rubans bleus, quatre rubans jaunes et un seul ruban blanc.

Voici le nom des jeunes qui suivirent les cours: Bernadette Tardiff, Lois Hopfner, Suzanne Duhard, Marguerite Tardiff, Marie Hopfner, Jeanne Valcourt, Jeannette Guyot, Valérie Délorme, Peggy Bishop, Lois Rath, Juliette Gendreau, Rose-Anne Haslbeck, Lucie Molgat, Marlene Guyot, Jeannine Tardiff, Jeannette Bonin, Valérie Raffray, Mavis Jérôme, Jeannine Maguet, Jeannine Parthenay, Betty Weisensel, Marcelle Molgat, Agnes Flower, Marlene Zastre, Patricia Menec, Linda Weisensel, Jeannette Delorme, Sharon Weisensel, Linda Raffray, Anne Flower, Suzanne Rank et Marguerite Gosselin.

Les dames qui ont dirigé les travaux et qui méritent nos plus sincères félicitations et remerciements sont: Mmes René Lebas, Joseph Montsion, Louis Tardiff, J. B. Maguet, Henry Rath, Gordon Bishop, Charles Flower, Louis Molgat, André Guillas, Jos. Vandepoele et Norman Gosselin.

Un programme fut très bien présenté, le soir, sur le théâtre décoré par les filles elles-mêmes, et en passant, bien réussi. Agnes Flower, maître de cérémonie, s'acquitta de sa fonction d'une façon charmante. En plus de montrer leurs travaux, elles présentèrent quelques chants et mimèrent très bien quelques pièces.

Mme Arthur Hopfner parla au nom de toutes les mères, tandis que Mme André Guillas fit les remarques au nom des directrices de couture.

Un grand nombre de parents et d'adultes vinrent encourager les jeunes filles. Après la soirée, les filles présentèrent un goûter préparé par elles-mêmes.

Félicitations à toutes!

Le samedi 30 avril, avaient lieu à l'école élémentaire, des cours d'une journée sur l'art de parler en public. Plusieurs surent prendre avantage de l'occasion, rendue possible par les Dames Patronesses de l'hôpital.

Mme Ruth Mozel, l'institutrice, personne affable et charmante, captiva son auditoire dès le début et retint leur attention jusqu'à la fin.

La séance de l'après-midi leur apprit ce que c'est que faire un discours, les différentes classes de sujets, etc. "Faire un discours est tout comme une conversation agrandie", leur dit-elle, et aussi, "il est avantageux de se bien vêtir, mais simplement, afin de ne pas distraire son auditoire."

Le programme de la soirée portait sur les banquets: les préparatifs, la procédure, les "toasts", les mots de bienvenue, la présentation de la table d'honneur, discours des invités d'honneur, présentations de cadeaux s'il y a lieu et acceptations.

Les dames ont certainement été privilégiées et sauront mettre en pratique les instructions et recommandations de Mme Mozel envers qui elles sont très reconnaissantes. Leurs remerciements aussi, aux Dames Patronnesses de l'hôpital qui en sont les responsables.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Notre soirée de bingo eut lieu le dimanche 1er mai. Voici les noms des gagnants: prix de $10, Mmes Auguste Cénérini, Jean-Guy Gallant, Victor Ferrand, Charles Durand, de N.-D.-de-Lourdes; Mmes Johnston, Carswell, et Ridley, de Manitou, MM. Benoit Durand, Gérald Pantel et Aimé Payette. Prix de $5, Mme Agnès Pantel, Albert Delaquis, Lydia Benoit, Jean Aminot, Agnès Comte, Roger Pantel; Mmes Ridley, de Manitou, Knibbs, de Holland, Esquash, de Swan Lake (2 bingos), Mlle Georgette Durand et M. Jean Brisson. Prix de $3: Mmes Albert Delaquis, et Archie Jackson, de Treherne.

Un prix d'entrée de $5 fut attribué à M. Joseph Bosc, de Notre-Dame-de-Lourdes. Le prix de $25 fut divisé en trois, à savoir: Mlle Georgette Durand, Mme Mckay Vancauwenberghe, et Mme Esquash, de Swan Lake.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 15 mai à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $400 en 56 numéros.

Bienvenue

Les paroissiens sont heureux de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux foyers: M. et Mme Roger Sala reviennent de Winnipeg pour s'occuper des abeilles; M. et Mme Antoine Grenier, d'Altamont, vont s'installer sur une ferme non loin du village.

Bienvenue aussi à Mlle Cora Supnet, infirmière licenciée qui arrive des Philippines, pour se dévouer aux soins des malades de l'hôpital Notre-Dame.

Ste-Amélie

L.F.C.

Le mardi soir 26 avril, 23 membres réguliers et cinq membres honoraires de la L.F.C. assistèrent à une messe en l'honneur de Notre Dame du Bon Conseil, célébrée dans l'église paroissiale. Une cérémonie à la chandelle eut lieu lorsque à tour de rôle, le nouvel exécutif, les sept nouveaux membres, et ensuite tous les membres récitèrent l'acte de consécration en unisson. Chaque membre, durant la procession de l'offertoire, présenta une chandelle allumée au célébrant. La présentation d'une épingle souvenir à l'ex-présidente eut lieu aussi après la réception des nouveaux membres. La messe terminée, toutes descendirent au rez-de-chaussée de l'église pour une rencontre amicale tout en dégustant le café.

L'assemblée régulière de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi soir 4 mai, à 8 h., dans l'école du village. Le directeur ouvrit l'assemblée par la prière usuelle. La nouvelle présidente souhaita la bienvenue à M. le directeur et aux 17 membres présents. Ses premiers mots furent pour remercier les membres de l'avoir choisie, ajoutant qu'elle ferait son possible pour bien remplir ce rôle, en demandant la coopération de toutes.

Après l'acte de présence, il y eut lecture des comptes rendus des deux dernières assemblées et de la correspondance, une carte de Sr G. Dubois et une invitation au congrès tenu les 29 et 30 mai dans la paroisse de Our Lady of Victory. Cinq membres donnèrent leurs noms espérant pouvoir y assister.

Les rapports des divers comités furent donnés; il fut annoncé que Mme E. Maguet serait l'invitée d'honneur au thé de cotisation. Plusieurs motions furent proposées et adoptées: obtention de cartes de membres et d'épingles de la C.W.L.; Mme M. Leperre remplacera Mme L. Gagnon au comité de vente d'objets usagés; le pique-nique paroissial le 19 juin; paiement des quelques dépenses du mois; envoi de $10 à la Croix-Rouge.

On fit aussi part de l'invitation reçue pour le thé de cotisation tenu à St-Rose-du-Lac le 15 mai. M. l'abbé A. Gervais, curé, donna un message spirituel concernant les changements dans la liturgie de la messe et des prières furent récitées pour l'ancien directeur de cette Ligue, patient à l'hôpital Miséricorde. M. le curé donna sa bénédiction et les prières dites, il y eut un cercle d'étude sur la liturgie: "Comment suivre la messe dans nos nouveaux missels".

Le prix d'hôtesse, offert par Mme Agnès Vandenbosch, alla à Mme Rose Mason. Mme Mary Leperre termina l'assemblée.

De ci de là

Félicitations à M. Ted Wolchuk, qui gagna un beau $120 lors d'un bingo, à Dauphin. Il est maintenant parti en Colombie-Britannique pour travailler.

M. Gérald Soucy et Albert Fayant partirent le 28 avril pour aller travailler à Dryden, Ont.

M. Lucien Pinette et sa fiancée, de Dryden, visitèrent M. et Mme André Pinette et leur famille, durant la semaine du 6 mai. Ceux-ci reçurent également la visite de M. et Mme Maurice Delaurier et leurs jeunes enfants, de Dauphin, le dimanche 8 mai.

Mlle Lilianne Pinette, de Winnipeg, passa la fin de semaine du 6 mai chez ses parents, M. et Mme Fred Pinette.

Grand bingo

N'oubliez pas! Il y aura un "Open Air" bingo, organisé par le groupe athlétique, le dimanche 15 mai, à Ste-Amélie.

Transcona

Félicitations

Bravo et sincères félicitations à M. Stephen Fortin, de 2, Camrose Bay, Transcona, qui prit part au 4e Marchoton de CKSB, vendredi dernier.

Après sa journée de travail comme laitier, il compléta cette marche de 50 milles en 9 heures 55 minutes et parvint à obtenir la dixième position.

Agé de 35 ans et père de cinq enfants, il sut montrer un zèle à tout épreuve et surtout une force de caractère inlassable.

Son commanditaire, M. Henri Jubinville, propriétaire de "Jubee's General Repair", tient à féliciter M. Fortin, spécialement du fait que cet accomplissement lui mérite l'honneur d'être le premier en la paroisse de l'Assomption de Transcona à compléter cette marche jusqu'à destination.

Encore une fois bravo! et à l'année prochaine, n'est-ce pas?

Accord international sur le blé

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a annoncé aux Communes que le présent accord international sur le blé est pour la deuxième fois prolongé d'un an sans modification, soit jusqu'au 31 juillet 1967.

Le ministre a précisé que le "Conseil international du blé avait convenu, à sa séance de novembre 1965, de recommander aux gouvernements des pays membres une deuxième prolongation d'un an, étant donné la poursuite des négociations de la série Kennedy en vue d'aboutir à une entente globale sur les céréales."

Participent à cet accord dix pays exportateurs de blé et 38 pays importateurs. L'éventail des prix prévu par l'accord va d'un maximum de $2.025 et d'un minimum de $1.625, en monnaie américaine, par boisseau, pour le blé Manitoba Northern no 1 livré aux entrepôts de Fort-William et de Port-Arthur.

Carte électorale...

(Suite de la première page)

députés savaient bien que des oppositions individuelles n'auraient pas une aussi grande influence morale sur les commissaires qui croient avoir terminé un bon travail: "Que cette Chambre exhorte respectueusement le Commissaire à la représentation et les autres membres des commissions dans chacune des provinces de reconsidérer toutes les objections présentées en bonne et due forme aux commissions respectives en vertu de la Section 13 (C) (I) et (II) de la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales".

La Saskatchewan

Les six orateurs de la Saskatchewan apportèrent une enrichissante contribution à ce débat, et avec un nombre d'arguments très forts qui devraient faire réfléchir ceux qui diminuent de 17 à 13 le nombre de députés de cette province. Voici, en guise d'exemples, deux bouts de phrases intéressants: "Il devrait y avoir 2 ou 3 sièges au coeur de Toronto, qu'on appelerait les sièges de la Saskatchewan, car en définitive c'est là que notre argent aboutit"; "Evidemment, la raison pour laquelle la Saskatchewan perd des sièges n'est pas parce qu'elle a perdu une partie de sa population (qui dépasse le million, la plus forte population de toute son histoire), mais parce que l'Ontario, le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré des gains à un taux plus rapide. Mais rappelons-nous qu'il y a 10 ans un minimum de 15 nous avait été promis par M. Gardiner". Un minimum de 15, non de 13. Pourquoi n'a-t-on pas respecté ce minimum promis, comme on respecte le minimum permis aux "petites" provinces de l'Atlantique?

Les six discours de ces députés de la Saskatchewan nous mettent à même de connaître les développements prestigieux de cette province, spécialement dans les domaines de la production minière, pétrolière, industrielle, sans que pour autant la Saskatchewan perde son titre de province du blé et d'autres riches produits agricoles. Et puis, d'immenses travaux d'irrigation ont transformé toute la géographie de cette province des Prairies. Enfin, il serait temps qu'on se rende compte que des grandes villes comme Regina et Saskatoon démontrent qu'en cette province il faut distinguer de plus en plus entre régions urbaines et régions rurales, et ne pas délimiter les circonscriptions électorales de façon que le vote urbain soit submergé ou placé au deuxième rang par rapport aux problèmes des régions rurales qui entourent ces villes. Voilà des arguments sérieux!

Moralité publique

Le 2 mai, l'hon. Mitchell Sharp, ministre des Finances, présenta une motion de subsides. Immédiatement, M. R. G. L. Fairweather (Royal, Ont.) se leva pour lancer un autre débat sur la moralité au gouvernement et au parlement, débat qui allait durer deux jours, ne laissant qu'une petite demi-heure pour examiner les crédits réclamés par l'hon. Sharp.

L'occasion de ce débat fut la déposition du commissaire McLellan, de la Gendarmerie Royale du Canada, devant l'enquête Spence. Selon cette déposition, l'hon. L. B. Pearson, premier ministre, aurait demandé au commissaire à la fin de novembre 1964 s'il existait des dossiers d'écarts de conduite de la part de membres du Parlement, de tous les partis, depuis dix ans. Nombre d'orateurs vont profiter de l'occasion pour lancer de graves accusations contre le premier ministre du pays qui aurait, pour fins de vengeance, fait une utilisation "politique" de la Gendarmerie. Ces supposées "tactiques tyranniques et inexcusables" vont donner lieu à de bouillants discours où on soulèvera toutes les "affaires" des dernières années: affaire Rivard, affaire des meubles, affaire Dupuis, affaire Spencer, affaire Munsinger, etc.

L'hon. Paul Martin entra en lice pour lancer des paroles de sagesse et de modération, car, dit-il, toutes ces accusations contre M. Pearson ne se fondent pas sur une connaissance de tous les faits, mais sur des hypothèses et une interprétation unilatérale de quelques faits. M. Stanley Knowles, sage aussi, lança un appel pathétique à MM. Pearson et Diefenbaker de cesser leurs luttes personnelles pour s'attaquer de façon positive aux problèmes de la nation: sans cela, conclut-il, vous savez "ce que le peuple attend de vous deux", c'est-à-dire démissionnez. M. Knowles élargit ensuite le champ de son appel à tous les membres de la Chambre qui doivent "s'occuper des problèmes de la nation, non de personnalités".

Ces appels n'empêchèrent nullement qu'on continue à discuter de la motion de défiance lancée par M. Fairweather, appuyée par M. Walter G. Dinsdale (Brandon-Souris, Man.), à savoir "que cette Chambre déplore et condamne énergiquement le fait que le gouvernement a réclamé de la Gendarmerie royale du Canada des renseignements sur la conduite passée de tous les membres du Parlement en général, procédé propre à détruire l'indépendance de tous les députés et à miner l'institution du Parlement".

"Sur mon honneur"

L'hon. Pearson répondit, le 3 mai, à toutes les accusations "tendancieuses" lancées la veille contre lui: il rétablit d'abord tous les faits dans leur vraie lumière, il rappela sa préoccupation des droits du Parlement et de l'individu, il souligna les principes qui régissent l'emploi de la documentation concernant "la sécurité de l'Etat", et il conclut en défendant son honneur avec vigueur: "Cet amendement, dit-il enfin, dont le texte renferme des inexactitudes et des faussetés, ne devrait pas être approuvé par la Chambre".

Ce discours du premier ministre fut suivi d'une longue tirade passionnée de M. Diefenbaker, incitant les Néo-démocrates et les Créditistes caouettistes et thompsonnistes à voter avec lui en faveur de l'amendement de non-confiance. Il se fit vitement rabrouer par M. Gilles Grégoire: "Nous sommes saisis d'un ordre visant les subsides, et nous n'avons pas parlé du tout des subsides... Lorsqu'il a été question des prévisions budgétaires, aux mois de janvier et de février, on n'a pas parlé du tout des dépenses du gouvernement... On a parlé de l'affaire Spencer, de l'affaire Munsinger. Maintenant on parle de l'affaire McLellan. Quand il s'agit de dire de quelle manière on dépense l'argent du peuple, on parle de toutes sortes d'autres choses, de scandales, d'enquêtes". Le député créditiste conclut en affirmant qu'il accepte sur parole le premier ministre, même s'il a le défaut d'être un libéral. Voilà pourquoi il proposa un sous-amendement à l'amendement Fairweather: "Que l'opération salissage qui se poursuit depuis trop longtemps au Parlement fédéral cesse immédiatement, et que le Parlement procède à une législation saine et honnête pour le plus grand bien du peuple canadien". Ce sous-amendement ne fut pas accepté par la présidence, parce qu'il ne rattachait pas à l'amendement et soulevait une question distincte, mais il avait tout de même le mérite de remettre en place les vraies valeurs parlementaires.

On prit le vote dans la soirée du 3 mai: 106 députés conservateurs et néo-démocrates acceptèrent l'amendement Fairweather, 133 libéraux, caouettistes, thompsonnistes et indépendants le rejetèrent. Vitement, en quelques minutes, on accepta ensuite la motion de subsides du ministre des Finances et on fit l'examen des crédits suivants: Travail, $4,569,100; Forêts, $1,121,200; Revenu national, $49,278,000; Postes, $252,804,000; Industrie, $6,795,400; Affaires des Anciens combattants, $6,732,100.

Quelques questions

En lisant les questions et les réponses, au début de chaque séance, on apprend beaucoup de choses. Voici trois des points qui sont susceptibles d'intéresser tous les lecteurs...

L'hon. E. J. Benson, ministre du Revenu national, en réponse à une question du député W. H. Jorgenson (Provencher, Man.), annonça le 28 avril que "les déclarations d'impôt sur le revenu étant présentées avant le 31 mai, nulle amende ne sera imposée aux habitants de la vallée de la rivière Rouge qui ont été contraints d'évacuer leur domicile et ont été empêchés de présenter leurs déclarations d'impôt à temps".

L'hon. L. B. Pearson annonça que le solliciteur général avait écrit, le 11 mai, à tous les procureurs généraux des provinces, demandant leur opinion au sujet d'une commission d'enquête royale sur le crime organisé au pays: seule la province de Québec a nettement réclamé une telle enquête; le Manitoba et la Saskatchewan ont dit qu'une telle commission serait peut-être utile; les autres provinces ont formulé des doutes quant à la nécessité d'une telle commission. En tout cas, ajouta M. Pearson, on a accepté que la question soit débattue à la prochaine conférence fédérale-provinciale.

Cette conférence aura lieu du 16 au 18 juin à Victoria, dans le cadre des fêtes du centenaire de l'Ile de Vancouver et de la Colombie-Britannique. L'aide fédérale à l'enseignement universitaire sera le principal article à l'ordre du jour, M. Pearson assurant la Chambre des Communes que les droits exclusifs des provinces seront alors respectés conformément à la constitution. Ce qui fit dire à M. Grégoire: "Mais, qu'est-ce que le fédéral a à faire dans une conférence où l'on traitera de l'éducation!".

Le 2 mai, le gouvernement a proposé que la résolution suivante soit discutée par les députés, à savoir "qu'il est opportun de présenter une mesure concernant l'organisation du gouvernement du Canada, en vue d'instituer un ministère du Solliciteur général, un ministère de la Main-d'oeuvre, un ministère du Registraire général, un ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord, et un ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources..."

A la semaine prochaine...

R. B.

Contre l'enseignement du français en Sask.

SASKATOON — Les membres exécutifs de la Fédération des Associations de parents et maîtres de la Saskatchewan se sont prononcés contre l'enseignement dans une autre langue que l'anglais dans les écoles de cette province.

Un communiqué déclare que la fédération s'est également élevée contre l'enseignement du français comme langue seconde.

Le président de la fédération indique que des questionnaires ont été envoyés à tous les membres exécutifs des associations et que 66 d'entre eux avaient répondu.

De ceux-ci, 86.4 pour cent se sont prononcés contre l'enseignement d'une autre langue que l'anglais.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	90.2	90.2	89.2	89.2	90
C.W. No 3	88.2	87.2	85.6	85.6	86.4
Fourrage No 1	86.2	86.2	85.2	85.2	86
Fourrage No 2	83.2	83.2	82.2	82.2	83
Fourrage No 3	80.2	80.2	79.2	79.2	80
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	138.6	138.4	138	137.6	138.2
C.W. No 3—6 rangs	136.6	136.4	136	135.6	136.2
Fourrage No 1	128.6	129	128.2	127.6	128.4
Fourrage No 2	127.6	128	127.2	126.6	127.4
Fourrage No 3	124.6	125	124.2	123.6	124.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	125.2	124⅜	123	122.6	122
C.W. No 3	120.2	119⅜	118	117.6	117
C.W. 2 rej.	119.2	118⅜	117	116.6	116
C.W. No 4	110.2	109⅜	108	107.6	107
Ergot	105.2	104⅜	103	102.6	102
Sur voie net	125.2	124⅜	123	122.6	122

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	273.4	270.4	264	264.6	264
Juillet	276.4	271.2	266.2	267⅜	266⅛
Novembre	267.6	264.6	260.6	261.6	260⅞
Décembre	....	....	....	....	261.2
AVOINE —					
Mai	89⅝	89⅝	88.6	88.6	89⅜
Juillet	89.4	89⅝	88.6	89	89⅝
Octobre	87.6	87.6	86.6	87	87.4
Décembre	86⅛	86⅛	86⅛	86.2	86⅜
ORGE —					
Mai	131⅝	132	131⅛	130.6	131⅜
Juillet	130⅝	130.4	129⅞	129.6	130.2
Octobre	128⅜	128	126⅞	126.6	127.6
Décembre	126⅞	126⅞	126	124.6	125.4
LIN —					
Mai	293⅛	292	291.4	290⅞	291.4
Juillet	297⅜	296.4	295.6	295.2	295.2
Octobre	302⅜	301.6	301⅛	300.4	301⅛
Décembre	300.6	300.4	299⅜	298⅝	289⅜
SEIGLE —					
Mai	125.2	124⅜	123	122.6	122
Juillet	128.2	127⅜	126	125.2	124.4
Octobre	132	131	129⅞	129⅜	128.6
Décembre	132.6	131.6	130⅞	130	130.2

(Pour la semaine du 2 au 6 mai 1966)

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Voulez-vous recommencer le même petit jeu que la semaine dernière? mais bien oui! Et je vous promets que ce ne sera pas plus dangereux. Si vous vous rappelez bien, je vous avais alors demandé de me prêter votre oreille afin de vous raconter ce que CFNS a à y mettre. Si je me souviens bien, nous étions à la promenade, qui se situe entre deux courants d'onde, aux environs de 11 h. 15.

A 11 h. 50, votre oreille en apprendra des choses, mais des choses ... En effet, on y versera tout doucement, avec de la musique, des communiqués qui auront peut-être le loisir de vous intéresser. Après quoi, plusieurs oreilles de fermiers prendront la forme de "signe de piastre" alors que Jacques Landrie leur parlera de ce qui se passe dans la cour des marchés à bestiaux. Enfin, à midi, nous relatons pour vous les dernières nouvelles locales, puis nous jasons tous ensemble de sport.

Auriez-vous envie de reprendre votre oreille que nous vous arrivons, à 12 h. 15, avec la Famille Plouffe, une famille tout à fait ordinaire où il se passe des choses pas tout à fait ordinaires, pas ordinaires du tout, même. Votre oreille en sera surprise ...

Çà et là, au fil des points d'intérêt, les Chansons de la Maison vous feront tendre l'oreille à 12 h. 30, entre la lavette et le linge à vaisselle. Et puis, à 12 h. 45, nous avons un réconfortant exclusif pour les oreilles malades ou convalescentes, en la personne de Mlle Andrée Audette.

Ensuite, même si vous êtes à peu près certain de nous avoir prêté l'oreille, n'en soyez pas trop sûr, car, à 1 h. 15, nous avons une émission qui s'intitule "Un homme vous écoute". Soyez tranquille ou soyez embarrassé; cet homme vous écoute, et du point de vue psychologique, encore.

A 1 h. 30, votre oreille percevra une voix calme qui a bien l'air de savoir ce qu'elle dit: c'est la voix de Paul Dupuis et ... vous ne regretterez pas d'avoir passé "Une demi-heure avec" elle.

Je ne voudrais quand même pas abuser et je vous rends votre oreille. Soyez sûr cependant que cette dernière perçoive constamment des sons en français. Pour ce, syntonisez la Voix Française du Nord de la Saskatchewan. D'ailleurs, en terminant, je vous demande une petite faveur, pourriez-vous, s'il vous plaît, me retenir votre oreille pour la semaine prochaine, nous pourrons alors continuer notre promenade dans les sentiers de notre horaire.

Gilbert BOUCHARD.

Funérailles à Willow-Bunch, de M. Alphonse Lafrenière

WILLOW-BUNCH — Le samedi 23 avril eurent lieu les funérailles de M. Alphonse Lafrenière, décédé subitement à sa demeure le mercredi 20 avril, à l'âge de 63 ans. M. l'abbé A. Chabot chanta le service. Conduisait le deuil, M. Robert Philippon. Les porteurs étaient MM. Richard et Philippe Cayer, Claude et Georges Bourgeois, Léopold Beauchesne et Armand Lalonde, tous neveux du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil une fille adoptive, Lucille; un neveu, Gérard Lalonde (dont il était le gardien), son épouse et leurs quatre enfants, de Willow-Bunch; ses soeurs, Mmes Virginie Bourgeois et Elisabeth Fontaine, de Willow-Bunch et Avila Létourneau, d'Ottawa; deux frères, Joseph-Octave, de Joliette, Qué., et Sylvio, de Kenora, Ont. Son épouse le précéda dans la tombe en février 1966.

M. et Mme Sylvio Lafrenière et leurs filles, Mme Doris Zilinski, de Kenora, et un beau-frère, M. Jos. Rail, de la Colombie-Britannique, sont venus pour les funérailles, ainsi que M. Marcel Moor et sa fille, Paule, de Gravelbourg, et autres parents et amis des paroisses environnantes.

M. Alphonse Lafrenière, né près de Joliette, Qué, vint à Willow-Bunch avec ses parents en 1909 et y vécut jusqu'à sa mort. Il revenait, le 17 avril, d'un voyage dans l'Est où il était allé visiter son frère, Joseph-Octave, malade, sa soeur à Ottawa et son autre frère à Kenora. Il n'était pas retourné dans l'Est depuis son arrivée à Willow-Bunch en 1909.

Remerciements

Les familles Lafrenière et Cayer remercient tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie et aidé d'une manière ou d'une autre à l'occasion de ce deuil si cruel qui vient de les frapper.

Çà et là

Le 24 avril, M. Claude Bonneau a conduit ses grands-parents, M. et Mme Amédée Roy, au Foyer d'Youville de Gravelbourg. Il était accompagné de sa mère, Mme Jean Bonneau, et de Mme François Rodrigue, soeur de Mme Roy.

M. et Mme Siméon Rondeau et leurs enfants, Georges, Julius, Roséda et Alivice, se rendirent à Moose Jaw, le 24 avril, pour y rencontrer leurs fils et frères, Léo, de Morinville, Alta, qui passait à cet endroit, et Victorien, et sa famille. Ils visitèrent également Mme Gédéon Boisvert, patiente à l'hôpital Providence depuis quelques semaines.

M. et Mme Gérard de Laforest, de Regina, visitaient leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Lucien Couture, récemment. Ces derniers eurent aussi la visite d'un neveu, Albert de Laforest, de Regina.

M. et Mme Paul-Emile Piché sont allés visiter leurs parents à Gravelbourg; en particulier, leur père et beau-père, M. Paul Piché, patient à l'hôpital.

M. et Mme Richard Dosch et leurs trois enfants, de Kamloops, C.-B., passèrent une semaine chez M. Adam Dosch. Ils s'arrêtèrent à Moose Jaw pour y visiter Mme A. Dosch, patiente à l'hôpital Providence où elle a subi une opération le 25 avril, à la suite d'une fracture à la hanche dans une chute.

M. et Mme Promhouse et leurs quatre enfants, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Léopold Sylvestre, en fin de semaine du 17 avril.

M. et Mme Sylvio Sylvestre allèrent à Montréal assister à un congrès du Bureau national de la Légion canadienne dont M. Sylvestre est membre. Ils visitèrent en même temps de la parenté à Montréal.

M. et Mme Delphis Savoie se rendirent à Regina, dernièrement, pour assister à la collation du diplôme de leur fils, Claude, qui a terminé son cours de Police Montée. Ce dernier est parti pour Montréal quelques jours après des célébrations en son honneur. Tous lui souhaitent bonne chance.

Félicitations à M. et Mme Marc Giraudier (Lois Benoit) à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital local; à M. et Mme Bernard St-Yves (Vivianne Lautier), une fille au même hôpital.

Mme Francis Therrien alla à Moose Jaw, dernièrement, visiter son père, M. Grondin, patient à l'hôpital depuis quelque temps.

Les universitaires, de retour chez leurs parents, sont: de Saskatoon, Daniel Mondor, Donald Benoit, Gilles Lespérance, Lloyd Dosch, Victor Granger, Colette Lemieux, Maurice Champigny et Wayne Eger (ces deux derniers ne sont revenus que deux semaines plus tard ayant suivi un cours en éducation); de Regina, Donald Philippon, Albert Fitzpatrick et Paul Cayer (Albert, après une semaine passée chez M. et Mme Léo Fitzpatrick, est retourné à Regina où il s'est trouvé un emploi pour les mois d'été; Paul, fils de M. et Mme Albert Cayer, doit partir prochainement poursuivre un cours de Police Montée).

M. Gérard Bissonnette a complété son année universitaire et visite ses parents, M. et Mme Dollard Bissonnette, pour quelque temps.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

St-Hubert

Une missionnaire

Voici des extraits d'une lettre d'une missionnaire canadienne, la Rév. Sr Marie-Claudia, religieuse de Notre-Dame de la Croix, à la mission de Makamba, D. S. 140, Bujumbura, Burundi, Afrique Centrale:

Approximativement, je suis éloignée de vous de 8,000 milles, dans le coeur de l'Afrique Centrale. Burundi est un petit royaume qui forme un carré de 100 milles x 100 milles, ce qui est peu, n'est-ce pas? Sa surface montagneuse demande neuf heures pour le traverser en voiture, 37 minutes par voie aérienne. Soixante-cinq pour cent de la population est catholique avec une augmentation annuelle de 7 pour cent. Les natifs sont très fermes dans leur foi. Une preuve à l'appui ... Peu avant le mercredi des Cendres, nous avions une cérémonie de baptême de 260 adultes et, le lendemain, une cérémonie de confirmation de 585 personnes. Nous avons quatre Pères Blancs qui desservent 14,500 paroissiens. Sans exagération, ils sont occupés, nuit et jour. En ce moment, différents groupes font une retraite de trois jours comme préparation à la grande fête pascale.

Si vous le voulez bien, faisons maintenant une petite promenade pour vous donner quelque idée de mon travail parmi les lépreux. Tous les mardis, une religieuse garde-malade, Soeur M.-Philippe, et moi laissons Makamba pour le lac Nyanza, à une distance de 50 milles à l'extrême sud du beau lac Tanganyka, dans un Volkswagon, équipé à l'intérieur comme une ambulance de Croix-Rouge. Nous avançons 15 à 20 milles à l'heure, le long d'une route escarpée, appréhendant de rencontrer des animaux sauvages, même des singes qui, heureusement, décampent vitement en grimpant dans les branches des arbres. Après trois quarts d'heure de cette aventure périlleuse, nous descendons la montagne pour 18 milles et débarquons au lac Nyanza. Pendant la journée, nous examinons quelque 220 patients, distribuons les remèdes nécessaires pour une semaine, désinfectons et pansons des plaies. Le dernier vendredi de janvier, "La journée mondiale de lépreux", nous avons distribué des vêtements. Que n'avez-vous pu voir leur joie et leur gratitude! ... Pour nous remercier, lors de notre dernière visite, beaucoup de ces pauvres gens nous apportaient: riz, bananes, bière, ananas, citrons, patates ... vous auriez peine à vous imaginer leur affreuse pauvreté ... Nous étions émues. Ordinairement, nous repartons pour Makamba vers 4 h. 30. A 6 h. p.m., il fait nuit dans notre pays équatorial.

Le vendredi, nous restons chez nous et soignons plus de 250 lépreux. Le jeudi, nous allons à Mabanda, une mission distante de 22 milles. Les lundis et samedis, nous soignons les malades dans notre dispensaire de 8 h. a.m. à 5 h. p.m. Nous avons la plupart du temps à soigner des ulcères aux pieds et aux jambes.

Pour terminer l'horaire de la semaine, nous passons l'après-midi du dimanche à visiter les malades dans leurs huttes. Suivant la tradition, les fils construisent là leur autour de la cabane paternelle; souvent, cinq ou six de ces bâtisses primitives sont groupées. Voyez plutôt: dans chaque cabane, on trouve un ou deux malades gisant à terre sur une mauvaise couverture, les enfants (nombreux), les parents, une vache et son veau, des poules, même des cochons et ... un taureau.

Dans notre quartier général à Makamba, il y a quatre classes avec deux Soeurs enseignantes, aidées par des monitrices natives.

Comme vous pouvez en juger par ces quelques détails, notre vie missionnaire est une série d'aventures, les unes, agréables; les autres, désagréables. Mais c'est pour le bon Dieu, pour aider à le faire connaître et aimer. C'est une vie magnifique.

Tout don: argent, habits, médicaments, etc., sera accepté avec plaisir et reconnaissance. Si le choix vous embarrasse, les Soeurs de l'hospice Jeanne d'Arc peuvent vous diriger.

Et, combien d'âmes généreuses vont venir nous rejoindre? Nous ne sommes qu'un petit noyau, attendant la croissance et nous avons grandement besoin d'aide.

Sr Marie-Claudia, N.D.C.

Soeur Marie-Claudia est bien connue à St-Hubert et dans les environs ayant passé plusieurs années à l'hospice Jeanne d'Arc comme garde-malade et supérieure.

Çà et là

Des joueurs pour douze tables ont passé une bonne soirée à la partie de cartes du 6 mai à la salle paroissiale. Le prix d'entrée fut gagné par Mme C. Bachtold; Mme F. Dartige et M. C. Bachtold remportèrent les premiers prix; Mme E. Gatin et M. J. Couronné eurent les prix de consolation.

Bienvenue à M. et Mme F. Jamet, de Langbank, qui s'installent au village. Ils ont acheté le café et commerce de Mme S. Decelles.

M. et Mme G. Waddell et leur famille, de Calgary, M. R. Gatin, de Saskatoon, et Mlle Irène Bouchard, de Naicam, étaient en visite dans la localité, la semaine dernière.

M. Marcel Beaujot a rendu visite à sa parenté de Regina pour quelques jours.

Mme G. Brûlé est hospitalisée à Kipling; on lui souhaite un prompt rétablissement.

Un seul précepte contient toute la loi en sa plénitude: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. (Gal 5, 14)

Itinéraire de l'Ambassadeur de France et de Mme F. Leduc, en Saskatchewan

SAMEDI 7 MAI

9 h. 55—Arrivée à Regina, par avion, de Calgary.

DIMANCHE 8 MAI

8 h. 00—Départ pour Gravelbourg (115 milles de Regina).
10 h. 30—Messe inaugurale à la cathédrale de Gravelbourg.
12 h. 30—Banquet des Bacheliers, sous la présidence d'honneur de Son Exc. M. l'Ambassadeur de France et de Mme François Leduc, au collège Mathieu.
14 h. 00—Cérémonie de distribution des prix et de collation des diplômes, au collège Mathieu. Discours prononcé par Son Exc. l'Ambassadeur.
16 h. 30—Visite du poste de radio CFRG. Interview.
17 h. 00—Réception en l'honneur de Son Exc. l'Ambassadeur de France et Mme François Leduc, au collège Mathieu.
18 h. 30—Dîner au collège Mathieu en l'honneur de Son Exc. l'Ambassadeur et de Mme François Leduc.
20 h. 30—(approximativement)—Départ pour Regina.

LUNDI 9 MAI

8 h. 30 - 9 h. 00—Conférence de presse, à l'hôtel.
9 h. 15 - 9 h. 30—Lieutenant-gouverneur R. L. Hanbidge.
10 h. 00 - 10 h. 30—M. R. Thatcher, premier ministre.
10 h. 30 - 11 h. 00—M. Trapp, ministre de l'Instruction publique.
11 h. 15 - 11 h. 30—Visite au maire de Regina.
12 h. 00—Déjeuner au Saskatchewan Hotel offert par le premier ministre et Mme Ross Thatcher, en l'honneur de Son Exc. l'Ambassadeur de France et Mme François Leduc. Sont conviés à ce déjeuner, entre autres, les membres du gouvernement, accompagnés de leurs épouses, le lieutenant-gouverneur, le maire, et autres personnalités locales. Réponse de M. Leduc au premier ministre.
14 h. 30 - 15 h. 15—Visite au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gordon Grant, ainsi qu'à la Saskatchewan Power Corporation. (Le bureau du Ministre se trouve dans le même édifice que cette compagnie.)
15 h. 30—Quartier général de la R.C.M.P. Visite du musée, qui rassemble une documentation intéressante sur les débuts de la pénétration dans les Prairies et dans le Nord-Ouest, et de la fameuse école de cavalerie de la R.C.M.P. Un thé est offert au Mess des Officiers par l'Assistant Commissioner et Mme Perison.
18 h. 15—Dîner offert par A. Gillmore, directeur général du Wascana Centre Authority.
20 h. 45—Réception offerte conjointement par l'Alliance Française et la communauté canadienne-française de Regina.

MARDI 10 MAI

9h. 00—Départ pour Saskatoon, avec l'avion personnel du premier ministre.
10 h. 15—Arrivée, conférence de presse.
11 h. 15—Visite de la nouvelle école canadienne-française.
12 h. 30—Déjeuner offert par le maire de Saskatoon, l'ingénieur E. J. Cole.
15 h. 00—Réception à l'Université de Saskatchewan.
17 h. 30—Réception chez Mme Rita McMurray.
19 h. 00—Banquet de l'A.C.F.C., suivi d'une réception, offerts par la communauté canadienne-française de Saskatoon.

MERCREDI 11 MAI

8h. 30 - 9 h. 30—Visite de la fabrique de cartouches GEVELOT.
11 h. 00—Visite de la mine franco-allemande de potasse, ALWINSAL, à Lanigan (77 milles de Saskatoon).
15 h. 30—Visite d'une mine de potasse en production: POTASH COMPANY OF AMERICA, à Patience Lake (6 milles de Saskatoon).

JEUDI 12 MAI

9 h. 00—Départ avec l'avion personnel de M. Thatcher. Visite de différents lieux d'intérêt de la province, entre autres, une mine de cuivre et de zinc à La Ronge (Rio Algoma, subsidiaire de Rio Tinto) - Retour dans la soirée à Regina.

VENDREDI 13 MAI

7 h. 45—Départ de Regina, pour Ottawa.

Chevaliers de Colomb



Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin aura lieu le vendredi soir 13 mai à 7 h. 30, au Centre Social Ste-Jean Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Remerciements

Sincères remerciements à tous ceux qui ont aidé et assisté au Congrès des Ecuyers, à Regina, les 23 et 24 avril. Félicitations pour leur bon travail. Un mot de remerciement aux familles qui ont eu la générosité de recevoir chez-elles les jeunes écuyers. Merci aussi pour la chaleureuse réception.

Communion mensuelle

N'oublions pas notre communion mensuelle le dernier dimanche de chaque mois. Rappelons-nous toujours que le vrai Chevalier se reconnait à la table sainte où le prêtre distribue le Pain de vie.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille du frère Gérald Béliveau à l'occasion de la mort du père de Mme Béliveau.

Communiqués

Le samedi 14 mai, de 2 h. 30 à 4 h. 30 p.m., un thé sera servi chez Eaton, à Regina, par les Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Le Congrès d'Etat des Chevaliers de Colomb de Saskatchewan, cette année, aura lieu à North Battleford, les 21, 22 et 23 mai.

Coderre

Distribution des prix

Le dimanche soir 1er mai avait lieu, à l'auditorium de l'école publique, une soirée récréative où les parents et amis des élèves avaient été invités à venir passer une veillée des plus agréables et, en même temps, assister à la distribution des prix de français.

Félicitations aux élèves suivants qui ont remporté des prix: 3e année, Denis Caron, 75%, Noëlla Bernier, 64, et Roland Michel, 63; 4e année, Claire Fortin, 79%, Diane Desnoyers, 65, Joanne Alix, 65, et Raymond Caron, 63; 5e année, Florence Michel, 60%; 6e année, Léona Brin, 75%, Paulette Coderre, 65, Susan Lebrun, 63, et Lee-Anne Bourget, 62; 9e année, Denise Tremblay, 60%; 10e année, Lorraine Tremblay, 87% (plus haute note de l'école), Hélène Marceau, 72, et Lucie Tremblay, 63; 11e année, Lucille Tremblay, 60%.

Çà et là

Mmes Bridget Kelly et Emile Gaucher se sont rendues à Shaunavon avec leur directeur, M. l'abbé Fernand Ducharme, pour assister à un congrès de la Ligue des Femmes Catholiques.

Mme Omer Gaucher a acheté le Café de M. Pou Yee, en mars dernier. Tous souhaitent bon succès à Mme Gaucher.

Périgord

Distribution de prix

A la salle paroissiale, le dimanche 29 avril, la jeunesse de Périgord présentait deux pièces dont la première, "Oh Uncle", était une comédie anglaise en trois actes. David Dubé, Marvin Ceslak, Brian Finch, Carole DesRoches, Thérèse DesRoches, Edouard Ceslak, Bernard Patenaude, Docile Fortin et Eric Dubé se partageaient les rôles.

Les acteurs de la deuxième pièce, "L'anglais tel qu'on le parle", étaient: Léo Patenaude, Alain DesRoches, Charles Fortin, Donald Plante, François Dubé, Bernard Patenaude, Louise Plante et Docile Fortin. M. l'abbé R. D. Kunka dirigeait les deux pièces.

Au cours de la soirée, M. Léo Patenaude a présenté les prix de français aux étudiants de l'école. Un goûter terminait la soirée.

Décès de Mme B. Gravelle

Mme (Béatrice Gravelle), épouse de François LeCorre, est morte le 28 avril à North Battleford, étant hospitalisée depuis 1962. Née à Ottawa le 13 septembre 1906, elle déménagea à Périgord avec ses parents, M. et Mme Octave Gravelle, en 1910. Le 23 octobre 1939, elle épousa M. François LeCorre dans l'église St-Athanase de Périgord. Elle participa activement aux oeuvres paroissiales.

La messe de Requiem fut chantée le 3 mai par le R. P. J.-O. Fournier, O.M.I., dans l'église Notre-Dame de Lourdes à North Battleford. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de North Battleford.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, trois frères, Arthur, Léonard et Earl, et cinq soeurs, Florence, Léna, Marthe, Edith et Violet.

Va-et-vient

M. et Mme Wallace DesRoches sont allés à Leroy, dernièrement, pour le baptême de leur petit-fils, Curtis Allan, fils de M. et Mme Lorne Davis.

Mlle Sandra Patenaude est partie pour Saskatoon où elle suivra un cours d'infirmière.

Jackfish

Va-et-vient

Mme A. Lequiea, qui a passé l'hiver au couvent des Soeurs de l'Enfant-Jésus, est retournée à North Battleford, le 1er avril.

M. Eddie Gagné est de retour d'un beau voyage en Europe où il a visité son fils, Léonard, en Allemagne, et plusieurs autres pays. Au retour il passa quelque temps dans la Gaspésie et se rendit voir sa petite-fille, Denise Baillargeon, à Chicoutimi; il s'arrêta à Montréal et arriva chez lui en bonne santé et enchanté de sa grande tournée.

M. Dassise Héon est revenu content d'avoir passé le plus froid de l'hiver en pays au climat plus clément.

Mlle Thérèse Gagné a passé quelques jours de vacances dans la localité.

Les collégiens Roland Blanchette et Jérôme Bru, de Gravelbourg, et Joseph St-Amant, de Prince-Albert, sont venus passer les vacances de Pâques dans leurs familles respectives.

M. et Mme Louis Blanchette allèrent chercher les collégiens à Gravelbourg et se rendirent chez Mme Gertrude Benoit, à Willow-Bunch. Pendant les vacances de Pâques, ils allèrent à Prince-Albert pour y visiter M. et Mme Roland Marcotte, puis à Prud'homme, MM. et Mmes Ludger Painchaud et Louis Normand.

M. et Mme René Bru conduisirent leur fils, Jérôme, et Roland Blanchette à Gravelbourg et en profitèrent pour visiter des cousins à Dollard.

M. et Mme Gérard St-Amant sont allés à la journée des parents tenue au collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Le R. P. R. Ferland, O.M.I., a passé quelques jours dans la paroisse où il organisa un forum sur la vie religieuse.

Le R. P. A. Girard, O.M.I., est allé visiter sa mère à St-Paul, Alta, ainsi que les autres membres de sa famille.

Le R. P. H. Bujold, O.M.I., missionnaire en Bolivie, a fait un voyage à Rome et, avant de retourner à ses missions, s'est rendu au Canada et en a profité pour visiter des amis à Jackfish Lake.

Mme Denis Esquirol et sa mère, Mme Becotte, sont allées passer deux semaines chez leurs filles et soeurs et des amis, en Alberta.

Mme Robert L'Heureux a passé deux semaines à Calgary où elle visita ses belles-soeurs et beaux-frères.

Parmi une douzaine de jeunes filles que la Rév. Mère Jean-de-la-Croix accompagnait à Vancouver, on remarquait Rachelle Arcand, Thérèse Esquirol et Louise Baillargeon. Elles ont passé une dizaine de jours à la maison-mère des Soeurs de l'Enfant-Jésus. Toutes sont revenues enchantées de leur voyage.

M. et Mme L.-P. St-Amant sont allés au mariage d'une cousine à Falher, Alta, le samedi 23 avril.

Giselle Delainey, Rita L'Heureux et Jacqueline Esquirol, élèves de la 3e à la 8e année, ont pris part au concours oratoire à Edam où Mme Denis Esquirol comptait parmi les juges.

M. Valère Corbeil, qui a suivi un cours à l'Institut de Technique à Saskatoon pendant les mois d'hiver, est revenu dans sa famille pour reprendre les travaux de la ferme.

M. et Mme Henri Baillargeon ont passé une partie de l'hiver à Saskatoon où Henri suivait un cours à l'Institut de Technique. Ils sont revenus à Jackfish Lake pour quelque temps.

Plusieurs jeunes des années supérieures suivent le cours "Youth Guidance" donné par le R. P. A. Girard.

Tous les gens qui ont eu le bonheur de prendre quelques jours de vacances sont revenus avant la dernière tempête de neige.

M. et Mme Norbert Duhaime et leurs enfants, Joël et Tim, après avoir passé un mois chez leurs parents, M. et Mme Régis Duhaime, sont partis pour Metz, France, où M. Duhaime est stationné pour 3 ou 4 ans. Avant leur départ, le 25 mars, une petite fête-surprise en leur honneur eut lieu chez M. Duhaime.

M. et Mme Albéric St-Amant ont eu le plaisir d'assister à la cabane à sucre à Edmonton ce printemps.

La paroisse n'a pas été exempte de maladie cet hiver; les oreillons et la grippe ont fait rage dans toutes les familles. Les classes étaient mutilées à tel point que les examens de Pâques ont été retardés.

Le nouveau système téléphonique est installé à Meota et Jackfish Lake depuis trois semaines.

Ouverture officielle, le 29 avril, de la nouvelle école de Vanguard

VANGUARD — Le vendredi 29 avril, l'école secondaire de Vanguard était officiellement inaugurée. Elle portera le nom de "C. M. Peart School" en l'honneur de M. Cliff Peart, professeur à Vanguard depuis 1933 et principal depuis 1942. L'auditorium de l'école était bondé de parents et d'amis, heureux de prouver par leur présence, leur reconnaissance et leur estime à M. Peart.

La cérémonie était rehaussée par la présence de l'hon. George Trapp, ministre d'Education en Saskatchewan, et de M. E. Chappell, surintendant des écoles.

L'hon. Trapp coupa le ruban et, dans un chaleureux discours, félicita M. Peart et prodigua ses conseils et ses encouragements aux étudiants.

M. Chappell, orateur invité de la soirée, eut des mots touchants pour rappeler les longues années de dévouement de M. Peart et le félicita à son tour de l'honneur qui lui était conféré. Etaient aussi présents à la cérémonie: un comité de l'Unité scolaire de Swift Current et les membres du comité scolaire local, M. Larson, de la firme Black, Larson, McMillan et Cie, représentant la firme d'architectes.

M. Peart, après avoir reçu plusieurs cadeaux de la part de la Fédération des instituteurs de Saskatchewan, des architectes et du personnel local, remercia gentiment l'audience du grand honneur qui lui était conféré.

La soirée se termina par la visite de l'école et un léger goûter.

Le nouveau bâtiment ultra-moderne comprend six salles de classe, un auditorium, un bureau, une salle de dactylographie et une bibliothèque, etc. Vanguard est à juste titre très fier de sa nouvelle école.

A tous les étudiants présents et futurs, le plus grand succès.

Réunion de la L.F.C.

La réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques fut tenue dans la salle de réunions du presbytère, le 19 avril.

Les rapports des différents comités et le rapport financier furent présentés, et c'est avec plaisir que la Ligue constate un grand progrès spirituel et financier dans ses activités.

Le nouvel exécutif se compose comme suit: présidente, Mme Margaret Henricks; secrétaire, Mme Hélène Hornung; trésorière, Mme Gladys L'Heureux; vice-présidente, Mme Annie Dash.

La cérémonie de l'installation du nouvel exécutif commença par la récitation en commun de l'acte de consécration à la sainte Vierge, suivie de la bénédiction par le directeur.

La célébration de la fête patronale de Notre-Dame du Bon Conseil fut remise au 15 août.

Mme Alfred Davie, présidente du comité de recrutement, serait heureuse de recevoir les noms des dames intéressées à se joindre à la Ligue. On a besoin de membres dévoués pour assurer un fructueux apostolat. Les bénéfices spirituels pour les membres de la Ligue sont très grands et souvent inconnus des paroissiennes. C'est le devoir de les éduquer et de les intéresser à ce grand apostolat. Voici une liste de ces bénéfices: 1) participation aux mérites des messes offertes par la Ligue; 2) mérites à gagner en récitant les prières de la Ligue en commun et en participant aux bonnes oeuvres de la Ligue; 3) satisfaction de participer à l'apostolat des laïques.

Les dames de la Ligue ont offert un cadeau et leurs meilleurs souhaits de bon voyage à leur dévoué directeur, M. l'abbé B. Adée, avant son départ pour l'Europe.

Thé printanier

Un thé printanier, sous les auspices des Dames Auxiliaires de l'hôpital de Vanguard, eut lieu le 5 avril dans la salle des Odd-Fellows. Ce fut un vrai succès. Ce thé est servi annuellement par les Dames Auxiliaires en souvenir de Florence Nightingale.

Condoléances

Sincères condoléances à MM. Harry et Arthur Froyman et à leurs familles qui ont eu le malheur de perdre leur mère et grand-mère, Mme Marguerite Froyman.

En l'absence de M. l'abbé B. Adée, M. l'abbé L. Bartley, d'Hodgeville, chanta le service le mercredi 27 avril.

Vonda

Soirée paroissiale

Le dimanche 17 avril avait lieu la soirée paroissiale du printemps organisée par un groupe de paroissiens dont les noms commencent par D, E ou F. Cette soirée comprenait chants, bingo, pêche, vente de tartes et loterie.

Le 1er prix de la loterie, une bibliothèque vitrée, fut gagné par Jocelyne Denis, de St-Denis; le 2e, une lampe de table, échut à Lise Denis, de Vonda; le 3e, une cafétière électrique, fut remporté par Mme Félix Loiselle, de Vonda.

Le groupe en charge tient à remercier ses co-paroissiens et ceux des paroisses voisines qui, par leur présence, ont contribué au succès de cette belle soirée.

Çà et là

Le 12 avril, MM. et Mmes Léon, André, Rosaire, Philippe, Claude, Roger et Laurent Bussière, Fernand Denis et Ronald Perry, MM. Guy Détillieux et Raymond Côté et Mlle Lilliane Bussière se rendirent tous à Spiritwood assister au mariage de M. Conrad Bussière, fils de M. Léon Bussière, à Mlle Diane Turgeon.

M. et Mme Harvey Willett et leurs enfants passèrent les vacances de Pâques chez M. et Mme Steve Willett.

M. et Mme Louis Lepage et leur famille, de Montmartre, étaient de passage chez M. et Mme Albert Lepage et Mme Marie Haudegand.

MM. Paul Lepage, Raymond Bussière et Robert Lalonde, du collège de Gravelbourg, et Mlles Aline Bussière, Jeannette Enright, Yvette et Murille Lepage et Céline Denis, du couvent de Prince-Albert, étaient en vacances de Pâques chez leurs familles respectives.

MM. et Mmes Clair Painchaud, de Gravelbourg, et Donald Préfontaine, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme Philippe Bussière.

MM. et Mmes Joseph et Maurice Bussière passèrent les vacances de Pâques à Zenon Park parmi leur parenté.

M. et Mme Laurent Loiselle et leurs enfants, de Meadow Lake, visitèrent la famille de M. et Mme Félix Loiselle.

M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, était de passage chez M. J.-A. Fournier, dernièrement.

Shower

Le 22 avril avait lieu, au sous-sol de l'église, un shower en l'honneur de Mlle Aline Martineau. On passa une soirée agréable en participant à différents jeux. Un grand nombre d'amies étaient présentes.

Un délicieux goûter fut servi, et de beaux cadeaux: un aspirateur, un service de coutellerie en acier inoxydable, une balance et trois tabourets gigognes, furent offerts à l'héroïne du jour qui, en termes émus, remercia ses amies pour ces jolis présents et cette agréable soirée.

Sécurité familiale

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 15 mai, Mme Céona Nadeau, Val Marie; le 16 mai, Georges Cossette, Coderre, Laurent Allard, Gravelbourg, et Honoré Ferraton, Montmartre; le 17 mai, René Bénard, St-Denis; le 18 mai, Bernard Delorme, Radville; le 19 mai, Philippe Laitres, Debden; le 20 mai, Laurier Chabot, Ferland.

— No 475 —

HORIZONTALEMENT

1—Plante monocotylédone dont le gingembre est le type.
2—Organisation des Nations Unies. — Déterminer la borne d'une action.
3—Enlevés — Etayer.
4—Bouche des animaux. — Inflammation de la muqueuse des gencives.
5—Action de rire. — Allais ça et là à l'aventure.
6—Déformation de "ad". — Vendue.
7—Bouton à ressort. — Terminaison. — Fleuve d'Italie.
8—Ville de Bessarabie. — Très sale. — Qui marque la preuve.
9—Elle fut célèbre par sa beauté. — Dignité instituée par Constantin.
10—Mélange de choses disparates. — Pronom.
11—Sorte de vase. — Article. — Possédées.
12—Espace de temps. — Vraie.

VERTICALEMENT

1—Qui appartient à la partie de la zoologie qui s'occupe de la description des animaux.
2—Connaissance de vérités qui n'ont pas besoin de l'intermédiaire du raisonnement. — Route rurale.
3—Gros nuages épais. — Oiseau palmipède.
4—Appris. — Amaigrissement extrême du corps.
5—Pronom. — Réprimande.
6—Bouteille pour les bébés. — Extrémité de l'axe.
7—Troublé. — Petit ruisseau. — Se dit d'une face vieillie.
8—Partisan du ritualisme.
9—Usine d'ouvriers. — Vrai.
10—Fruit. — Mis pour ici. — Enrue.
11—Terminaison. — Traité.
12—Perforatrice.

SOLUTION DU PROBLEME No 474

■ **Horizontalement:** 1. Vinificateur; 2. Isomère — Aire; 3. Lota — Etalons; 4. Llano — Teilles; 5. Eon — Avérée; 6. Git — Sa — Er — Ir; 7. Ir — Piger — Ant; 8. Posas — Fini; 9. Toue — Tender; 10. Utiliser — Es; 77. Rénette — Or; 12. Ere — Essorage.

■ **Verticalement:** 1. Villégiature; 2. Isoloir — Oter; 3. Notant — Puiné; 4. Iman — Poêle; 5. Fe — Oasis — Ite; 6. Ire — Vaga — Sts; 7. Cette — Estées; 8. Aérer — Er; 9. Taller — Fa — Or; 10. Etole — Aidera; 11. Urne — Innés; 12. Ressortir — Té.

Journée de 41 finissantes à l'Académie de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — La journée des finissantes de l'Académie de la Présentation de Marie de Prince-Albert eut lieu le dimanche 1er mai. Elle débuta par la célébration de la messe à la chapelle du couvent où se réunissaient les 41 finissantes et leurs parents.

Les élèves de 10e année firent les frais du chant et Mgr M. Leblanc prononça le sermon de circonstance. Eileen Johnson et Lorraine Larson lurent les consécrations.

Au cours de l'après-midi, un programme se déroula à l'auditorium. Aline Logan et Anita Delisle souhaitèrent la bienvenue aux nombreux invités; Cheryle Chad et Agnès Koselofski présentèrent les finissantes, et Patricia Wilkins prononça un discours d'adieux dans les deux langues. Mariette Ferré et Susan Sopp jouèrent des solos de piano, puis suivit un "sketch" dont le thème était "Le Centenaire de Prince-Albert". Les finissantes offrirent ensuite leurs hommages de gratitude et d'admiration à la ville, à ses fondateurs, ses pionniers, ses éducateurs et ses chefs religieux et civils. Un chant très touchant "Douce Mère" fut exécuté par les finissantes, qui présentèrent ensuite à leur mère respective une magnifique gerbe de roses rouges.

Le maître de cérémonies, M. Peter Mahon, lut le panégyrique, et Mgr Boucher fit la présentation des diplômes et trophées qui allèrent aux suivants: trophée de l'A.C.F.C., Mariette Ferré; religion, Lillian Weber; conduite, Lucille Charpentier; compétence générale, Patricia Wilkins; mathématiques, Barbara Boulding; littérature, Rianne Mahon; études sociales, Patricia Zakus; chimie, Patricia Jérôme; composition, Philipine Koslofski; biologie, Judith Toth; géométrie et trigonométrie, Anita Delisle; concours oratoire, Aline Logan.

L'honorable D. Stuart, ministre de la Santé, ainsi que Mme Sherman, représentant le maire de la ville, M. Barsky, offrirent leurs souhaits et félicitations aux finissantes. La cérémonie se termina par le chant "I'll never Walk Alone", exécuté par les finissantes.

Les finissantes remercient chaleureusement tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée une fête inoubliable.

Funérailles de Mme R.-G. Belec

Les funérailles de Mme Rachel-Germaine Belec, décédée le 13 avril à l'âge de 66 ans, eurent lieu à l'église St-Joseph de Prince-Albert le samedi 16 avril. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé L. Gaudet, curé, assisté de MM. les abbés D. Phaneuf, de Saskatoon, neveu de la défunte, et G. Pouliot, de St-Louis, comme diacre et sous-diacre.

Mme Belec naquit dans la province de Québec et vint dans le district de St-Denis, Sask., en 1910. Mariée à M. J. Belec le 22 janvier 1917, tous deux s'établirent sur une ferme aux Etats-Unis. Ils déménagèrent plus tard à Fairholme et, en 1938, achetèrent une ferme à Hoey. En 1953 ils allèrent demeurer à St-Louis et, en 1963, se retirèrent à Prince-Albert.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Roland, de Prince-Albert; trois frères, Gérard Phaneuf, de Saskatoon, Georges, de St-Louis, et Roméo, de Hoey; trois soeurs, Mmes S. Chicoine (Eva), de Prince-Albert, A. Gauthier (Martine), de Saskatoon, et L. Bénard (Stella), de Maillardville, C.-B.

Les porteurs étaient MM. Fred, Lionel, Ernest, Victor et Edmour Phaneuf et Gaston Chicoine. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Prince-Albert. Le salon mortuaire MacKenzie, de Prince-Albert, était en charge des arrangements funèbres.

Autres funérailles

Les funérailles de M. Eugène-Joseph Héroux, de Spokane, Washington, E.-U., décédé le 24 avril, eurent lieu le 30 avril, à 10 h. a.m., à l'église Ste-Jeanne d'Arc de Domremy.

M. Héroux naquit le 30 juin 1885 à Little Falls, Minn. Le défunt laisse dans le deuil deux soeurs, Mmes O. Barg et E. Bélanger, de St. Cloud, Minn.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé L.-P. Pelletier, assisté de MM. les abbés A.-J. Houle et A. P. Leslie, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Domremy.

Décès de M. E.-L. Boucher

M. Ernest-Louis-Pierre Boucher est décédé à Prince-Albert le 24 avril, après un séjour à l'hôpital Ste-Famille. Né le 30 avril 1885 à St-Louis, Sask., il résida à Marcellin de 1926 à 1951 alors qu'il travailla à l'élévateur à grains, fut commissaire d'écoles pendant plusieurs années et directeur de la cour à bois.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé J.-A. Boucher, assisté de MM. les abbés E. Forestier, de Leask, et Boutin, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Alan, Fred et Laurent Boucher, tous de St-Louis, R. Bremner, E. Charlebois et F. Bremner, de Prince-Albert, tous neveux du défunt. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Prince-Albert.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Kathleen, de Prince-Albert, Mme L. G. Garrant (Norma), de Lashburn, Mme J. Beausoleil (Caroline), de White Fish, Montana, E.-U., et Kathleen, de Prince-Albert, et de nombreux parents.

Mme Boucher et sa famille désirent remercier les parents et amis pour leurs prières et condoléances dans cette épreuve.

Construction de trois usines de sciage à Prince-Albert

REGINA — Trois usines de sciage de bois représentant un total de $7,500,000 seront construites au cours des trois prochaines années en relation avec l'usine de pâte et papiers de Prince-Albert. Cette nouvelle a été annoncée par le président de Parsons et Whittemore, M. Karl F. Landegger, de New York. Cette société possède Prince Albert Pulp Co.

M. Landegger a également annoncé la possibilité de construire un chemin de fer d'une valeur de $20,000,000 reliant Prince-Albert au Lac Petit Ours, et éventuellement au lac La Ronge. Ce chemin de fer servirait au transport du bois aux usines. D'autre part, on compte aussi construire 200 maisons et quatre immeubles à appartements à Prince-Albert afin de loger les employés. De plus, on prévoit des commandes d'une valeur de $1,500,000 d'équipement fabriqué en Grande-Bretagne, et très bientôt, elles pourraient bien représenter $2,500,000 de plus.

Le projet à Prince-Albert est en voie de réalisation. La production devrait débutter en 1968 et les opérations forestières en 1967, a déclaré M. Landegger.

L'usine devrait employer 1,500 travailleurs au cours de la période de construction, et 300 au cours de l'exploitation. On estime à 2,500 ou 3,000 le nombre de ceux qui pourront être employés dans la forêt.

Prince-Albert Pulp est une société dont le contrôle appartient à 70 pour cent à Parsons and Whittemore. La province a obtenu 30 pour cent des intérêts par l'acquisition de $1,500,000 d'actions et par la cessation d'une quantité d'actions représentant également $1,500,000 en retour de la garantie accordée par le gouvernement sur les obligations de la société.

La Bible vous parle

Laissez-vous mener par l'Esprit, et vous ne risquerez pas de satisfaire la convoitise charnelle. (Gal 5, 16)

* * *

Dieu ne fait point acception des personnes. (Gal 2, 6)

L'Amitié

C'est un cadeau reçu de Dieu.
Si nous l'observons, nous serons très heureux.
Il faut aimer notre prochain.
Tous les jours en plus de demain.

L'Amitié est une chose très belle,
Il faut la faire pour gagner notre ciel.
Le Christ nous aime chaque jour,
Il faut l'aimer en retour.

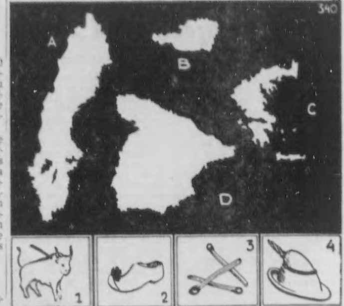
S'il y avait plus d'amitié sur terre,
Entre les nations il y aurait moins de guerres.
Semée à pleines mains en ce monde,
La terre en deviendrait plus féconde.

Le Christ est mort sur la croix pour nous,
Il ne rachète pas pour de petits sous,
En nous disant de nous aimer comme des frères,
Et de suivre l'exemple de Dieu son Père.

Sur la terre Dieu nous donne des maitresses,
Elles prennent soins de nous avec tendresse.
Nous apprenons à aimer notre prochain à l'école,
A le traiter comme du monde, non comme des casseroles.

Une petite amie,
Thérèse JEANSON.

P.S. Thérèse Jeanson, de Val Marie, est actuellement pensionnaire à Prince-Albert. Elle est en 8e année à l'Académie Présentation de Marie.



Quels pays pouvez-vous découvrir dans cette image? Les objets dessinés là-dessus sont originaires des pays à trouver.

Solution: A — 3 la Suède; B — 4 l'Autriche; C — 2 la Grèce; D — 1 l'Espagne



Les progrès de la Science

LA BOUGIE 2

DANS LE TOMBEAU DE TOUTANKHAMON, ON RETROUVA DES RESTES DE CE QUE L'ON POURRAIT APPELER — AVEC UN PEU DE BONNE VOLONTÉ — DES BOUGIES. C'ÉTAIENT DES BOULES DE GRAISSE TAILLÉES À FACETTES DANS LESQUELLES ON AVAIT ENFONCÉ UN MORCEAU DE CHIFFON.

CHANDELIER DE L'ÉPOQUE D'ASSURBANIPAL (669-626 AV. JC)

CHANDELIER EN BRONZE TROUVÉ À CHIUSI (ITALIE)

C'EST POURTANT L'ITALIE QUI FUT LE BERCEAU DE LA VÉRITABLE BOUGIE. ON A DÉCOUVERT QUE LES ETRUSQUES CONNAISSAIENT DÉJÀ CE MODE D'ÉCLAIRAGE.

CHANDELIER MOBILE DÉCOUVERT À HERCULANUM

CONSTANTIN, LE PREMIER EMPEREUR CHRÉTIEN, UTILISAIT DES BOUGIES POUR LES CÉRÉMONIES DE PÂQUES.

LANTERNE EN CORNE MINCE

TORCHÈRE EN FER FORGÉ DE L'ÉGLISE ST. PIERRE, À TAROSA, ESPAGNE (14e SIÈCLE).

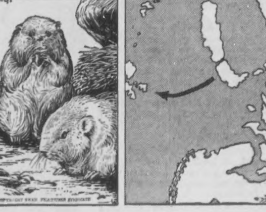
CHANDELIERS EN BRONZE DE L'ÉPOQUE ROMANE

849-899

LE ROI ALFRED LE GRAND FIT FABRIQUER DES "CHANDELLES À MESURER LE TEMPS" EN CIRE D'ABEILLES. SIX DE CES CHANDELLES BRÛLAIENT, L'UNE APRÈS L'AUTRE, EN 24 HEURES. EN POSANT DES ANNEAUX AUTOUR DE LA CHANDELLE À INTERVALLES RÉGULIERS, ON POUVAIT, À TOUT MOMENT, VÉRIFIER L'HEURE QU'IL ÉTAIT. CETTE ANCIENNE MÉTHODE POUR MESURER LE TEMPS EST ENCORE MONTRÉE AU PUBLIC DANS UN MUSÉE DE LONDRES.

SPRENGER

Les merveilles de la nature!



Le lemming vit dans les régions polaires, un des pays les plus froids de notre globe, au-delà de la limite des forêts. Le lemming à collerette, cousin du lemming ordinaire, a des habitudes touristiques de voyageur qui ressemblent étrangement à celles des hommes. Il arrive que le lemming désire échapper aux servitudes itérées: il faut construire un nid, fournir la nourriture quotidienne à une famille souvent nombreuse. Il désire prendre des vacances dans des régions lointaines moins monotones que le "Nova Zembla" qu'il habite. Mais le "Nova Zembla" est une île et le lemming n'est pas ce qu'on appelle un nageur spécialiste de longs trajets. Il faut donc se procurer un moyen de locomotion!



Le problème sera résolu avec une facilité relative dans cette région arctique; il y a toujours quelque glaçon détaché du rivage qui y flotte. Le lemming à collerette, bien à l'aise dans sa pelisse épaisse, est modeste quant aux exigences de confort — un glaçon flottant c'est tout juste ce qu'il lui faut. La famille s'installe calmement ... on prend le large! Grâce aux courants marins, la famille des lemmings se dirige dans une seule et même direction, celle de Spitsberg (Svalbard). Il s'agit toutefois d'un voyage "aller", arrivé à destination les possibilités de retourner sont exclues. De voyageurs, les lemmings ont passé à l'état d'émigrés.

PLAN COMMUNISTE

Tous les Catholiques savent que le Communisme athée est l'ennemi de l'Eglise. Il y en a peu qui connaissent ce plan diabolique des Communistes: non pas faire une guerre ouverte contre l'Eglise, mais s'emparer d'elle par la subversion, l'infiltration et la propagande, puis utiliser l'Eglise pour les fins communistes. Afin d'informer les Catholiques sur la nature véritable de leur ennemi, nous allons révéler ici le texte d'un document secret qui donne les détails de ce plan. Il fut publié en Chine rouge en 1959, mais écrit en espagnol; sur la page de garde de ce document, on lit l'avertissement suivant:

"L'EGLISE CATHOLIQUE ET CUBA: PROGRAMME D'ACTION par Li Wei Han. Publié par la Presse de Langues étrangères de Pékin, pour l'usage exclusif de la Section d'Amérique latine du Département de Liaison du Parti Communiste Chinois. Printed in the People's Republic of China."

D'après le journal du Vatican, L'OSSERVATORE ROMANO, ce plan a été utilisé contre l'Eglise catholique en Chine, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Pologne et à Cuba. Les Communistes ont fait tout leur possible pour garder ce plan secret. Nous devons nous efforcer de le faire connaitre parmi les Catholiques, afin de montrer la méchanceté et l'habileté de notre ennemi.

Voici la dernière tranche de ce document communiste authentique:

(suite)

Mais avant de proclamer publiquement l'établissement d'une Eglise indépendante, il faut organiser une campagne préparatoire. Aux rassemblements des masses, on dénoncera toute personnalité du clergé qui aura résisté à l'invitation de se conformer aux désirs du Gouvernement populaire. Dans ces circonstances, leurs protestations seront tournées contre eux, afin de détruire leur influence sur les masses. Le meilleur procédé pour y réussir, est la simple tactique des accusations anonymes. Nos militants prendront l'initiative de ces dénonciations contre les membres du clergé et d'autres personnalités. L'histoire présente d'innombrables précédents, qui prouvent la possibilité d'une action légale contre ceux qui s'opposent à la séparation de l'Eglise et du Vatican.

Pendant cette phase, nous devrons accumuler tous les arguments nécessaires pour convaincre les intellectuels catholiques que rompre avec le Vatican est un pas en avant, et non un pas en arrière. Pour convaincre ces intellectuels, on utilisera les dispositions légales des Constitutions républicaines qui protègent toutes les religions, ainsi que l'histoire des différents mouvements Protestants. En même temps, nos militants devront induire les associations catholiques à s'unir dans une requête unanime pour demander au Gouvernement populaire l'autorisation d'organiser une Eglise indépendante, afin de libérer les associations catholiques de toute note infâmante d'anti-patriotisme, causée par quelques éléments qui auront encore quelque attache avec le Vatican. L'autorisation nécessaire sera accordée par le Gouvernement populaire, et l'Eglise indépendante sera enfin organisée. Il faut bien mettre dans les esprits que la rupture entre l'Eglise catholique et le Vatican est une affaire de peu d'importance, qui n'intéresse que les théologiens. Les masses ne sont pas tellement attachées au Vatican, dans leurs pratiques religieuses.

Des Evéques séparés de Rome

Nous voici arrivés maintenant à la phase finale. Lorsque la séparation de l'Eglise et du Vatican sera devenue un fait acquis, nous pourrons combiner les choses pour arriver à choisir les candidats à la consécration épiscopale. Il est entendu que cela amènera une violente protestation de la part du Vatican, accompagnée d'une excommunication majeure. Ceux qui seront à l'avant-garde dans cette crise devront réaliser que cette phase du combat passe par-dessus la tête des simples fidèles. Les associations catholiques vont continuer de fonctionner, et les masses seront encouragées à pratiquer leur religion au sein de la nouvelle Eglise. Si cette phase du combat est conduite avec tact et adresse, la liturgie ne sera pas détruite et les masses verront peu de différence dans la nouvelle Eglise.

Les protestations du Vatican contre notre consécration des évêques seront réservées seulement aux membres de la Hiérarchie de l'Eglise, et le Gouvernement populaire prendra la responsabilité de rejeter les protestations du Vatican. Ainsi nous réussirons graduellement à isoler la Vieille Garde du Vatican. Les ayant ainsi isolés, il nous deviendra possible de prendre une action légale contre eux; car ils ne pourront se retenir de faire des protestations spectaculaires et de poser aux martyrs. Comme résultat, ils vont nécessairement se compromettre en approuvant des actions anti-patriotiques.

Alors notre combat contre l'Eglise catholique sera déjà victorieux; cependant nous devrons user de persuasion dans nos relations avec l'arrière-garde du clergé. Cette politique modérée fera constater aux masses que le Gouvernement populaire est vraiment intéressé à assurer la liberté de religion à chaque citoyen; en même temps ceux qui protestent contre sa politique sont classés dans la catégorie de ceux qui s'opposent aux sentiments du peuple et du Gouvernement.

Quand le temps sera venu où les postes de responsabilités dans les affaires ecclésiastiques seront entre nos mains, et lorsque leurs titulaires seront dociles aux volontés du Gouvernement populaire, nous procéderons à l'élimination progressive des éléments de la liturgie qui sont incompatibles avec le Gouvernement populaire. Les premiers changements affecteront les prières et les Sacrements. Ensuite, les masses seront protégées contre toute pression ou obligation d'assister aux services de l'église, de pratiquer leur religion, ou d'organiser des sociétés ayant une fin de dévotion. Il est notoire que lorsque la pratique de la religion devient simplement une matière laissée à la responsabilité des individus, elle est oubliée graduellement. Les générations nouvelles succéderont aux anciennes, et la religion deviendra un simple épisode du passé; on ne s'y intéressera plus qu'à titre d'événement passager dans l'histoire du mouvement communiste mondial.

(Cet article a été publié par **La Fondation Cardinal Mindszenty**, de St-Louis, Missouri, Etats-Unis, no 63105, 15 septembre 1965. Traduit de l'anglais par G.P.)



Le Terylene, c'est la mode estivale la plus nouvelle et la plus élégante. Un tissu de Terylene et coton à nouveau fini à pressage permanent assure à ce fourreau de Koret of California, une fraicheur continuelle et une belle apparence.

Le bleu marine prédomine à travers le pays

Les couleurs tamisées et les styles vestimentaires en souplesse sont les caractéristiques de la mode printanière présentée dans les magasins du Canada. A quelques exceptions près, les modèles suivent les lignes naturelles de la silhouette. Bien que, dans certaines régions, on note des préférences, il n'est pas facile de définir le lieu de résidence d'une Canadienne en voyant le costume qu'elle porte.

Les acheteurs des magasins à rayons et autres établissements, questionnés au cours d'un sondage effectué par la Presse Canadienne à travers le Canada, s'accordent à dire que le bleu marine est la couleur favorite. Vient ensuite la gamme des beiges, basée sur une nuance appelée "crème fouettée", mêlant les tons sable et orange.

A Ottawa, à Vancouver et à Toronto, les verts de toutes les nuances passent avant les tons pastels, comme second choix.

Modèles populaires

Parmi les modèles les plus populaires, se trouve le manteau amenuisé de style "flèche", avec la ligne d'épaules et les manches étroites. Certains modèles sont légèrement ajustés, d'autres comportent le double revers. De même que pour les autres vêtements, les manteaux sont réalisés en tissus aux motifs très délicats.

Le tissu poil de chameau utilisé pour les manteaux et costumes, est en vogue à Montréal, Saint-Jean, N.-B., et à Edmonton en particulier. A Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, on note le retour de la flanelle dans les tons de gris et marine.

Costumes et robes

Les costumes comportent généralement la veste plus longue parfois ajustée ou ceinturée, et pour certains modèles, avec cols un peu évasés.

En conformité avec l'allure féminisée, les jupes prennent de l'ampleur, ou sont taillées avec panneaux, mouvement sari, ou détails de plis vers l'ourlet. L'ensemble trois-pièces avec doublure de la veste et blouse de couleur assortie ou contrastante, conserve sa popularité, et les femmes de Winnipeg choisissent encore le costume Channel, en vogue depuis plusieurs saisons. La petite robe d'après-midi est taillée en souplesse, avec des plis, empiècements de biais, godets, donnant la silhouettte de grâce et féminité, rehaussée par l'emploi de tissus légers, comme les crêpes et mousselines.

La robe du soir, dont le corsage découvre une épaule, est en demande dans certaines régions.

Chapeaux

Les élégantes peuvent choisir le chapeau qui leur convient le mieux, car tous les styles semblent à la mode, pour ne nommer que les turbans, bérets, forme à bord relevé ou à très large bord inspiré de "My Fair Lady".

Certains acheteurs ont prédit que les adolescentes et les jeunes femmes prendront l'habitude de porter un chapeau, et dans bien des cas, ce sera pour la première fois.

Souliers

Dans la section des souliers, les modèles à larges découpes et talon bas constituent les détails les plus marquants.

A Saint-Jean, T.-N., les magasins offrent un vaste choix de couleurs contrastantes, comme le beige et brun, ou le bleu marine et blanc.

Le noir, le marine et les tons de bruns demeurent en vedette. Tout indique que le soulier à fine pointe a vu ses beaux jours, pour céder la place aux formes un peu en arrondi.

Jean SHARP.
(Presse Canadienne)

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.

La ménagère n'a pas à se tracasser pour suivre les recommandations du Guide alimentaire canadien: "Consommer tous les jours deux portions de légumes, de préférence jaunes ou verts et souvent crus". Elle peut se contenter de servir par exemple: des radis croquants; du concombre tranché en quartiers et assaisonné de sel et poivre; des tomates fraiches, simplement divisées en quartiers ou tranchées; du concombre tranché et arrosé de crème douce ou sure; des épinards, accompagnés d'une vinaigrette à l'ail; des épinards nappés de crème fouettée, acidulés au jus de citron; des oignons verts, nature . . . ou macérés dans du vinaigre sucré . . . c'est parfumé et délicieux. A servir le soir où on reste chez soi, et où on ne reçoit pas! de la laitue et une vinaigrette, de la laitue et de la crème douce. Avec la laitue il ne faut jamais oublier les oignons verts et les échalotes.

✦ ❊ ✦

Un pauvre homme se précipite en courant chez un médecin, poursuivi par un essaim d'abeilles.

— Docteur, vite, soignez-moi.

— Bien, allongez-vous, je vais vous faire une piqûre.

✦ ❊ ✦

Les biscuits tendres se gardent dans une boite hermétiquement fermée. S'ils commencent à sécher, ajoutez un morceau de pomme ou de pain dans la boite, et remplacez-le souvent. Les croquants par contre se gardent dans une boite avec un couvercle moins fermé. S'ils se ramollissent, réchauffez-les dans un four à feu bas, préchauffé à 300 degrés F. environ 5 minutes avant de les servir.

Si vous perdez la tige d'un fermoir-éclair, remplacez-la par une épingle de sûreté que vous recouvrirez du même tissu que le vêtement.

✦ ❊ ✦

Les salades doivent figurer chaque jour au menu durant toute l'année. Les modes rapides de transport des fruits et des légumes frais permettent de faire des plats très variés.

✦ ❊ ✦

Le mari tendant le téléphone à sa femme:

— Tiens, c'est pour toi.

— Ah bon, quelqu'un veut me parler? demande-t-elle en se précipitant.

— Non, quelqu'un veut t'écouter.

✦ ❊ ✦

Pour éviter que les raisins ne dessèchent le pain en absorbant son humidité, faites-les tremper avant de les ajouter à la pâte. Le même procédé s'avérera tout aussi efficace lorsque vous employez d'autres fruits secs.

✦ ❊ ✦

Un ami, c'est quelqu'un qui sait tout de vous et qui vous aime quand même!

✦ ❊ ✦

Pour fabriquer rapidement un entonnoir, façonner en cornet deux rangs de papier d'aluminium.

✦ ❊ ✦

Si vous voulez remplacer le chocolat par le cacao, mettez ceci en pratique: il faut une demi-tasse de cacao, plus une demi-cuillerée à thé de graisse pour remplacer une once ou un carré de chocolat.

✦ ❊ ✦

— Alors, le livre que je t'avais prêté était-il intéressant?

— Pas aussi intéressant que la lettre que tu y avais oubliée.

Billet du jeudi

François-Xavier Garneau, historien national

Garneau n'a pas volé sa réputation d'historien national du Canada français.

Il mourut il y a cent ans, le 3 février 1866, après avoir écrit une oeuvre aussi juste que vengeresse.

Ecrivant et publiant les trois tomes de son **Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à nos jours** (1845-1848), il remettait aux Anglais du temps — ceux qui s'étaient établis au pays après la conquête — la monnaie de leur pièce, parce qu'ils avaient essayé d'amoindrir les Canadiens de langue française.

Dès les premiers contacts avec ceux qui allaient devenir leurs compatriotes, sur ce sol de Nouvelle-France gagné à l'Angleterre par les armes, les vainqueurs de 1760 affichaient pour eux du mépris.

Ils n'ont pas d'histoire, criaient-ils; ce qui voulait dire que les annales écrites étaient rares, ou non existantes chez eux, et qu'on aurait difficulté à découvrir en leur milieu ce qu'on appelle matière historique.

Autant dire qu'on ignorait **les Relations** des Jésuites et les travaux du Père Charlevoix, dont les historiens d'aujourd'hui, y compris ceux de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, ne sauraient se passer.

On reprochait surtout au peuple conquis sa défaite, jugée signe d'infériorité.

* * *

Garneau suscite autant d'admiration que son oeuvre, sinon plus.

Parti de rien, de zéro, il se haussa à la remarquable stature de premier historien du Canada et des Canadiens français.

Né dans une famille pauvre, c'est à peine s'il fréquente l'école jusqu'à treize ans.

Entré à l'étude de J.-F. Perreault, greffier et député à l'Assemblée législative, il s'y initie au latin et à l'anglais, à l'histoire.

Car Perreault, dans ses moments de loisir, prend sur lui de donner des leçons à ses clercs.

Elles ne seront pas perdues en ce qui concerne Garneau, car le garçon se donne peu à peu, travaillant seul, les humanités qu'il ne put acquérir de façon régulière.

Il n'aura pas son baccalauréat, mais il sera bientôt plus instruit, cultivé, formé, que la plupart des jeunes de son temps.

A 16 ans en 1825, le voilà clerc chez Me Archibald Campbell, pour y poursuivre des études notariales.

Il est intelligent, ouvert, plus doué que beaucoup, et son maître lui ouvre sa bibliothèque, où il continue de s'instruire.

En 1835, il a sa propre étude de notaire à Québec, Côte de la Montagne, et c'est vers ce temps qu'il découvre sa vocation d'historien.

* * *

Un petit ouvrage d'Arsène Lauzière, dans la collection des **Classiques canadiens**, rappelle l'essentiel sur Garneau et son oeuvre historique.(1)

L'ouvrage donne au lecteur une première idée de l'homme et de l'oeuvre, en attendant qu'il s'adresse à d'autres sources.

Devenu notaire, Garneau ne le sera qu'un an, sa clientèle étant trop mince pour lui permettre de vivre.

Il sera homme à tout faire pendant des années: caissier de banque, journaliste, poète, traducteur, fonctionnaire.

Entre temps, il se consacre à de longues recherches en histoire, fouille les archives mises à sa disposition, entasse notes et dossiers.

Après des articles dans les revues, il publie en 1843 un opuscule sur les voyages de Cartier, intitulé **Une page d'histoire**, qui attire l'attention.

Deux ans plus tard, c'est l'événement littéraire de l'année: le premier volume de son **Histoire du Canada**.

Les autres suivront en 1846 et 1848, le dernier s'arrêtant à 1792.

Si l'ouvrage parait aujourd'hui démodé et vieilli, il en reste, écrit Lauzière, "quelques centaines de pages encore pleines d'intérêt, d'émotions, de clairvoyance et de virilité, au souffle profond et humain."

Garneau, qui avait souffert d'une première crise d'épilepsie en 1843, mourut de cette terrible maladie en 1866, à l'âge de 56 ans et 6 mois.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Fides, Montréal.



Q. — Nous sommes cinq enfants dans notre famille. Tous sont adolescents, et depuis quelques semaines, je plains mes parents de tout coeur. Nous sommes peut-être un peu gâtés et nous avons tous nos caprices. Il y a souvent des querelles entre nous. Elles ne sont pas sérieuses, mais elles sont bruyantes. L'un de mes frères, qui n'est pas méchant pourtant, est menteur. Récemment, ses mensonges lui ont causé, et causé à nos parents surtout, passablement d'embarras. Ces derniers ne s'étaient pas rendu compte, jusqu'à ce moment-là, que leur fils mentait plus souvent qu'il ne disait la vérité. Ils en ont été terriblement bouleversés. Il y eut une scène en règle, et le soir, j'entrai dans la chambre de ma mère et l'ai trouvée en larmes. Je ne saurais décrire l'effet que sa vue me fit. J'avais toujours cru que les parents et les enfants étaient un peu comme deux blocs l'un en face de l'autre, rarement d'accord à cause de la différence d'âge. Pour moi, les parents c'étaient des conseilleurs qui avaient l'autorité et je ne pensais pas qu'ils pouvaient avoir une telle peine à cause de l'un de nous. J'ai dix-huit ans, un an de plus que mon frère menteur, et il m'arrive de mentir moi aussi pour me donner de l'importance. Maintenant j'ai honte et je voudrais réparer. Je me sens plus responsable vis-à-vis mes parents, mais je ne sais comment le leur dire. Un conseil nous aiderait tous, chez-nous. Merci. — **Menteuse honteuse.**

R. — A moins que vos mensonges n'aient nuit à quelqu'un ne parlez pas du passé; mais si tel était le cas, il vous faudrait réparer, n'est-ce pas? Si vous avez menti pour vous éviter des punitions ou autres désagréments, dites-vous bien que c'est fini. Que pour vous-même d'abord et pour vos parents ensuite, vous devez être honnête. Il y a aussi l'exemple que vous devez donner à vos frères et soeurs, qu'ils soient vos ainés ou vos cadets. Cette habitude sera difficile à déraciner, mais vous verrez, qu'en pensant au chagrin qu'ont éprouvé vos parents, vous vous sentirez plus forte, et lorsque vous vous apercevrez que vous contez "des peurs", à qui que ce soit, souriez ou riez franchement et avouez. Cela passera comme une plaisanterie et vous aurez quand même mis les choses au point.

L'histoire de votre frère aura eu un autre côté positif: celui de vous montrer qu'un père et une mère sont autre chose que les forces de l'ordre. Ils sont aussi et surtout, dans la plupart des cas, les forces du coeur. Sur ce terrain-là, parents et enfants sont sans âge et sans barrière. Il faut tout simplement le découvrir. Après cela, tout devient plus facile. Vous rendez-vous compte combien le malencontreux incident survenu à votre frère peut vous faire acquérir à tous, une plus grande maturité et, par conséquent, une compréhension affectueuse des problèmes auxquels vos parents font face en élevant leur famille. Car ils ont le devoir "d'élever" leurs enfants dans tous les sens que possède ce mot.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai treize ans et je suis grosse. Je fais mon possible pour suivre un régime (je n'y suis pas toujours fidèle). On me dit que pour maigrir il faut faire beaucoup d'exercices. Quel sport fait le plus maigrir? Le médecin refuse de me donner des médicaments pour m'enlever l'appétit. Merci. — **Peu sportive.**

R. — D'abord, je félicite votre médecin d'avoir refusé de prescrire des remèdes dans votre cas. Ensuite, je dois vous dire que les sports et les exercices ne font pas maigrir pour la peine par eux-mêmes. Leur pratique régulière élimine certaines graisses et tonifient les muscles. Cela modifie l'ensemble de votre silhouette. Vous avez exactement l'âge pour commences les sports suivants: le ballon-volant, le tennis, l'aviron, la natation. N'oubliez pas qu'il s'agit de faire du sport régulièrement, non pas seulement par fantaisie... c'est la même chose pour votre régime.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO 18

Oh! ces journées ineffables qui suivirent, que ne donnerais-je pour les revivre encore, malgré le douloureux réveil dont elles devaient être suivies.

Ce fut un songe, un songe merveilleux que cette période, trop brève hélas, où je pus apprécier l'âme véritable de Mlle de Chaugny et les trésors de grâce, d'intelligence et de bonté qu'elle dissimulait sous ses dehors un peu frondeurs, une humeur indépendante et des allures parfois autoritaires.

Quelle exquise femme, en vérité! Mais j'anticipe. La rose la plus belle est hérissée de piquants. Il fallait, pour connaître et juger celle dont le nom ne s'effacera jamais de ma mémoire, gagner d'abord sa sympathie et sa confiance. Alors, elle se montrait telle qu'elle était vraiment. Son orgueil apparent, qui souvent, lui avait nui, s'effaçait. Elle devenait surprenante de simplicité, de modestie et de douceur. Je dois le dire: il y avait en elle deux êtres, dont l'un protégeait l'autre contre les convoitises et les vilenies. Mais quelle révélation, quelle joyeuse surprise pour ceux à qui la faveur de connaitre l'âme intime de cette femme pouvait être accordée!

Certes, cette transformation ne se fit pas du premier jour. Hélène de Chaugny me marqua même une certaine froideur pendant les vingt-quatre heures qui suivirent le départ de Fordy et de Girard. Elle était encore sous l'impression de mes remarques peu flatteuses pour sa perspicacité; bien qu'au fond, elle me l'a dit depuis, elle en reconnût la justesse. Un premier incident allait l'orienter vers une plus large compréhension des choses. Son notaire, à qui elle avait écrit pour se renseigner au sujet des placements conseillés par de Barigny, l'engagea vivement à s'abstenir. Hélas, il était un peu tard. Le filou avait déjà reçu un chèque de quatre cent mille francs, soit plus que la valeur du bracelet. Le notaire, absent au moment où lui parvint la lettre de sa cliente, n'avait pas répondu immédiatement. D'ailleurs, il se persuadait qu'elle ne prendrait aucune décision avant d'avoir reçu sa réponse. Le cas était assez curieux, mais fréquent. La nièce de l'Amiral, habilement influencée par Barigny, l'avait écouté; puis en même temps, plutôt pour se tranquilliser que pour s'éclairer, elle avait écrit au notaire. L'opération ne lui paraissait pas si brillante que le prétendait l'escroc. Elle admettait même qu'elle le fût sensiblement moins; mais elle était loin de penser qu'elle fût désastreuse. Ainsi, beaucoup de gens se résignent à demander des conseils à l'heure où il n'est plus temps de les suivre.

C'est par l'Amiral que je fus mis au courant de la perte subie par Mlle de Chaugny. Ce n'est que plus tard qu'elle me le confirma, mais alors rien ne pouvait justifier une telle confidence de sa part.

Cependant, un après-midi, où nous nous promenions en canot, elle me dit simplement:

— Monsieur, je dois reconnaitre que j'ai eu tort d'accorder la moindre confiance à Barigny. J'ai aujourd'hui les preuves de l'immoralité de cet homme et je vous promets que toutes les personnes qui se trouvaient à la villa, le soir que vous savez, apprendront de moi-même la vérité.

Je la remerciai, ému, et voulus la dispenser du souci d'éclairer ses hôtes.

— Laissons cette fâcheuse histoire tomber dans l'oubli, suggérai-je. A cette heure, tous vos amis connaissent la véritable mentalité de Barigny. Cela suffit à mon amour-propre. (Je n'osai ajouter: "Pour moi, l'essentiel est que vous sachiez vous-même la vérité".)

Mais elle persista dans ses intentions.

Notre canot venait d'aborder à la rive, dans un semblant de crique près de rochers dont la base disparaissait sous la mousse, à quelques pas des hauts sapins dont la pointe se balançait légèrement sous la brise. Je disposai une couverture sur la roche la plus plate et invitai Hélène à s'asseoir; moi-même, je pris place à sa droite, sur un autre roc, et, contrairement à nos habitudes, un long silence s'établit entre nous.

Je l'observai à la dérobée. Son regard pensif se perdait, par-delà le lac, sur les pâturages dans la direction du Lindaret. Je lui retrouvai alors, avec une joie indicible, la même expression que j'avais notée lorsqu'elle m'était apparue pour la première fois sur le belvédère de la villa d'Amphion. Elle semblait plongée dans un recueillement profond, à cent lieues de l'endroit où nous étions, et ses beaux yeux noirs reflétaient, avec le détachement des choses de la terre, le mystérieux songe qu'elle vivait.

Tout à coup, elle se tourna vers moi et me dit:

— M'expliquerez-vous, maintenant, comment sont nés vos premiers soupçons à l'égard de l'homme dont vous avez découvert la fourberie? Vous m'avez dit ne pas le connaitre avant de venir à Amphion. J'ai peine à croire que quelques jours aient suffi . . .

Je sentis s'approcher l'instant d'une confession loyale, trop longtemps différée.

— Si bon observateur que je puisse être, Mademoiselle, je n'aurais pas flairé si rapidement l'aventurier sous le masque de l'homme du monde sans le concours de circonstances fortuites dont la révélation m'est difficile parce qu'elle me place dans une situation délicate et peu flatteuse vis-à-vis de vous.

Une lueur étonnée anima son regard; mais, décidé à lui dire toute la vérité, je continuai:

— Vous avez à cette heure une très mauvaise opinion de Barigny, Mademoiselle. Je crains, hélas, que celle que vous aurez de moi quand mon récit sera terminé ne me nuise singulièrement dans votre estime — si toutefois je puis me flatter d'en bénéficier; mais le meilleur moyen de diminuer mes torts, réside, je le crois, dans l'aveu complet de ceux-ci.

Alors, je lui narrai tout: mon arrivée aux Hespérides; mon installation dans le pavillon, ajoutant que, devant mon désir d'y loger, le fils du régisseur, après m'avoir représenté vivement qu'il ne pouvait me donner une telle autorisation, s'était incliné, n'osant refuser la satisfaction d'un caprice à un ancien camarade de guerre.

Ce fut le seul point sur lequel je travestis la vérité; mais, pour rien au monde, je n'aurais voulu attirer le moindre reproche à mon ami.

Je contai ensuite la découverte des roses d'ébène et répétai les propos que j'avais surpris. En apprenant la duplicité de son amie, Mlle de Chaugny devint pâle. Je vis qu'elle souffrait réellement mais elle se domina presque aussitôt et me dit:

— Continuez, je vous prie.

— Lorsque j'eus la conviction qu'un danger vous menaçait, ma première pensée fut de vous avertir. J'aurais dû me présenter à la villa, demander à vous parler. C'était la démarche naturelle, plausible. Or, il fallait me trahir, avouer ma présence dans le pavillon, compromettre Detraz dont j'avais forcé l'amitié. Et puis, quel accueil m'eussiez-vous fait? Quel crédit accorder à mon récit?

— Alors, vous avez préféré vous abstenir complètement, dit-elle. C'était plus prudent, n'est-ce pas?

Je la regardai, surpris, à mon tour; puis je compris qu'elle attendait de moi une explication totale qu'elle ne faciliterait en rien.

— Vous vous trompez, Mademoiselle, ne rien faire eût été lâche, en vérité Il se peut que le moyen auquel j'eus recours n'ait pas donné les résultats que j'en attendais, mais j'ai cru réellement qu'il serait de quelque efficacité. C'est ma seule excuse.

Je lui avouai le billet tracé à la hâte dans ma chambre, la chance que j'avais eue de la rencontrer sans qu'elle s'en doutât et l'inspiration soudaine de lui remettre ce papier comme un message tombé du ciel.

— Ainsi, c'était vous, murmura-t-elle; je ne me trompais point. J'ai d'ailleurs parfaitement reconnu votre écriture quand vous avez libellé le bristol au nom de Mademoiselle Greyfier. Les "m" et les "l" de Mademoiselle étaient pareils.

Et comme je m'étonnais qu'elle ne manifestât pas la moindre indignation de mon sans-gêne à m'être installée chez elle à son insu, elle me dit:

— Savez-vous ce que je pense? C'est qu'en insistant à ce point pour loger dans le pavillon malgré l'opposition désespérée de Detraz (Elle eut un sourire ironique en disant cela), vous subissiez le joug de la Destinée qui voulait que je connusse par vous le secret des roses d'ébène et que je fusse préservée, au moins en partie, des griffes d'un filou . . . C'est vous dire que je suis loin de vous blâmer.

Après cette confession, dont le résultat avait été pour moi moins terrible que je le redoutais, je me sentis plus heureux et comme délivré d'un tourment. Cependant, une réflexion de Mlle de Chaugny m'intriguait encore. Elle avait dit "La Destinée voulait que je fusse préservée, au moins en partie, des griffes d'un filou!" Quelle signification donner à ces mots?

De Barigny l'avait volée, je le savais; eût-il fait pire si mon billet accusateur n'était venu semer quelques doutes dans l'esprit de sa victime? C'était plausible, et cette pensée me fut chère. Qui n'est heureux de songer qu'un péril a pu être évité grâce à son propre avertissement?

Mais, aussitôt, un sentiment douloureux m'agita. Se pouvait-il que Barigny eût exercé sur l'âme sensible et délicate d'Hélène une séduction assez forte pour l'entrainer jusqu'à l'abandon de soi, jusqu'à trahir l'amie à la sincérité de laquelle elle ne doutait aujourd'hui qu'au prix d'une réelle souffrance?

Certes, de telles faiblesses se produisent chaque jour. Les femmes les plus loyales ne sont pas à l'abri de ces surprises du coeur qui emportent comme un ouragan, dans leurs flots passionnés, toutes nos conventions.

Cependant, l'idée que Mlle de Chaugny aurait pu faiblir, elle aussi, à ce point m'était si pénible que mon visage trahit cette angoisse.

— Je crois qu'il serait prudent de rentrer, dit Hélène en désignant du regard l'horizon où des nuages d'un mauve argenté s'amoncelaient. Je sais bien que nous ne courons aucun danger, que le lac est paisible; mais je ne veux pas causer d'inquiétude à Mademoiselle Greyfier qui s'alarme si facilement.

Je tournai la proue du canot dans la direction du chalet et me mis à ramer doucement, tant je désirais prolonger ces minutes inoubliables où nous étions seuls sur l'eau à communier dans la même admiration de la nature.

* * *

Chaque matin, l'Amiral et moi, nous accordions deux heures à son ouvrage. La tâche avançait. M. Hautier se déclarait enchanté et, fréquemment, me rappelait son conseil de préparer un album de croquis de paysages.

Un jour, après le déjeuner, il m'entraina sur la terrasse et me dit:

— Vinzier, j'ai l'intention de vous faire un cadeau. Que diriez-vous d'une auto? Non pas une énorme voiture, mais d'une dix à quinze chevaux, par exemple. Un de ces véhicules moyens avec lesquels on va partout, de préférence une bonne grimpeuse, car en Savoie, c'est une qualité indispensable.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 7

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

ON DEMANDE — Jeune fille de langue française pour aider au soin de 4 enfants: 2 à l'école. Bon salaire. Références, s'il vous plaît. **Signaler: CE 3-1337 ou s'adresser à C.P. 70, Elie, Man.** 6-597-7C.

JEUNE HOMME — 31 ans, catholique, possédant ferme moderne près de Winnipeg, désire rencontrer jeune fille ou veuve en vue du mariage. S'adresser à Boîte 574, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 6-574-7C.

ON DEMANDE

Dame ou demoiselle pour s'occuper de la vente d'abonnements à St-Boniface et à St-Vital. Généreuse commission. S'adresser au gérant de La Liberté et le Patriote. Téléphone: 774-3414. 7-625-10C.

ON DEMANDE — Gardienne pour enfants, du lundi au vendredi. Fins de semaine libres. Pour habiter. **Signaler: 256-1520.** 7-621-7C.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis complètement privé: 3 pièces. Garage si désiré. Libre: 1er juin. **Signaler: 452-5246.** 7-606-7C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur. Libre: 1er juin. **Signaler: CE 3-1853, après 6 h. 30.** 7-604-7C.

A LOUER — St-Boniface. Maison non meublée et garage. Propre. Adultes de préférence. Libre. **Signaler, après 5 h. et les samedi et dimanche toute la journée: SP 2-3982.** 7-616-T.F.





A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 4 pièces. Premier. Libre: 1er juillet. **Signaler: 233-6697.** 7-611-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, laveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. **Signaler: CE 3-5543.** 46-386-T.F.

A VENDRE — Corvair 700, 1962, sedan, automatique, radio, pneus à flancs blancs. Deux tons distinctifs: noir et gris. Peu d'usure. Bien entretenu. **Signaler: 837-6080.** 4-541-T.F.

A LOUER — Boulevard Provencher. Chambre meublée. Facilités de cuisine avec réfrigérateur. Pour demoiselle. Près autobus. Libre: 8 ou 15 mai. $30. **Signaler: 233-5268.** 6-576-8C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Chambre meublée. Pour demoiselle tranquille et fiable. **Signaler: 233-6697.** 6-587-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis entièrement privée: 4 pièces. **Signaler: CH 7-8411.** 7-602-9C.

A LOUER — 139, rue Masson. Logis: 3 pièces meublées ou non. 1er étage. Sécheuse automatique. Entrée privée. $80 par mois. **Signaler: CE 3-5543.** 6-575-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 2½ pièces, dans triplex approuvé par métro. Entièrement privé. Poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Libre: 1er juin. Idéal pour personne tranquille. **Signaler: 233-6410 après 6 h.** 6-592-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces, entrée et salle de bain privées. Stationnement. **Signaler: 247-8609.** 7-617-7C.

A LOUER — 977, chemin Elisabeth. Logis complètement privé: 3 chambres à coucher. Deuxième. Stationnement. Libre. **Signaler: CE 3-5506 après 6 h.** 7-615-9C.

A LOUER — Dans appartement Lonergan en face du Parc Provencher. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Antenne tous canaux. Adultes de préférence. $80. **Signaler: CH 7-3084.** 7-619-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 719, rue Taché. Logis: 3 pièces au soubassement. Entrée privée. Place de stationnement. $55 par mois. 7-612-8C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Maison: 3 chambres à coucher. Près autobus et autres commodités. Bon état. Chauffage: gaz. Possession: 1er juin. **Signaler: GL 3-6041.** 7-613-T.F.

A VENDRE — Caisse à viande "Coldstream" de 8 pieds. Moteur à même (compact unit). Excellent état. **Appeler M. Fortier: 247-7747.** 6-579-7C.

A VENDRE — Balance de marque "Defiance", émail blanc, pesant jusqu'à 30 livres. Avec connection électrique. Prix: $25. En bon état. Aussi presse à raisins toute neuve. Prix: $15. **Signaler: CE 3-6547.** 5-562-7C.

VENTE PRIVEE — Maison duplex, angle Berry et Kenny, Norwood. **Signaler: 247-6662.** 6-578-8C.

A VENDRE

100 milles de Winnipeg. Magnifique hôtel de campagne: 10 chambres. Complètement moderne. Région canadienne-française. Eglise, école. Excellent chiffre d'affaires. Propriétaire là depuis 20 ans, se retire causes: santé et âge. Comptant raisonnable ou échangerait sur maison d'au moins 5 pièces, dans bon quartier de la ville. **Signaler: GR 5-0012.** 4-539-7C.

A VENDRE — Propriétaire transféré. 314, rue St-Jean-Baptiste, près école. Maison: 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine, salle de loisirs. 1½ salle de bain. Grand garage. Lot clôturé. Pas d'agents. **Signaler: 233-7950.** 3-524-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Nouvellement rénovée. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. **Signaler: 233-6419.** 6-585-T.F.

A VENDRE — Environ 200 acres de terrain tout en culture, avec machineries. Nouvelles étables et laiterie. Autres bâtiments assez bons. Contrat de lait. Réservoir volumineux. Trayeuse mécanique et vaches. **Pour plus d'informations, s'adresser à Steve Prach, Ste-Anne, Man. Téléphone: GA 2-5470.** 5-555-9C.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet meublé: 18' x 40'. Terrain compris. Meilleure offre. **Signaler: 233-7716.** 6-577-9C.

A VENDRE — St-Labre, Man. 320 acres de terrain. 170 cultivées. Machineries comprises. **Pour plus d'informations, s'adresser à Marcel Dubois, 134, rue Berry, St-Boniface.** 5-553-12P.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. **S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119.** 42-334-T.F.

A VENDRE — 535, rue Langevin. Maison de revenu. Devra accepter locataires. $14,500. Revenu mensuel brut: $182. 10 pièces. Termes. 7-614-8C.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morénie. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Près dse écoles. Pas d'agent. **Singaler: 233-4098.** 7-610-7C.

A VENDRE — 457, rue Jeanne d'Arc. Maison de revenu. **Signaler: 233-6426.** 7-609-T.F.

VENTE PARTICULIERE — Isle-de-Chênes, Man. Maison chauffée à l'électricité. Niveaux variés. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Grand salon. Cuisine et salle à manger modernes. Salle de jeux et buanderie. Garage double. Lot: 85'. **Appeler après 6 h. p.m.: 878-2793.** 5-558-8C.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Bonne maison avec grand lot. Dans le village. Prix modéré. **Pour information, appeler 309-23 ou no 10 St-Pierre, Man.** 6-580-7C.

A VENDRE — St-Vital, rue Sadler. Maison: 4 pièces, grand terrain. Près église et école. Pour régler succession. Prix: $7,500. **Signaler: WH 2-3924 ou CH 7-3566.** 6-586-8C.

A VENDRE — Rue Des Meurons, St-Boniface. Coordination exacte de bon dessin et de construction solide. Près écoles paroissiales. Maison: 2 étages, 3 grandes chambres à coucher. Cuisine moderne, salon, salle à manger, solarium chauffé. Garage double, plancher, béton, porte à bascule. $16,500 pour cette maison très propre. Offres sollicitées. **Appeler V. Boyd, 837-4101.**
ALLAN KILLMAN & McKay (1964) LTD.,
333, rue Kennedy, Winnipeg 6-589-7C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Youville. Maison de revenu: 7 pièces. Chauffage: gaz. Plein prix: $8,000 à termes. Offres considérées. **Signaler: CE 3-1833.** 5-570-7C.

A VENDRE — Mariapolis. Bâtiment: 24' x 70' convenable pour restaurant ou petit magasin. Logis à l'arrière. **Pour renseignements, écrire à 198, rue Hill, Norwood, Man.** 5-561-7C.

A VENDRE — Parc Windsor, 11, Gatineau Bay. Lot: 52' x 105'. Tous services sur rue: eau, gaz, électricité, etc. **Signaler: AL 3-5437.** 7-600-10C.

A VENDRE — St-Boniface, Enfield Crescent. $14,500. Près église et école Précieux-Sang. Duplex, intérieur moderne. 7 pièces: 3 au 2e; 4 au 1er. 2 salles de bain. Entrée privée au 2e. 2e loué à $70. Soubassement complet. $5,000 comptant. Pas d'agent. **Signaler: CE 3-6150.** 7-605-10C.

MAGASIN GENERAL A VENDRE — Logis à l'arrière. $12,000. Excellent district agricole. Grand chemin pavé. Ecole séparée. Curé résident. **Léonard Bouffard, Meyronne, Sask.** 7-603-11 en acct.

A VENDRE — Avenue Essex, St-Vital. ½ rue du chemin Ste-Marie. Une rue de l'école et l'église Ste-Marie. Bungalow: 6 pièces, excellent état, 3 bonnes chambres à coucher, plus une grande 4e au soubassement. Chauffage: gaz. Garage. Maisonnette de poupée. Possession: 30 juin. Prix: $13,500. **Appeler Reg Butcher, le soir: CH 7-8761, le jour 233-1418.** 7-623-8C.

A VENDRE — Parc Windsor, 26, Brébeuf Bay. Bungalow ultra-moderne: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chambre des maîtres avec salle de toilette, 3 grandes chambres à coucher. Doubles portes à glissière. Salle de bain: 4 unités en couleur, murs tuiles céramiques, grand miroir, table de toilette. Cuisine ultra-moderne, évier double acier inoxydable, éventail "Lazy Susan" et autres commodités. Allée de côté pavée. Très joli foyer construit par entrepreneur de choix, près paroisse Sts-Martyrs-Canadiens. Prix: $21,500. Voyze-le, vous l'aimerez. **Pour rendez-vous, appeler Konefall, Metro Agencies Ltd., CH 7-2351, le soir.** 7-622-9C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
Appeler N. Bernier: 233-2027

St-Malo — Terre: 14 acres, 50 en culture. Belle ferme pour élevage d'animaux. Bonnes maison et étable. Aubaine à $65 l'acre.

St-Boniface centre — Triplex. Bon état. Revenu mensuel: $215. C. R. $3,000.

St-Vital — Près église Ste-Marie. Duplex: 4 et 5. Revenu mensuel: $105. Echangerait sur terre près Winnipeg.

St-Boniface — Maison: 6 pièces, bon état. Garage double. Possession immédiate. C. R. à négocier. 7-620-7C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

PRES PRECIEUX-SANG
Grande maison: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Garage, etc. Comptant requis: $2,000.

NORWOOD
Grande maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot boisé. Soubassement complet. Aubaine à $7,500.

PARC WINDSOR
Près école Béliveau. Grande demeure à niveaux variés. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix très raisonnable: $15,000.

ENFIELD CRESCENT
Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

ST-BONIFACE
Immeuble - appartements: 6 logis. Très central. Bon revenu. Propriétaire se retire. Doit être vendu prochainement. Comptant requis: $4,000.

RUE DESAUTELS
Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
6-593-7C.

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

Des demandes seront reçues par le soussigné, jusqu'au 21 mai 1966, pour la position de secrétaire-trésorier de la Division Scolaire La Montagne no 28. Les demandes, par écrit, devront mentionner âge, expérience, instruction et salaire demandé. Doit être bilingue. **Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétaire, Guy Delaquis, C.P. 30, Notre-Dame-de-Lourdes, Téléphone: Notre-Dame-de-Lourdes, 72. Signé: Guy Delaquis.** 6-590-7C.

A VENDRE

PARC WINDSOR
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Soubassement fini. Prix: $13,520 à termes.

ST-BONIFACE
Triplex: 5, 4, 3 pièces. Garage double. Revenu annuel: $3,480. Prix: $20,500 à termes.

RUE WILLIAM
Bungalow: 4 pièces. Lot: 37½' x 110'. Plein prix: $2,500.

NORWOOD CENTRE
Immeuble-appartements: 6 logis. Construction: blocs de béton. Très bon état. Prix: $24,000.

Pour chat, vente ou échange, estimation gratuite
Appelez
A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
6-398-7C.

A VENDRE

LORETTE
Dans village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Prix: $1,900. $400 comptant. Balance: $20 par mois.

ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste. Face au parc. Bungalow: 4 pièces avec logis moderne au soubassement. Garage. Prix réduit. Termes faciles.

LA BROQUERIE, MAN.
Terre de 240 acres. 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.

ST-PIERRE, MAN.
Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000. $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL
Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
6-396-7C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Winnipeg 12
Mall Center, Polo Park

Parc Windsor — ½ duplex, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Salle de bain: 4 unités. Garage. Soubassement divisé et tuiles sur plancher. Prendrait auto récente en acompte.

Haywood, Man. — Café et salon de barbier avec logis pour propriétaire. Seulement $8,500.

Rue Tremblay — Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Grand lot. $8,500.

Désire acheter ½ section de terrain cultivé. Près école et chemin pavé. Entre 30 et 45 milles de Winnipeg. Echangerait bungalow, 4 ans, à St-Norbert.

St-Norbert — Maison: 4 pièces, non moderne. Eau et égouts sur la rue. Lot: 55'. Seulement $5,500.

St-Norbert — Rue Lemay. Bungalow neuf. 3 chambres à coucher. Grand salon, cuisine, dinette, armoires en acajou. Grand lot. Possession immédiate.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
6-594-7C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Rue Horace. $9,900 à termes. Bungalow: 5 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Solarium. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Plomberie et électrification nouvelles.

St-Boniface — Rue Deniset. $5,000. 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvelle fournaise au gaz. Lot: 33' x 100'. Propriétaire porterait hypothèque si désiré.

Norwood — Avenue Claremont. Bungalow: 5 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Cuisine moderne, armoires en acajou, poêle et four encastrés. Salle de récréation. Chauffage: eau chaude, gaz.

Près hôpital — $7,000. Maison: 4 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement.

Rue Eugénie — $9,000. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Ritchot. Duplex. Logis: 5 et 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. 2 plomberies. Bon revenu. Garage. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble-appartements: 3 ans, 9 logis. Revenu mensuel: $860. Prix: $75,000. Rapporte: 14.3%. $12,000 comptant.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
6-588-7C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée d'Elie no 2383, un instituteur (trice) qualifié bilingue pour les 3e et 4e années pour le mois de septembre 1966. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à Charles Dufresne, sec.-trés., Elie, Man.** 7-608-8C.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) pour l'école Riel, Grande-Pointe, Manitoba, pour enseigner les années 5 à 8, avec possibilité de devenir principal d'école de 2 classes. Salaire de $3,800 à $5,000. **Pour plus de renseignements, s'adresser à M. A.-L. Bérard, sec., Grande-Pointe, Man. Téléphone: 256-0803.** 6-595-7C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Eustache no 2409, deux instituteurs (trices) qualifiés, bilingues, pour les 5e et 6e années, commençant en septembre 1966. Négociations pour nouvelle échelle de salaires sont commencées. **S'adresser à Georges-E. Bergeron, sec.-trés., St-Eustache, Man.** 1-476-7C.

ON DEMANDE

Ecole secondaire de Gravelbourg requiert les professeurs suivants: Un professeur pour biologie (BSCS), 11e et 12e; Un professeur pour physique (PSSC), 11e et 12e; Un professeur pour commercial, 9e à 12e; Un professeur pour culture physique, cours élémentaire; Quatre professeurs pour 3e, 5e, 7e, 8e années respectivement. Salaire selon l'échelle. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301.** 7-601-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE No 8B

requiert les services d'instituteurs (trices), canadiens-français, à l'école consolidée de Stobart, Sask., pour l'année scolaire commençant en septembre 1966. Positions libres sont: Principal, principal-adjoint et aux classes élémentaires et secondaires. L'école dans la ville de Duck Lake compte 21 classes. Duck Lake est un centre canadien-français. **S'adresser à L.-C. Perret, secrétaire, Ecole Stobart, Duck Lake, Sask.** 6-584-14C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man. 3-522-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école du village de St-Joseph no 945, un instituteur (trice) pour les années 1, 2 et 3. Environ 25 élèves. Chambre à l'école ou maison de pension à proximité. Salaire selon l'échelle en vigueur ou avec entente. Autobus quotidien. **Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lorraine Delorme, C.P. 46, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier, 2285.** 4-529-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE ST-MALO No 2398

demande pour 1er septembre 1966, des instituteurs (trices), pour enseigner dans les années élémentaires (8 années en 10 classes). Salaires d'après l'échelle négociée dernièrement:

	P1A1	P1A2	P1A3
	3300	3550	3800
	4250	5000	5550
Expérience	x150	x150	x150

L'expérience acquise ailleurs compte. **S'adresser à Denis Maynard, sec.-trés., St-Malo, Man.** 3-523-7C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-NORBERT No 2364

invite des demandes pour la position de Principal à l'école élémentaire, commençant en septembre prochain. Salaire selon l'échelle en vigueur:

P1A1	3200	4200
P1A2A	3500	4800
P1A2B	3700	5100
P1A3	3900	5300
P1A4	4300	7000

Expérience passée: 4 années à $200. Expérience dans district: $200 par année jusqu'au maximum. Boni du principal pour surveillance: $100 par classe pour environ 20 classes. **S'adresser à M. Gérard Rémillard, C.P. 233, St-Norbert, Man. Téléphone: résidence GR 5-7866; bureau CH 7-4813.** 5-557-T.F.

ON DEMANDE LINOTYPISTE

Excellente occasion pour linotypiste qualifié possédant expérience dans atelier à la campagne. Bon salaire. Village progressif et joli. Population: 2,700. Logis à une chambre à coucher disponible. Assez nouveau.

Westlock News Ltd.
WESTLOCK, ALTA

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379, pour l'année scolaire 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200—$4,200
Classe 2	3,500— 4,800
Classe 3	3,900— 5,300
Classe 4	4,300— 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à le Secrétaire, District Consolidé de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitobe.** 2-301-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE LORETTE No 2442

invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner les années 1 à 8, anglais et français. Echelle de salaires pour septembre 1966:

Classe 1	3200	4200
Classe 2	3500	4800
Classe 3	3900	5300
Classe 4	4300	7000
Classe 5	4900	7700

Une nouvelle école à l'automne, située sur un bon chemin, de bons logements variés et raisonnables. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme R. Blom, sec.-trés., C.P. 34, Lorette, Man.** 7-607-10C.

ON DEMANDE

Pour septembre prochain, 2 instituteurs (trices) bilingues pour école élémentaire à 2 classes, l'école séparée St-Charles, située dans village de Courval, Sask.

1 — Instituteur (trice) pour les années 1, 2, 3 (1ère division) avec classe de 11 élèves.

2 — Instituteur (trice) pour les années 4, 5, 6 (2e division) avec classe d'environ 16 élèves.

Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne, complètement fournie si désirée, à prix très modéré. Salaire selon qualifications et expérience d'après l'échelle de salaire de l'Unité scolaire de Moose Jaw no 22. Positions très alléchantes pour couple enseignant. **Pour tous renseignements, s'adresser à Lionel Tremblay, sec., Ecole séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.** 49-445-8 en acct.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28

On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5,800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.** 2-499-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67 à l'école consolidée de Laurier no 918, instituteurs (trices). Echelle de salaires en voie de négociation. Proposée:

Classe 1	3400 à 4300
Classe 2	3600 à 5000
Classe 3	3800 à 5600
Classe 4	4000 à 6700

Pour expérience passée jusqu'à 7 ans. Maison de pension à proximité. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jacques Péloquin, sec.-trés., Laurier, Man. Téléphone: Ste-Rose 326-12.** 6-582-9C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) qualifiés, bilingues, au niveau élémentaire pour le district scolaire consolidé de St-Pierre no 2395. Salaire selon l'échelle suivante:

Classe 1	3350—4450
Aug.	7 x 150; 1 à 50
Classe 2	3650—5050
Aug.	8 x 150; 1 à 200
Classe 3	3950—5550
Aug.	6 x 150; 3 à 200; 1 à 100
Classe 4	4750—7750
Aug.	6 x 150; 10 à 200; 1 à 100

Toutes années d'expérience reconnues. **Pour informations, écrire au District scolaire consolidé St-Pierre, no 2395, St-Pierr,e Man.** 6-581-7C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

invite les instituteurs et institutrices, qualifiés, à faire demande pour les positions suivantes:

L'Institut Collégial de La Broquerie: Un instituteur (trice) pour l'anglais et les sciences, classes 9 à 12.

L'Institut Collégial de Ste-Anne: Trois instituteurs (trices) pour l'anglais, les sciences, les études sociales et l'histoire dans les années 9 à 12.

L'Intitut Collégial de Lorette: Deux instituteurs (trices) pour l'histoire et les mathématiques, années 9 à 12.

L'Institut Collégial de St-Adolphe: Un instituteur (trice) pour les mathématiques, années 10, 11 et 12.

Les salaires d'après l'échelle suivante:

Classe 1	$3,400
Classe 2	4,000-$ 5,600
Classe 3	4,600- 6,200
Classe 4	5,400- 8,400
Classe 5	5,800- 8,800
Classe 6	6,200- 9,400
Classe 7	6,700- 10,000

Expérience totale comptée, congé sabbatique après 5 ans et autres bénéfices. L'engagement pour le commencement des classes en septembre. **Les demandes devront être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, Man.** 6-583-T.F.

La Division Scolaire de St-Boniface no 4

sollicite demandes de la part d'instituteurs et d'institutrices d'expression française pour toutes les classes élémentaires du Grade I ou Grade VIII. Echelle de salaires:

Classe	1	2	3	4	5	6	7
Minimum	3275	3575	4100	5100	5550	6000	6400
Maximum	4450	5350	5700	8100	8650	9100	9800

Cette échelle doit être re-négociée en novembre 1966.
Placement: Classe 1-3, huit années à $125 par année jusqu'à un maximum de $1,000. Classe 4-7, six années à l'échelle jusqu'à un maximum de $1,700.

Congé sabbatique: Demi-salaire après cinq années de service.
Les candidats et candidates sont priés de s'adresser au surintendant pour obtenir une formule d'application et pour qu'un rendez-vous leur soit fixé.

Le Surintendant,
Case postale 89,
Saint-Boniface, Manitoba.

La Division de la Rivière-Rouge no 17

ST-PIERRE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique — Institut Collégial.

ST-MALO — Un instituteur ou institutrice — Cours général — Institut Collégial.

ST-JEAN-BAPTISTE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique et commercial — Institut Collégial.

COLLEGE ST-JOSEPH — Un instituteur — Cours académique — Collège.

Echelle de salaires pour septembre 1966:

	Minimum	Maximum
Classe 1	$3,550—	$ 4,750
Classe 2	3,950—	5,550
Classe 3A	4,450—	6,200
Classe 3B	4,750—	6,750
Classe 4	5,550—	8,650
Classe 5	6,000—	9,150
Classe 6	6,400—	9,600
Classe 7	6,900—	10,500

Allocation maritale: $300.00. Expérience passée: maximum de $1,750.00. **Pour plus d'informations, s'adresser à T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.**

ON DEMANDE

Pour l'école séparée de Vonda, Saskatchewan, instituteur ou institutrice bilingue pour l'année 1966-67. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Anastase Rivard, sec., Vonda, Sask. Téléphone: 2-21 Prud'homme.** 3-328-8 en acct.

ON DEMANDE

Pour l'Ecole Consolidée de St-Lazare no 2366, des instituteurs bilingues pour les 2e, 3e, 4e, 5e années, ainsi que pour deux classes d'opportunité, commençant à l'automne 1966. Salaire d'après qualifications et expérience. **Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à P.-Emile Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man.** 7-624-9C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE DUNREA No 147

requiert les services d'un instituteur (trice) qualifié et bilingue pour enseigner les années 5 et 6 pour l'année scolaire débutant le 1er septembre 1966. Ecole neuve et moderne. Salaire selon l'échelle en vigueur. **S'adresser à Mme Yvonne Day, sec.-trés., Dunrea, Man.** 5-556-9C.

ECOLE DDN

Requiert les services d'instituteurs (trices) pour enseigner les 3e à 8e années à l'école Harold Edwards, Base des Forces armées canadiennes, Portage-la-Prairie. On encourage les instituteurs (trices) catholiques à poser leur candidature. Devront assister à donner l'instruction religieuse.

Classe 1	3000—5250
Classe 2	3500—5750
Classe 3	4000—6250
Classe 4	4500—7600

Nouvelle échelle en voie de négociation pour 1966-67. **S'adresser à Flight Lieutenant D. G. Murchie, Official Trustee, Harold Edwards School, Canadian Forces Base Portage la Prairie, Southport, Man.** 7-618-7C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. L'Institut Collégial St-Paul d'Elie requiert les servicer de professeurs pour: Anglais, IX, X; Géographie, X; Science, X; Physique P.S.S.C., XI, XII; Etudes sociales, X, XI, XII; Français, X, XII; Biologie, XI; Anglais, X, XII; Comptabilité, Economie, Loi commerciale.

Classe	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Expérience reconnue: 8 années. Pour échelle de salaire complète et formules de demande, **appeler Elie no 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 5-546-T.F

On demande

Instituteur ou institutrice pour Ecole consolidée de St-Jean-Baptiste

Echelle actuelle

Classe I	$3100 à $4150
Classe II	$3350 à $4850
Classe III	$3750 à $5250

Nouvelle échelle en négociation.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, District scolaire consolidé de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

TRADUCTEUR
UNE IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

demande un jeune homme ou une jeune femme pour son Service de traduction à son Siège social, Winnipeg, Manitoba.

Qualités requises:
- **Age: 21 à 35 ans**
- **Compétence en anglais et en français**
- **Instruction au niveau universitaire de préférence**
- **Expérience de la traduction souhaitable.**

Nous offrons:
- **Bon salaire initial selon instruction et expérience**
- **Excellentes augmentations de salaire**
- **Généreux avantages sociaux.**

Répondre en donnant tous détails d'âge, état civil, instruction et expérience à Case 599, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.